

CHARTRES VOTRE VILLE

233 SEPTEMBRE 2023 | chartres.fr



**CHARTRES
VILLE AMIE
DES FAMILLES**

DEVIENS ACTEUR DE TA VILLE !



Tu es Chartrain et seras en 4^e ou 3^e à la rentrée ?
Deviens conseiller municipal de la Jeunesse.

Dépose ta candidature jusqu'au 23 octobre sur chartres.fr/CMJ

Renseignements :
Bureau d'information jeunesse au 02 37 23 42 32
32, mail Jean-de-Dunois



chartres.fr





La Fête de la Lumière aura toujours 20 ans !

Vingt ans ! Ce 20 septembre 2003, nous lançons la Fête de la lumière. Un sacré pari ! Bonheur : la foule des Chartrains était au rendez-vous. Enthousiaste, tellement que nous avons craint des mouvements de foule sur l'esplanade de la cathédrale. Pendant quelques années, la Fête a clôturé en beauté Chartres en Lumières, devenu entre-temps une saison, chaque soir six mois durant. La pandémie a suspendu la Fête ces quatre dernières années, nous avons réussi à maintenir Chartres en Lumières. Mais rien ne remplace la Fête, ses spectacles de rue, ses animations chatoyantes, la joie des Chartrains et de leurs visiteurs rassemblés, et qui commentent en souriant. Le 23 septembre, nous fêterons à nouveau les Lumières de Chartres en même temps que le vingtième anniversaire d'un événement devenu emblématique. Comme un superbe hommage au patrimoine exceptionnel de notre cité, cette richesse inépuisable, non délocalisable, et gratuite pour vous. Un spectacle d'autant plus rare que le talent des artistes et la compétence de nos équipes techniques ne cessent de le renouveler. Merci à eux. Chartres, capitale de la lumière et du parfum... Un pari gagné.

Quelques semaines auparavant, la rentrée scolaire aura sonné pour nos enfants et leurs familles. Votre magazine en profite pour vous présenter les mille et une activités que nous leur destinons. Juste après le salon de nos belles associations, une nouvelle occasion de découverte et, pour les plus jeunes, de se lancer. La Ville consacre chaque année un tiers de son budget de fonctionnement à l'accompagnement des jeunes Chartrains et de leurs familles. Objectif : leur donner, vous donner le choix le plus large, le plus libre possible. Nos décisions les plus diverses en portent la marque. Je vous dis comment.

La Liberté justement, cette valeur cardinale de la création artistique. Regardez la présentation de la nouvelle saison culturelle chartraine : vous n'aurez que l'embarras du choix. Un autre nom de la liberté. Parce que C' Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 233
SEPTEMBRE 2023**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MATTHIEU CARLUCCIO
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT DELAUNEY-
MARTINO-LOMBARD

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
AGIR GRAPHIC

TIRAGE
55 800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: **1257-5194**



| Un concert de ChartrEstivales place Châtelet

10

DOSSIER
CHARTRES, VILLE AMIE
DES FAMILLES

50





SOMMAIRE

PÔLE GARE
VERS UN NOUVEAU
QUARTIER

62

RUGBY
UNE FAN ZONE
POUR LA COUPE
DU MONDE

70

**MUSÉE
DES BEAUX-ARTS**
EXPOSITION PAUL RICHER



La Ville du libre choix

Votre magazine consacre son dossier du mois à la petite enfance et au-delà à la politique familiale à Chartres.

Une action qui mobilise un tiers du budget de fonctionnement de la Ville.

Objectif : offrir aux enfants et aux familles la plus grande liberté de choix possible.



Votre Ville : Pourquoi mettre en évidence votre action envers la petite enfance et les familles ?

Jean-Pierre Gorges : La rentrée scolaire en est l'occasion. Chacun peut regarder, et souvent découvrir, tout ce que la Ville met en œuvre en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Nous agissons soit directement, soit en complément de l'action des écoles, publiques ou privées : les activités périscolaires, les Programmes de Réussite Éducative, la restauration scolaire, l'école des sports, les maisons

pour tous, l'initiation aux échecs à l'école, qui aide les enfants à structurer leur réflexion, et bientôt, je l'espère, la découverte des nouveaux outils d'Intelligence artificielle, etc. Et surtout, tout ce que nous faisons en la matière s'inscrit dans une évolution globale de la ville et de l'agglomération. Et cela va du logement aux transports publics... Nous sommes en quête permanente du meilleur équilibre possible démographique et sociologique, à l'échelle de notre bassin de vie. Les familles doivent pouvoir

choisir leur lieu et leur mode de vie, librement.

L'idée, c'est que les familles puissent avoir l'envie et la possibilité de s'installer à Chartres, quel que soit leur mode de vie

Quelques exemples ?

Quand la basse-ville historique est vidée de ses habitants dans les années 1970, c'est évidemment pour la bonne cause, à savoir la création du Secteur sauvegardé, la restauration d'un quartier historique magnifique mais alors délabré. Mais les habitants se retrouvent quelque part repoussés dans le nouveau quartier des Hauts-de-Chartres, ou à Beaulieu, ou à la Madeleine. Là-bas, quand Carrefour s'est installé, c'était un champ et là on y a « planté » 1 850 logements sociaux... Le Secteur sauvegardé c'est bien, mais depuis longtemps déjà on ne voit plus assez de familles et d'enfants qui habitent dans le centre historique de Chartres, non seulement en basse-ville mais aussi dans la ville haute où l'évolution du commerce et de la structure de la propriété immobilière a vidé nombre d'immeubles. Et après on vient s'étonner de la disparition progressive des commerces de bouche ou de la fermeture de telle ou telle école. De fait, la remise en valeur et les confort de la vie en centre-ville favorisent l'installation de personnes plus âgées, plus aisées aussi dans ces quartiers centraux. En témoigne l'implantation récente de résidences seniors à cet endroit. C'est pourquoi nous avons dès 2001 commandé des études très précises pour mesurer la situation démographique et sociologique de chacun des quartiers de Chartres, pour mieux anticiper leur évolution souhaitable. L'idée, c'est que les familles puissent avoir l'envie et la possibilité de s'installer à Chartres, quel que soit leur mode de vie.



L'immeuble du 2-4 place Marceau

En 20 ans, plus de 800 familles sont devenues propriétaires

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

J'ai déjà expliqué ici comment nous avons entrepris de réinstaller progressivement des familles et des enfants au centre-ville. Mais cette politique vaut pour tous les quartiers. Quand nous disons que la population de l'Agglomération doit respecter une répartition géographique née de 2000 ans d'Histoire, soit un tiers des habitants dans les communes péri-urbaines et rurales, pour deux-tiers dans la zone urbaine, nous en tirons les conséquences. Prenez l'ancienne école Gérard-Philippe, qui se situait en face de la cathédrale. Avant mon

élection de 2001, j'étais persuadé qu'il s'agissait d'une école privée, tellement son recrutement venait de tous les quartiers de Chartres et même beaucoup du dehors. Si vous tolérez cela, vous dépeuplez les écoles des villages, au risque d'accélérer leur fermeture. De même, si vous acceptez qu'un collège en préfabriqué perde à Beaulieu et n'accueille que des enfants d'un quartier déjà défavorisé, les familles font tout pour éviter d'y envoyer leurs enfants. Les collèges ne sont pas de la compétence du maire, mais la réhabilitation du quartier, oui. Et l'un des premiers équipements publics du nouveau quartier des Clos, cela a été le groupe scolaire Henri-IV, qui facilitait la vie des familles en accueillant dans des bâtiments magnifiques tout à la fois une crèche, une école maternelle et une école élémentaire. Ce n'est pas pour rien que toute urbanisation ou réurbanisation d'un



quartier commence chez nous par les équipements publics. Les habitants peuvent alors toucher du doigt la réalité de notre projet, prendre confiance et commencer à croire que ce que nous leur proposons va changer leur vie. En mieux. Vous ne pouvez pas faire le bonheur des gens contre eux-mêmes. Cela fait 20 ans que nous avons entrepris de transformer l'ancien Beaulieu, dont les enfants, quand ils allaient au centre-ville me disaient : « *Monsieur le maire, on va à Chartres* »... Et les familles n'imaginaient même pas qu'elles puissent un jour habiter dans un autre quartier ou même dans un immeuble différent. D'où communautarisme et insécurité. Quand vous avez une famille de huit enfants dans un T4, il est logique de trouver les enfants dehors jusqu'à pas d'heure. Je ne pouvais pas construire à la minute de grands appartements. Mais je pouvais

réunir par exemple, deux T4 pour en faire un T8, et nous l'avons fait du T7 au T10. Cela change la vie des parents et des enfants. Quand vous permettez à des locataires de longue date de devenir propriétaires de leur logement social à un prix intéressant, parce qu'il tient compte de leur durée de séjour, vous changez leur vie. En 20 ans, plus de 800 familles sont devenues propriétaires. Et dans le même temps, nous faisons évoluer la population du quartier dans des bâtiments neufs, plus petits, plus humains où cohabitent des propriétaires et des locataires. Bref, en mettant en œuvre logement par logement cette fameuse mixité sociale dont tout le monde parle sans jamais la réaliser. C'est lent, c'est vrai, mais le vrai changement ne peut se faire qu'au rythme des habitants. Heureusement, dans notre souci d'ouvrir les quartiers sur la ville,

nous avons pu très tôt rendre gratuit pour les jeunes l'usage des transports publics. Autant de gagné pour le budget de leur famille.

**Ce n'est ni mon rôle
ni ma mission
de décider
à la place
des familles
et des enfants
ce qu'ils doivent
ou ne doivent pas
manger**

Cette politique à destination des habitants et des familles des grands ensembles vaut-elle pour n'importe quel quartier de la ville ?



La place Roger-Joly, devant le collège Sainte-Marie.

Quand cela marche, les gens autour regardent et veulent la même chose. Les gens de la Madeleine nous demandent d'accélérer depuis qu'ils ont vu nos résultats dans le quartier voisin des Clos. Mais, nous menons la même action partout. Prenez la place Roger-Joly. L'aménagement du nouvel ensemble de la Courtille touche à sa fin. Et voilà que l'école Guéry déménage pour s'installer tout près du collège Sainte-Marie, juste de l'autre côté de la place. Cette école quitte le quartier cathédrale où son accès devenait délicat pour les enfants et les parents. Certains opposants me reprochent de réaménager la place sur fonds publics aux bénéfices d'une école privée, dont les enfants ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de sectorisation que ceux des écoles publiques. C'est absurde ! Le transfert de cette école nous rend service à tous.

Et les mêmes qui me critiquent seraient les premiers à râler si les embouteillages consécutifs à ce déménagement rendaient la place Roger-Joly difficilement circulaire. Il ne s'agit pas de privilégier tel ou tel type d'enseignement, mais bien d'organiser cet endroit dans l'intérêt général de tous ceux qui y passent, sécurité des enfants au premier chef. S'agissant de l'enseignement privé, je n'ai fait après 2001 que restaurer l'application stricte de la Loi, ce qui n'était pas le cas de mes prédécesseurs. Et donc de respecter le principe de libre choix des familles. Je tiens exactement le même raisonnement en matière de restauration scolaire. Ce n'est ni mon rôle ni ma mission de décider à la place des familles et des enfants ce qu'ils doivent ou ne doivent pas manger. C'est pourquoi j'ai instauré depuis longtemps déjà, la liberté de choix des enfants entre

deux menus chaque jour à la cantine, l'un des deux est végétarien. Mais ce sont les enfants qui choisissent. Et comme ils choisissent, nous constatons qu'il y a moins de restes, et donc de gaspillage de nourriture. Dans tous les domaines, je suis pour le libre choix. Alors bien sûr, toutes les familles ne disposent pas des mêmes moyens, mais nous adaptons nos tarifs, à la cantine comme dans d'autres domaines, aux ressources de chacune. Le repas d'un enfant d'une famille parmi les moins favorisées coûte 88 centimes. Et cela pour un repas complet, dont les menus sont surveillés par des représentants des parents et vérifiés par une diététicienne. Avec des produits les plus locaux possibles. Cela fait au moins quinze ans qu'à Chartres, les enfants des cantines mangent du pain préparé par un boulanger et non par un industriel.

Quels sont les obstacles au développement de votre politique de « libre choix pour tous » ?

À Chartres, pas d'obstacle véritable, dans la limite évidente des finances de la Ville et de la pression fiscale. Tous les six ans, les Chartreux décident. Si l'on regarde à l'échelle de l'agglomération, de notre bassin de vie commun, je déplore que mes collègues de Lucé ou de Mainvilliers n'aient pas comme nous la main sur l'affectation des logements sociaux qui n'appartiennent pas à leurs villes respectives. C'est un désordre et une injustice. Sachant que le logement est le premier poste de dépense des familles et le premier cadre de vie de leurs enfants.

DOSSIER JEUNESSE

CHARTRES, VILLE AMIE DES FAMILLES

Chartres, la ville du libre choix, met la famille au cœur de sa politique ! Investissant massivement pour vos enfants, elle offre un éventail d'opportunités uniques. Découvrez notre engagement pour une génération prometteuse dans ce dossier passionnant !





DOSSIER JEUNESSE

LE MEILLEUR DES CADRES POUR VOS ENFANTS

Donner les meilleures chances de réussite aux enfants chartrains commence par l'accueil dans des locaux confortables et agréables.

Investir chaque année dans ces bâtiments permet de sans cesse les entretenir et le moderniser. Il s'agit d'un effort conséquent. Focus sur les ambitions de la Ville et les derniers travaux.

Écoles à Chartres : entre nature et innovation

Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance, nous dévoile la vision audacieuse de la municipalité pour un enseignement plus respectueux de la nature et à la pointe de la modernité. Avec au cœur le souci des élèves et de leurs parents.

Votre Ville : L'une des priorités de votre mandat semble être de « renaturer » nos écoles ?

Dominique Dutartre : En effet, il est essentiel pour nous d'offrir un environnement propice à nos enfants. On a compris l'importance d'éviter la boue en hiver tout en apportant de l'ombre en été. C'est un équilibre subtil entre nature et infrastructure. Prenez l'exemple de l'école Vlainck : cet automne, nous replantons des arbres en plein cœur d'une cour récemment rénovée. Mais cela fait partie d'un plan plus global que nous avons lancé pour tous les établissements. Cohérents avec notre promesse « 1000 arbres de plus en Ville », nous avançons en symbiose avec les besoins et désirs des habitants.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance.

Vous avez investi dans des tableaux numériques dès 2010. Parlez-nous parler de cette nouvelle expérimentation d'un écran numérique interactif dans les écoles ?

Le numérique est un domaine où

nous cherchons constamment à innover. Nous sommes ravis de passer à la vitesse supérieure en expérimentant un écran numérique interactif, une nouvelle technologie qui doit remplacer

les VPI actuels. Un écran sera testé dès la rentrée et tournera dans différentes écoles élémentaires, pour en tirer un bilan. Nous croyons fermement que cette technologie peut améliorer l'ap-



Un tableau numérique

prentissage et permettre une interaction plus profonde entre enseignants et élèves.

Un environnement sain, innovant et bienveillant

L'efficacité énergétique des bâtiments scolaires semble aussi être une priorité forte.

Absolument. Ces dernières années, nous avons entrepris d'importants travaux pour renforcer l'isolation, améliorer le chauffage et même ajouter des systèmes de climatisation peu énergivores là où c'est nécessaire. C'est une question de

confort, mais aussi d'écoresponsabilité. La performance énergétique est un élément clé de notre politique éducative. Nous avons investi plus de 200 000 euros chaque année. Nous sommes également passés au 100 % LEDs dans les écoles. Les chiffres sont conséquents : c'est une volonté politique forte, échelonnée sur plusieurs années, suivie et régulière. Et nous allons continuer.

Comment la Ville accompagne-t-elle les initiatives des parents ?

La Ville est à l'écoute de ses habitants. Nous avons par exemple relayé des initiatives de parents, comme la mise en place de composteurs pour sensibiliser les élèves aux gestes citoyens.

Autre initiative touchante, celle des « bancs de l'amitié » qui favorisent le lien social entre les élèves. Nous sommes ravis de soutenir et d'amplifier ces initiatives qui donnent une âme à nos écoles.

Le mot de la fin ?

Il est essentiel que chacun de nos élèves évolue dans un environnement sain, innovant et bienveillant. C'est la mission que nous nous sommes donnée. Nous continuons de nous engager dans ces domaines, cherchant constamment à améliorer et à innover. C'est un investissement dans l'avenir de notre ville et dans la vie de nos enfants.

Rénover, chaque année les écoles : transparence sur nos ambitions

La Ville de Chartres a fait le choix d'investir 2 millions d'euros chaque année dans les écoles maternelles et élémentaires. Voici un aperçu des travaux réalisés pendant l'année scolaire 2022-2023 et l'été 2023, illustrant comment l'argent des Chartrains contribue à la future génération.



L'école Marie-Pape-Carpantier, à Bel-Air.

École Henri-Farman

L'école Henri-Farman a bénéficié d'un remplacement complet de ses menuiseries pour un budget de 70 000 euros. Cette rénovation contribue non seulement à l'esthétique de l'école mais aussi à une meilleure isolation thermique. Cet été, deux portails ont été repeints.

École Marie-Pape-Carpantier

Avec un budget de 20 000 euros, l'école Marie-Pape-Carpantier a vu la pose de stores extérieurs et le remplacement de sa porte

d'entrée, offrant plus de confort et de sécurité aux élèves. Cet été, l'école a vu la rénovation du sol du préau, de l'entrée, du bureau et de la circulation, modernisant ainsi l'ensemble de ces espaces.

École Henri-Matisse

L'école Henri-Matisse a investi 40 000 euros dans la pose de stores extérieurs et le remplacement de sa porte d'entrée et fenêtres. Ces travaux reflètent l'engagement de la Ville dans le confort et la modernisation de ses établissements.

École des Cytises

La réfection du sol du préau à l'école des Cytises, pour 7 000 euros, permet d'offrir un espace plus agréable et sûr pour les activités extérieures des enfants.

École Annie-Fournier

L'école Annie-Fournier a vu la reprise de ses chéneaux et rives pour 20 000 euros, assurant ainsi l'étanchéité structurelle de l'école. Pendant les grandes vacances, le remplacement de deux portes d'accès donnant sur la cour a augmenté sa sécurité et amélioré son esthétique.

École François-Villon

L'école François-Villon a bénéficié d'un nettoyage de façade pour 10 000 euros, redonnant à l'école son éclat d'origine et contribuant à l'embellissement du quartier. Cet été, la Ville a procédé au remplacement de ses deux grandes portes en bois, assurant ainsi une entrée plus robuste et attrayante.

École de Rechèvres

Pour 6 000 euros, l'école de Rechèvres a procédé à la réfection du sol de deux classes, améliorant ainsi l'environnement d'apprentissage.



L'école Émile-Zola, à la Madeleine.

École Maurice-de-Vlaminck

Avec des travaux de désamiantage et de rénovation pour 38 000 euros, et la réfection de la cour pour 130 000 euros, l'école de Vlaminck s'affirme comme un espace sain et accueillant. Pour parachever cet important programme de réfection, des arbres seront plantés à l'automne 2023 afin de créer un îlot de fraîcheur pour les enfants.

École Émile-Zola

L'école Émile-Zola a investi 7 000 euros dans la réfection de sa tisanerie avec des meubles neufs, un sol rénové et une nouvelle peinture, offrant un espace chaleureux pour les pauses.

École de La Brèche

La réfection du préau de l'école de La Brèche offre maintenant un espace couvert revitalisé, permettant aux enfants de jouer à l'abri des intempéries.

École Francine-Coursaget

L'école Francine-Coursaget a bénéficié d'une rénovation du sol de la circulation et du dortoir. Ces travaux réalisés cet été ont créé un environnement plus sain et agréable pour les tout-petits.

École Jacques-Prévert

La salle de l'Accueil de loisirs de l'école Jacques-Prévert brille avec un sol neuf, qui offre un espace rafraîchi pour les activités récréatives.

École Henri-IV

L'école Henri-IV a connu une transformation majeure avec le changement de toutes les portes donnant sur la cour élémentaire, la rénovation des pelouses, le changement du sol du réfectoire maternelle et l'installation de la bibliothèque élémentaire.

École Jules-Ferry

Les portails et la clôture de l'école Jules-Ferry ont été repeints, et la chaudière remplacée, pour une sécurité et un confort accrus.

Amiante : la sécurité avant tout !

À Chartres, la transparence est une priorité. Nos diagnostics techniques amiantes (DTA) sont à jour et méticuleusement suivis, une démarche peu courante dans le secteur public. Rassurez-vous, nos écoles abritent uniquement de l'amiante inerte, absolument sans danger. Zéro amiante friable. Mais nous allons au-delà de nos obligations, par précaution et chaque été, une partie est retirée. Votre sécurité et celle de vos enfants sont notre première préoccupation.

Restaurants scolaires

Un budget de 50 000€ a été alloué pour les fours et armoires froides des restaurants, assurant ainsi la qualité des repas servis.

Éclairage en LED

Un projet d'éclairage en LED est en cours de finalisation et sera achevé fin 2023. Ce projet, clé de la sobriété énergétique, génèrera 20 % d'économies d'énergies chaque année.

2 millions d'euros

investis par an,

dont **200 000 €**

dans la performance énergétique

100 %

d'équipement LED fin 2023

L'investissement de la Ville de Chartres dans ses écoles maternelles et élémentaires est régulier et progressif. La régularité dans la gestion de ces travaux témoigne d'une véritable ambition pour l'avenir des enfants et de la Ville elle-même. Des travaux sont encore prévus en fin d'année 2023, et l'accent mis sur la performance énergétique est un pas de plus vers un avenir durable.

DOSSIER JEUNESSE

DONNER DE L'ÉLAN AUX ENFANTS

Chaque enfant est unique et les priorités varient d'une famille à l'autre. En conséquence la Ville s'adapte sans cesse et démultiplie son offre pour faire face à tous leurs besoins. Elle y consacre tous les ans plus d'un tiers de son budget de fonctionnement. Plus de 320 agents de la collectivité œuvrent ainsi chaque jour pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Petite enfance : éveiller les bambins, rassurer leurs parents

Plus encore qu'une priorité, la Petite enfance est à Chartres une véritable mission, une quête passionnée pour l'épanouissement total des bambins.



le plus large possible, qui atteste que, dès la petite enfance, le handicap est au cœur des préoccupations de votre ville.

Trois formules d'accueil

Pour répondre aux besoins des parents chartains, la Ville propose différentes formules : l'accueil régulier et l'accueil occasionnel en établissements collectifs ou en crèche familiale. L'un des objectifs est d'aider votre enfant à se faire des amis

Cette quête est d'abord celle des formidables équipes qui veillent à la santé et à la sécurité de votre enfant autant qu'à son épanouissement dans les meilleures conditions. Chaque établissement dispose ainsi d'un personnel d'encadrement spécialisé dans le domaine de la petite enfance : infirmière puéricultrice, infirmière, éducateur de jeunes enfants, psychologue, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, CAP Petite enfance, agents sociaux.

Pour aller plus loin, la Ville a même dans ses équipes une référente santé et accueil inclusif, qui intervient auprès des 320 berceaux. Elle est aussi chargée d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Une mission primordiale pour la prévention des risques auxquels ils pourraient se trouver exposés. Une mission aussi en faveur de l'ouverture des crèches au public

Accompagnement à la parentalité

Le service de l'Action familiale de l'UDAF28 a pour missions de défendre, représenter et accompagner les familles euréliennes. Un travail de soutien qui réunit localement différents acteurs (institutionnels et associatifs) dans le domaine de la parentalité.

Renseignements

02 37 88 32 57

actionfamiliale@udaf28.fr

et à interagir avec ses pairs. Ce qui l'aidera, plus tard, à développer ses compétences sociales. Ainsi, des « temps d'accueil collectifs progressifs », où l'enfant s'épanouit en compagnie d'autres enfants, sont régulièrement proposés. Même les jeunes enfants confiés à la crèche familiale viennent une heure tous les quinze jours à la crèche, le temps d'une activité proposée par les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants (EJE).

Le vrai « plus » chartrain, ce sont ses équipements culturels, au sein desquels vos enfants bénéficient d'activités variées. Grâce au partenariat avec le Théâtre et la médiathèque L'Apostrophe, ils peuvent assister à des spectacles très jeune public ou à des temps d'animation autour du livre, de la musique et du cinéma. Car raconter des histoires aux enfants ne sert pas qu'à les endormir le soir. Cela participe aussi à leur apprentissage, qui forgera plus tard leur capacité à aimer, discuter, rêver ou travailler, en faisant d'eux si possible des adultes épanouis et surtout passionnés.

L'Espace famille

L'épanouissement des enfants, c'est aussi celui des parents. C'est pourquoi la Ville vous propose des ateliers d'initiation à la parentalité. On ne naît pas papa, on le devient !

L'Espace famille propose ainsi des temps de partage et d'animation pour parents et enfants. Les familles y sont accueillies sur inscription pour se rencontrer, partager et échanger, se resourcer, et profiter ensemble de nombreuses activités.

Enfin, la Ville propose trois lieux d'accueil pour prendre le temps :
- de jouer avec votre enfant et

l'accompagner dans la découverte d'un environnement différent de celui de la maison ;
- de se détendre en lui consacrant un moment dans un lieu adapté et pensé pour lui ;
- de rencontrer d'autres parents et, avec lui, d'autres enfants dans le respect de l'anonymat et la confidentialité ;
- de parler et d'échanger autour de l'enfant. L'accueil est assuré par des professionnelles de la petite enfance et de la famille (éducatrice de jeunes enfants, technicienne d'intervention sociale et familiale, psychologue scolaire, infirmière-puéricultrice). Éveiller les bambins, rassurer les parents, cela passe aussi par cette attention constante au lien parent-enfant. À Chartres, nous croyons que la famille est l'élément de base de la société. Alors, nous la protégeons en lui proposant de nombreuses solutions pour faire face aux contraintes de notre époque. Nous sommes là pour lui offrir un cadre apaisé et sécurisé.

Les Établissements petite enfance de la Ville

ACCUEIL COLLECTIF

L'îlot Câlin

Centre-ville
25, rue des Bouchers
Du lundi au vendredi
de 7 h à 18 h 30
02 37 18 47 27

Les Diablotins

La Madeleine
Rue Foucher-de-Chartres
Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
02 37 34 49 77

Les Lutins

Quartier des Petits-Clos
Pôle enfance Henri IV
1, rue Lucien-Deneau
Du lundi au vendredi
de 7 h à 19 h
02 36 67 31 30

La Farandole

Les Comtesses
3, rue Georges-Pompidou
Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
02 37 23 42 18

La Maison du Castor

Bel-Air
8, rue des Castors
Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
02 36 67 30 25

ACCUEIL FAMILIAL

Le Jardin des Poussins

La Madeleine
Rue Foucher-de-Chartres
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
02 36 67 31 35

HALTE-GARDERIE

La Ronde Enfantine

Centre-ville
18, rue du Docteur-Maunoury
02 36 67 30 10

Comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est à télécharger sur la page internet chartres.fr/education-et-jeunesse/petite-enfance. N'oubliez pas de renseigner toutes les rubriques, particulièrement le choix de la structure d'accueil, les jours et les horaires d'accueil et l'accompagner des justificatifs. Le dossier d'inscription est à retourner, accompagné des justificatifs demandés, au Service Petite enfance - Guichet unique - Place des Halles - 28000 Chartres



Scolarité : tout pour réussir

Si la Ville n'a pas la compétence de l'éducation, réservée au ministère de l'Éducation nationale, elle se fait fort, en lien constant avec les professeurs, d'offrir une véritable expérience où chaque enfant est soutenu et valorisé.

Les Atsem au service des enfants

Prenez Géraldine, par exemple. Atsem passionnée et bienveillante, elle accompagne avec douceur les enfants dans leurs gestes quotidiens : ranger un manteau, se laver les mains après la récréation ou panser un genou égratigné. Elle s'assure aussi que chaque salle est impeccable pour leur apprentissage et participe activement aux activités organisées par les enseignants.

Son travail ne s'arrête pas là : pendant la pause déjeuner, elle est là pour aider les bambins à se nourrir, veille à leur hygiène et joue avec eux. Géraldine incarne à elle seule l'engagement et l'attention apportés à chaque enfant chartrain.

Les études surveillées pour les soutenir tous

Pour les élèves de classes élémentaires, un accueil est assuré entre 16 h 30 et 18 h 00 pour les études surveillées, occasion idéale pour consolider les apprentissages de la journée. Plus de 50 % des élèves de classes élémentaires y ont recours.

Ils y sont encadrés par des enseignants, des étudiants et des accompagnants scolaires pour les aider à faire les devoirs. Personne n'est laissé sur le bord



La Fête des échecs au Rigéard

du chemin. Cette étude surveillée est gratuite pour toutes les familles chartraines.

Les échecs à l'école : une autre stratégie pour la réussite

Parmi les « plus » chartrains, on ne manquera pas de citer l'intégration des échecs dans le programme scolaire. Avec la collaboration d'Europe échecs et le soutien de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Ville fait chaque année la démonstration que les échecs sont un facteur de réussite scolaire. Victor Stéphan, maître international, accompagne les élèves dans cette aventure intellectuelle. Les parties majoritaires, au cours desquels les élèves se confrontent au maire, venant confirmer l'attention accordée à chacun d'entre eux dans votre ville.



La réussite éducative pour tous

Le CCAS mène depuis plus de 20 ans un Programme de réussite éducative qui a pour objectif le « zéro échec scolaire ».

À Chartres, l'attention portée aux élèves ne s'arrête pas aux murs de l'école. Mis en place par le CCAS dans les écoles en réseau d'éducation prioritaire, le Programme de réussite éducative accompagne les enfants de 2 à 11 ans qui présentent des signes de fragilité ou des risques de rupture dans leur parcours scolaire. Afin de tenir l'objectif du « zéro échec scolaire », plusieurs professionnels collaborent pour assurer une prise en charge complète et adaptée de chaque enfant, quel que soit son contexte familial ou socio-économique.

Précieux Coups de pouce

En accord avec les familles, différents types d'actions sont pro-



posés comme par exemple, les clubs « Coup de pouce Clé » et « Coup de pouce Clem », à destination d'enfants de CP ou de CE1 repérés par les enseignants comme fragiles en lecture, en écriture ou en mathématiques. Des séances ludiques sont mises en place pour favoriser ces apprentissages. Les parents sont pleinement associés à l'action.

Le Théâtre'Action, qui s'adresse aux enfants du CMI à la 5^e, propose, lui, une ouverture culturelle et artistique tout en travaillant sur le comportement et la valorisation de soi.

Quant au petit dernier, le « Club de langage Cla », il offre aux enfants timides ou en manque de confiance d'apprendre à s'exprimer et à partager leurs expériences grâce à des ateliers ludiques, afin de préparer leur passage au CP en toute sérénité.

Périscolaire : Le paradis des petits curieux

Le passage à l'école est une étape essentielle dans la vie de votre enfant. Pour assurer une transition douce entre la maison et la salle de classe, la Ville de Chartres a mis en place des dispositifs périscolaires innovants pour l'épanouissement des plus jeunes.



Les répétitions du spectacle

Un accueil périscolaire pensé pour les plus jeunes

Tous les matins de la semaine, entre 7 h 30 et 8 h 20, des espaces d'accueil ouvrent leurs portes pour offrir aux enfants un début de journée en douceur dans une ambiance chaleureuse et stimulante. En partenariat avec les PEP28, des animateurs diplômés proposent des activités éducatives : musique douce, chants, et

même des contes pour éveiller leur imaginaire. Les enfants de maternelle sont prioritaires pour les inscriptions.

Le soir, après une journée bien remplie, un accueil est aussi assuré entre 16 h 30 et 18 h pour les maternelles et 18 h et 18 h 30 pour les élémentaires après l'étude surveillée. Après le goûter, place à la détente avec diverses activités, des ateliers d'arts plastiques

aux jeux de société, pour que chaque enfant trouve son bonheur.

Découverte : le cirque à l'école

En mai 2022, le cirque Bostok a planté pour un mois son chapiteau sur la place du Marché du quartier des Clos. Une première action culturelle d'ampleur au



sein du quartier depuis le lancement de la phase de Renouveau urbain.

Pendant ces cinq semaines, les artistes ont fait bénéficier les élèves des écoles de huit classes maternelles et de quatorze classes élémentaires d'un stage de quatre jours pour s'initier aux différentes disciplines du cirque, sont allés à la rencontre des habitants du quartier et des enfants de la crèche des Lutins. Le tout ponctué de représentations des enfants et des artistes du cirque Bostok devant un public enthousiaste.

L'Odyssée : une plongée dans l'excellence

Plus grand complexe aquatique de France, l'Odyssée offre à votre enfant les meilleures conditions possibles pour découvrir les joies de la natation, avec sa rivière à courant de plus de 100 mètres de long, ses différents bassins adaptés à tous les âges, et une grande variété d'activités : aquagym, sauvetage, water-polo, nage avec palmes, masque et tuba... L'Odyssée propose des cours de natation pour enfants à partir de l'âge de 6 ans.

Musique, chant et danse : les élèves ont le choix !

Un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et les conservatoires, permet aux enfants qui ont des aptitudes pour la musique, le chant ou la danse, et la motivation nécessaire, de bénéficier, à travers les dispositifs CHAM et CHAD, d'un emploi du temps aménagé entre l'école et le conservatoire.

Cursus CHAD (Classes à horaires aménagés en danse)

Les emplois du temps des élèves à l'école primaire et au collège sont aménagés, afin de leur permettre de suivre les cours de danse et de musique (option « dominante instrumentale » ou l'option « dominante vocale ») du conservatoire pendant le temps scolaire.

- Les Classes à horaires aménagés en danse sont organisées en partenariat avec l'école élémentaire Jules-Ferry (à partir de la classe de CM2) et le collège Hélène-Boucher,



de la 6^e à la 3^e avec possibilité d'internat.

- Les Classes à horaires aménagés en musique sont organisées en partenariat avec l'école élémentaire Maurice-de-Vlaminck, qui accueille les CHAM à dominante vocale à partir du CE1, et le collège Hélène-Boucher, qui accueille les CHAM à dominante vocale et instrumentale de la 6^e à la 3^e avec possibilité d'internat.

École des sports : apprendre à se dépasser

Fidèle à la devise « un esprit sain dans un corps sain », Chartres a développé une école des sports, accessible aux enfants de 5 à 11 ans, qui leur donne la possibilité de se familiariser avec une grande variété d'activités sportives, sans la pression de la compétition. Encadrés par des éducateurs qualifiés, les jeunes sportifs peuvent s'adonner, semaine après semaine, à de nouvelles disciplines, qui favorisent leur épanouissement physique tout en construisant des liens sociaux.



Le programme de l'école des sports 2023-2024

ENFANTS NÉS EN 2017 ET 2018 Découverte multisports

Le lundi de 17 h 15 à 18 h 15
Complexe de la Madeleine

Le mardi de 17 h 15 à 18 h 15
Salle omnisports du gymnase
Rosskopf

Le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Préau de l'école
Maurice-Carême

Le mercredi de 14 h à 15 h

Préaux des écoles
Maurice-Carême ou
Jacques-Prévert

Le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15

Salle omnisports du gymnase
Rosskopf

ENFANTS NÉS EN 2015 ET 2016 Cycles de 3 activités

Le lundi de 17 h 15 à 18 h 30

GYMNASTIQUE/TRAMPOLINE

Complexe de la Madeleine

SQUASH

Complexe Squash et badminton

BASKET

Gymnase Charles-Péguy

Le mardi de 17 h 15 à 18 h 30

Badminton

Gymnase Charles-Péguy

Escrime

Gymnase du CRJS

Rugby

Complexe de la Madeleine

OU

Athlétisme

Complexe de la Madeleine

Basket

Complexe de la Madeleine

Équitation

Chartres Équitation

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h

Futsal

Gymnase Charles-Péguy

Gymnastique

Complexe de la Madeleine

Roller

Complexe de la Madeleine

Le mercredi de 15 h 30 à 17 h

Roller

Complexe de la Madeleine

Handball

Gymnase Charles-Péguy

Athlétisme

Stade Jean-Gallet

OU

Badminton

Gymnase Charles-Péguy

Gymnastique et trampoline

Complexe de la Madeleine

Handball

Complexe de la Madeleine

Le jeudi de 17 h 15 à 18 h 30

Gymnastique

Complexe de la Madeleine

Tir à l'arc

Complexe de la Madeleine

Athlétisme

Stade Jean-Gallet

ENFANTS NÉS EN 2013 ET 2013 Cycles de 3 activités

Le lundi de 17 h 15 à 18 h 30

Handball

Gymnase Charles-Péguy

Athlétisme

Gymnase Charles-Péguy

Tennis

Stade de Ligue



Le mardi de 17 h 15 à 18 h 30

Escrime

Gymnase du CRJS

Basket

Gymnase Charles-Péguy

Kayak

Stade des Bas-Bourgs

Le mercredi de 10 h 30 à 12 h

Tir à l'arc

Complexe de la Madeleine

Boxe française

Complexe de la Madeleine

BMX

Stade Jean-Gallet

Le mercredi de 15 h 30 à 17 h

Gymnastique et trampoline

Complexe de la Madeleine

Futsal

Complexe de la Madeleine

Course d'orientation

Stade Jean-Gallet

Le jeudi de 17 h 15 à 18 h 30

Basket

Complexe de la Madeleine

Squash

Complexe Squash & Badminton

Équitation

Chartres Équitation

► INSCRIPTIONS

Réservations et inscriptions uniquement en ligne sur chartres.fr, rubrique « services en ligne » puis « portail famille »

Pour les résidents chartrais :

à partir du lundi 4 septembre

Pour tous : à partir du mercredi 6 septembre à 14 h

L'inscription est prise en compte après :

- Signature de l'autorisation parentale par le responsable légal.
- Fourniture du questionnaire de santé « QS – SPORT » (téléchargeable sur chartres.fr/sortir-a-chartres/sports-loisirs/activites-sportives/ecole-de-sport-tous-les-sports-pour-tous).
- Règlement de la cotisation.
- Fourniture d'une photocopie du brevet de natation sur 50 m pour le cycle du mardi chez les 2013-2014.

► TARIFS

Chartrais : 34 €

Non-chartrais : 48,50 €

En résumé, Chartres n'est pas une simple ville ; c'est un lieu où tout enfant est considéré comme un trésor. La scolarité y est envisagée comme un parcours global où chacun, qu'il soit curieux, sportif en herbe ou stratège en devenir, trouve sa place et bénéficie des moyens de s'épanouir. Grâce à des programmes innovants et à des personnes passionnées, les enfants sont non seulement éduqués mais aussi choqués et surtout préparés à un avenir prometteur.

L'excellence de la restauration scolaire à Chartres

En mettant en œuvre une approche innovante pour s'assurer que chaque enfant bénéficie d'un repas sain, équilibré et délicieux, la Ville de Chartres est à l'avant-garde en matière de restauration scolaire.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance à la cantine de l'école de Rechèvres.

Des menus pour tous : l'engagement social de Chartres

Chaque année, le Conseil municipal fixe des tarifs en tenant compte du quotient familial, ce qui permet à chaque enfant de bénéficier de repas à un prix adapté à la situation financière de sa famille. Ainsi, pour les familles les plus modestes,

un repas ne coûte que 88 centimes. Quant aux familles nombreuses, elles profitent d'une réduction de 10 %. Un geste social qui démontre l'engagement de la Ville en faveur de toutes les familles et de leur inclusion.

Des menus sains et équilibrés : mangez local !

En plus d'être abordable, la res-

tauration scolaire de Chartres est résolument axée sur la qualité. En partenariat avec C'Chartres Restauration, la Ville veille à ce que chaque repas soit équilibré, varié et surtout savoureux. Grâce à l'intervention d'une diététicienne, les plats sont soigneusement élaborés pour assurer une nutrition optimale. Les fruits et légumes proviennent exclusivement de grossistes locaux,

garantissant ainsi leur approvisionnement en circuit court, tandis que la viande, le poisson et les produits laitiers sont sélectionnés selon des normes rigoureuses, origine France garantie. Les écoliers de Chartres savourent un pain cuit et livré par des boulangers locaux. Dans leur assiette, les enfants ont ainsi la garantie de manger, en majeure partie, le fruit du travail de nos agriculteurs et de nos artisans.

Des menus décidés de façon collégiale

Des commissions, composées d'élus municipaux, de parents d'élèves et de professionnels de l'éducation, se réunissent régulièrement pour ajuster les menus en fonction des préférences des enfants tout en respectant les recommandations nutritionnelles. Grâce à ces commissions, la diététicienne introduit une diversité alimentaire, qui garantit une alimentation équilibrée sur plusieurs repas.

Une alternative végétarienne chaque jour : vive la liberté

Consciente de l'évolution sociétale des habitudes alimentaires, la Ville propose chaque jour un menu végétarien. Un choix qui répond à la fois aux convictions personnelles de tous et aux préférences alimentaires des familles. Depuis janvier 2021, cette initiative est largement appréciée des enfants, qui ont désormais la liberté de choisir leurs aliments, en consultant en amont les menus avec leurs parents.

Réduction du gaspillage alimentaire

L'un des bénéfices de cette approche est la réduction notable du gaspillage. Lorsque les enfants sont acteurs de leur



choix alimentaire, ils consomment avec enthousiasme ce qu'ils ont choisi. Cette initiative, couplée à une organisation méticuleuse des commandes, assure un approvisionnement adéquat tout en limitant les déchets.

Une atmosphère conviviale

Dans certaines écoles chart-

raines, la mixité des âges lors des repas crée une ambiance chaleureuse. Les discussions autour de la table favorisent les échanges entre les élèves, générant une expérience de repas enrichissante, tant sur le plan nutritionnel que social. L'organisation en self permet à tous les enfants de se mélanger pour partager des repas en toute convivialité.

Viser l'excellence en proposant aux enfants une alimentation saine, abordable et de qualité. Tel est le credo de la restauration scolaire à Chartres, qui donne la priorité à l'équilibre diététique et offre un choix multiple, y compris végétarien, tout en respectant les habitudes alimentaires diversifiées d'aujourd'hui. Elle privilégie les circuits courts, valorise les produits locaux frais et s'engage fermement contre le gaspillage.

DOSSIER JEUNESSE ALLER PLUS LOIN

Chartres ouvre la voie à l'avenir avec des initiatives audacieuses : intégration de la jeunesse au débat public, déploiement de l'IA dans les écoles, et une école bilingue en vue. Découvrez comment nous innovons pour demain ! Tout en valorisant aussi les actions de tous pour inclure toutes les familles.

Conseil municipal de la Jeunesse : une plateforme pour la citoyenneté active

Le Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ) de Chartres est un reflet manifeste de l'engagement de la Ville envers sa jeunesse. Il incarne l'ambition d'intégrer activement les jeunes dans la dynamique municipale, tout en leur offrant une plateforme pour exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leurs aspirations.



Barbara Munduteguy, animatrice du CMJ, et Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale déléguée au CMJ.

Qu'est-ce que le CMJ ?

Fruit d'une initiative des élus chartrais, le CMJ vise à impliquer les élèves de 4^e et 3^e dans la vie quotidienne de la ville. Ce conseil est une opportunité unique pour ces jeunes de développer leur citoyenneté, de renforcer leur

engagement et d'aiguiser leur sens des responsabilités. Il offre à ces jeunes citoyens l'opportunité de travailler sur des projets concrets, allant de la solidarité au développement urbain, en passant par la citoyenneté et la mémoire.



Comment fonctionne le CMJ ?

Présidé par le maire et supervisé par Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale, le CMJ se compose d'élèves résidant à Chartres. Pour garantir une collaboration fructueuse, il se réunit au minimum deux fois par an en séance plénière. De plus, en fonction des projets en cours, diverses commissions ou groupes de travail sont constitués, comme la commission « Devoir de mémoire », qui s'est récemment engagée à valoriser les monuments chartrains du Chemin de mémoire en mettant en lumière des monuments chartrains.

Rejoindre le CMJ : un engagement citoyen

Représenter la jeunesse chartraine n'est pas une tâche à prendre à la légère. Les candidats au CMJ doivent être scolarisés en 4^e ou 3^e et résider à Chartres. En acceptant cette responsabilité, ils s'engagent à suivre une charte stricte, qui souligne la nécessité de travailler en équipe, d'être attentifs à la parole de chacun, de participer activement aux activités du CMJ et de la Ville, tout en restant fidèles à l'esprit de l'institution.

Les inscriptions sont ouvertes chaque année, entre septembre et octobre, et constituent une occasion inédite pour les jeunes chartrains de s'immerger dans une expérience citoyenne enrichissante, tout en contribuant de manière significative à la vie de leur ville.

En somme, le CMJ de Chartres est une initiative louable qui encourage la jeunesse à s'investir dans la vie municipale, leur offrant une plateforme pour exprimer leurs idées tout en apprenant les rouages de la gouvernance locale. Une initiative qui mérite d'être saluée et soutenue.



Emmanuelle Ferrand et Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, en compagnie des membres du CMJ venus visiter l'Assemblée nationale le 8 juillet dernier.

La 2^e session sur les rails

« Dès la rentrée de septembre, je vais effectuer une tournée des collèges pour aller présenter le CMJ, dit Emmanuelle Ferrand. 31 des 36 membres du premier CMJ seront encore là pour la 2^e session. Il y a donc des sièges à pourvoir, et ceci sans limite de nombre. Tous les nouveaux candidats sont les bienvenus.

Nous tiendrons par ailleurs un stand d'information au salon des associations, les samedi 2 et dimanche 3 septembre et, en binôme avec des élus, des membres du CMJ joueront les guides pour faire visiter l'hôtel de Ville à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les samedi 16 et dimanche 17 septembre.

L'accueil des nouveaux membres du CMJ se fera, comme l'an passé, le 11 novembre. Mais avant cela, les membres en place seront réunis deux ou trois fois pour évoquer le suivi des missions en cours.

Parallèlement au travail des différentes commissions, nous souhaitons cette année associer les jeunes conseillers à la réflexion sur la place de l'intelligence artificielle dans la société et sur le contenu du futur Historial de Chartres sous l'esplanade de la cathédrale.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement Barbara Munduteguy, l'animatrice du CMJ, mais aussi du Point information jeunesse, pour son dynamisme et son investissement sans faille. C'est elle, notamment, qui fait le lien entre les jeunes conseillers et les services de la Ville. »

► Renseignements et inscriptions

06 80 16 20 32

barbara.munduteguy@aggloville.chartres.fr



L'intelligence artificielle dans les écoles chartraines : dompter le futur

Riche d'une histoire millénaire, Chartres a toujours été à la croisée des chemins, entre tradition et modernité. Aujourd'hui, elle fait un pas audacieux vers l'avenir en envisageant le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) dans ses écoles élémentaires.



Après l'utilisation de ChatGPT par Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, lors de son discours du 8 mai dernier, un débat constructif est né. Récompensé d'une Marianne d'Or pour

cette initiative, celui-ci a proposé à la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Evelyne Mège, d'unir leurs forces pour réfléchir à la façon dont l'IA pourrait être mise au service de l'éducation à Chartres en

adaptant les méthodes pédagogiques à l'ère du numérique. Une initiative révolutionnaire qui placerait les écoles de la ville au top de l'innovation.

Individualiser l'apprentissage

L'un des principaux avantages de l'IA est sa capacité à proposer une pédagogie adaptée et individualisée. Contrairement aux méthodes d'enseignement traditionnelles, où un enseignant s'adresse à une classe entière, les outils basés sur l'IA peuvent analyser les compétences et les besoins de chaque élève afin de lui proposer des exercices et des leçons sur mesure. Cette approche individualisée pourrait ainsi permettre à chaque élève de progresser à son propre rythme, garantissant un meilleur accompagnement et réduisant les risques de décrochage scolaire.

Un complément à l'enseignant, pas un remplaçant

Ce projet de la Ville met en lumière une vérité fondamentale : si l'IA peut faciliter l'accès à la connaissance, l'apprentissage des savoirs fondamen-

taux demeure essentiel. En fait, l'arrivée de l'IA dans les salles de classe ne peut que revaloriser le rôle du professeur. Loin de le remplacer, elle recentre l'enseignant sur l'essence même de son métier : la transmission. C'est ce lien unique entre le maître et l'élève qui fait la richesse de l'éducation, et aucun outil, aussi sophistiqué soit-il, ne pourra le remplacer.

Les défis à relever

Jean-Pierre Gorges propose en premier lieu d'intégrer l'intelligence artificielle dans les tableaux numériques déjà installés dans ses écoles. Mais le projet ne s'arrête pas là. Conscient que la technologie, aussi avancée soit-elle, n'est qu'un outil, il envisage de proposer des modules de formation pour les élèves. L'objectif : apprendre à poser les bonnes questions, à utiliser l'IA de manière critique et réfléchie. Bien employée, celle-ci peut devenir un véritable tremplin pour l'apprentissage.

La formation des enseignants

à l'utilisation de ces nouveaux outils est un préalable pour garantir leur efficacité. De plus, les questions de protection de la vie privée et de sécurité des données seront au cœur des préoccupations, en particulier lorsqu'il s'agit de données concernant des enfants. La Ville de Chartres et l'Académie poseront bien sûr comme condition essentielle à ce projet que toutes les mesures soient prises pour protéger ces données sensibles.

Vers un futur éducatif innovant

Le déploiement de l'IA dans les écoles élémentaires de Chartres est un signe prometteur de l'engagement de la Ville envers une éducation innovante et adaptée aux défis du XXI^e siècle. Si ce projet est couronné de succès, il pourrait bien inciter d'autres villes et régions de France à suivre le même chemin, propulsant ainsi l'éducation française vers de nouveaux horizons.



Une Marianne d'Or pour Jean-Pierre Gorges grâce à ChatGPT

Pour son 40^e palmarès, le concours des « Marianne d'Or » a souhaité récompenser Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, pour son discours du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, rédigé par ChatGPT. La requête du maire à l'AI était la suivante : « *Un discours du 8 mai qui mette l'accent sur les chemins de mémoire et Chartres en avant.* » « *Il y avait des lourdeurs, des répétitions, mais le résultat était conforme à mes attentes* », avait alors commenté Jean-Pierre Gorges.

La Marianne d'Or est un concours national récompensant les bonnes pratiques mises en place par les élus locaux et acteurs novateurs : innovation, transition écologique, politiques sociales solidaires...

Demain, une école bilingue à Chartres ?

Conscient des défis de l'éducation, le maire, Jean-Pierre Gorges, a missionné Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, et Lucie M'Faddel*, conseillère municipale, pour étudier la création d'une école primaire bilingue à Chartres. Explications d'une candidature.



Si la Ville peut offrir un soutien non négligeable à l'émergence d'un tel projet, celui-ci dépend cependant des moyens dont dispose l'Éducation nationale.

Ce projet ne se résume pas à une simple innovation pédagogique. Il est au carrefour de préoccupations majeures et s'inscrit dans les orientations nationales. Le but ? Proposer une éduca-

tion bilingue accessible tout en répondant aux souhaits récemment exprimés par les parents sur le territoire.

Lors des discussions avec l'Éducation nationale, il a été évoqué la sélection d'une école primaire adaptée. Dominique Dutartre a suggéré de passer par l'école primaire d'application Le Grand Jardin. En effet, elle ferait un candidat idéal,

de par son historique d'initiatives pédagogiques. Le collège de secteur, quant à lui, manifeste une volonté d'ouverture internationale, qui garantit une continuité dans le parcours bilingue des élèves.

Lors de rencontres avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, il est apparu clairement que le succès de tels programmes

repose sur l'engagement et la formation des équipes pédagogiques. L'accent est mis sur le volontariat, la formation continue et la mise à disposition d'assistants linguistiques natifs.

Modèles de réussite

Les retours d'expériences d'autres communes et écoles bilingues fournissent de précieux enseignements. Plusieurs modèles de réussite se dégagent :

- certaines de ces communes ont choisi d'intégrer rapidement des élèves anglophones et d'épauler les enseignants avec des locuteurs natifs. Des échanges scolaires avec Chichester, dont le jumelage avec Chartres est particulièrement actif, sont à envisager ;
- d'autres ont déployé des moyens pour un enseignement bilingue dès la maternelle, en collaborant étroitement avec l'Éducation nationale. La Ville étudie l'opportunité de faire intervenir les enseignants de Chartres International dans les écoles, sous la responsabilité de la directrice académique ;
- quelques sections bilingues, gérées par des associations, ont même opté pour un modèle payant. En la matière, les Amis des jumelages et leurs professeurs pourraient se révéler des partenaires précieux.

Une offre éducative renouvelée

Au-delà des aspects logistiques et pédagogiques, ce projet témoigne d'une volonté municipale de mettre l'usager au cœur de l'initiative. Il promet non seulement une éducation enrichissante pour les élèves, mais aussi une attractivité renouvelée pour la Ville.



Lucie M'Faddel, conseillère municipale

Parents et enfants peuvent s'attendre à une offre éducative renouvelée, qui favorise une ouverture culturelle et linguistique et constitue une solide préparation pour les défis de demain. Le futur de l'enseignement à Chartres apparaît pro-

metteur et la mise en place d'une école bilingue pourrait bien être la pierre angulaire. À suivre...

*Présenté fin 2022, le rapport de Lucie M'Faddel sert de base aux échanges entre la Ville et l'Éducation nationale, comme avec les écoles privées.

Tourisme en famille : des aventures pour petits et grands !

Vous rêvez d'un week-end où parents et enfants s'épanouissent à l'unisson ? C'Chartres Tourisme exauce vos souhaits avec son offre spéciale famille pour un séjour harmonieux et riche en découvertes.

Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme, dévoile les secrets de cette formule magique.

Votre Ville : Parlez-nous parler de l'offre « spécial familles » proposée par C'Chartres Tourisme

Isabelle Mesnard : Nous avons conscience que chaque famille a ses propres besoins. Notre plan « spécial familles » est le fruit de nombreuses réflexions. Il répertorie des adresses adaptées, que ce soit en matière de restauration, d'hébergement ou de loisirs. Tout est pensé pour que chaque moment passé en Terres de Chartres devienne un souvenir inoubliable.

Parlons restauration. Quels sont les critères pour qu'un restaurant figure dans votre sélection ?

Nous privilégions les établissements offrant un accueil et des équipements adaptés aux familles : chaises hautes, rehausseurs, espaces jeux pour les enfants, et même parfois des chauffe-biberons ! L'idée est que parents et enfants puissent profiter d'une pause gourmande en toute sérénité.

Et pour l'hébergement ?

Les critères sont tout aussi exigeants. Nous recommandons des établissements disposant de chambres familiales, communicantes ou encore équipées pour accueillir les plus jeunes avec des lits et chaises adaptés.

Quels loisirs proposez-vous aux familles ?

Chartres regorge d'activités pour toute la famille. En extérieur, nous suggérons des balades dans nos parcs et jardins ou encore des excursions le long du Plan Vert. Pour les jours plus capricieux, notre complexe aquatique, les parcs de trampoline et d'attraction intérieur offrent des moments de détente et d'amusement.



Isabelle Mesnard, conseillère municipale et présidente de C'Chartres Tourisme.

Un mot pour convaincre les familles de choisir Chartres ?

Chartres est une ville d'histoire, de culture et de divertissements. Avec notre offre, nous voulons montrer qu'elle est aussi une ville ouverte à toutes les familles, où chaque membre, quel que soit son âge, trouvera de quoi se distraire et s'émerveiller. Venez vivre l'aventure chartreuse !

DOSSIER JEUNESSE

PENSER LA VILLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS

À Chartres, l'épanouissement de vos enfants est au cœur de toutes les préoccupations. Partout, la Ville s'engage à leur offrir un environnement optimal et stimulant. L'avenir commence ici, avec une vision urbaine qui intègre l'ensemble des besoins et aspirations de la famille, faisant de la ville un lieu vivant, sain, et inspirant pour nos enfants. Une promesse d'excellence qui touche à tous les aspects de la vie quotidienne et qui façonne la ville en véritable terrain d'exploration, d'apprentissage et de plaisir.

Des déplacements en toute sécurité

Étape essentielle du programme de la « ville apaisée », la généralisation du 30 km/h a permis de renforcer la sécurité des usagers de la voie publique et particulièrement celle des enfants et de leurs familles qui circulent quotidiennement aux abords des écoles, à pied, à vélo ou en voiture. La Ville continue par ailleurs d'aménager la voirie et les passages piétons et d'améliorer l'éclairage public.



Le challenge des Pistes d'éducation routière, supervisé par les agents de la police municipale.

En 2022, des travaux ont été réalisés aux passages piétons de l'avenue Victor-Hugo situés devant l'entrée de l'école Jean-Paul-II et du parc Jacques-Grand. Des îlots franchissables ont été installés, la largeur des trottoirs a été augmentée et celle de la voirie réduite. Les passages piétons ont aussi été équipés d'un éclairage au sol qui se déclenche quand on traverse. Ce type d'expérimentation est mené sur le passage piéton devant le collège Jean-Moulin, où les dalles LED posées au sol sont visibles à plusieurs dizaines de mètres.

Grâce à des panneaux de signalisation « attention aux enfants » et « prudence école », la Ville incite automobilistes et cyclistes à la vigilance.

Les héros du quotidien : les agents de sécurité de la voie publique

Les agents de sécurité de la voie publique, véritables héros du quotidien, sont là, tous les jours et par tous les temps, pour assurer la sécurité des enfants, forçant les automobilistes à marquer l'arrêt pour laisser traverser les enfants. Leur dévouement mérite le respect et la bienveillance de tous. Leur travail, souvent sous-estimé, est un pilier de la sécurité de nos enfants.

L'éducation à la sécurité routière

En complément de ces mesures, la sécurité routière est enseignée dans les écoles par la police municipale. C'est souvent l'occasion d'encourager les écoliers à utiliser le vélo, un moyen de transport à la fois durable et sain. La Ville continue d'ailleurs de rendre ses pistes cyclables toujours plus visibles, pour inciter davantage les enfants et leurs parents à opter pour ce mode de déplacement.

La sécurité aux abords des écoles est une priorité majeure et une responsabilité partagée. Les efforts conjoints de la Ville, des agents de sécurité et des forces de l'ordre créent un environnement plus sûr et apaisé pour nos enfants, tout en encourageant un mode de vie plus actif et respectueux. Un bel exemple d'engagement collectif pour le bien-être de tous.

Des groupes scolaires pour une évolution harmonieuse

À Chartres, quand il s'agit de rénovation urbaine et d'aménagement scolaire, la vision se traduit par une harmonisation de l'espace éducatif, facilitant la vie des parents et optimisant le parcours scolaire des enfants. Au cœur de ces initiatives, la place Roger-Joly, symbolise parfaitement cette aspiration.



La nouvelle école Guéry et l'aménagement de la place Roger-Joly.

La place Roger Joly : un exemple d'aménagement cohérent

Cernée d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'un collège, la place Roger-Joly est le modèle de ce que devrait être un aménagement urbain axé sur la simplicité et la cohérence. Finis les tracasseries matinaux des parents contraints de déposer leurs

enfants à différents endroits. Grâce aux millions investis par la Ville à la SPL Chartres Aménagement, les établissements scolaires convergent en un point central, offrant ainsi un espace unique de développement pour les enfants.

La volonté de Jean-Pierre Gorges et de son équipe était claire : redéfinir un quartier. Exit le sta-

tionnement encombrant, place à des aménagements paysagers invitant à la détente et à la contemplation. Les bancs publics, les espaces verts et l'entrée relocalisée du collège Sainte-Marie donnent à cette place un cachet à la fois fonctionnel et esthétique.



L'école Henri-IV

Le groupe scolaire Henri-IV : une conception novatrice

S'éloignant de la traditionnelle distinction entre différents niveaux scolaires, le groupe scolaire Henri IV se présente comme une enceinte monolithique, ponctuée de verdure et définissant clairement les étapes de l'enfance. À l'intérieur, chaque étape de l'apprentissage trouve sa marque : formes pour la crèche, couleurs pour la maternelle et éléments industriels pour le primaire.

La structure du bâtiment en elle-même est une démonstration d'innovation. Le béton prédominant est complété par des toitures végétalisées offrant une excellente inertie thermique. Les capteurs solaires, les tuyaux de ventilation double flux et les protections solaires sont autant d'éléments participant à la haute qualité environnementale de l'établissement. Ce bâtiment est un acteur central de la renova-

tion urbaine, incarnant l'attractivité du nouveau quartier.

Une vision urbanistique centrée sur la famille

À travers ces deux exemples, la vision urbanistique du maire se révèle clairement : faciliter la vie des familles en centralisant les espaces d'éducation. En ayant grandi dans une famille nombreuse et étant lui-même père et grand-père, Jean-Pierre Gorges comprend les défis quotidiens des parents en milieu urbain.

Ces aménagements, au-delà de leur côté pratique, sont avant tout pensés pour offrir aux enfants un cadre sécurisant et apaisant, et aux parents, une vie simplifiée.

Astuce

Pour faciliter la fluidité du trafic, évitez les créneaux de dépose aux écoles lors de vos déplacements. Laissons la place aux familles et assurons-nous que nos déplacements n'entravent pas la sérénité des lieux d'apprentissage. Après tout, une ville bien pensée est une ville qui respecte ses habitants, à chaque étape de leur vie.

En somme, à Chartres, l'éducation et l'urbanisme marchent main dans la main pour offrir aux citoyens un cadre de vie optimisé et réfléchi. Et cette réflexion continue pour proposer ce modèle dans davantage d'endroits de la Ville, qui possèdent encore des établissements éparpillés.

En somme, à Chartres, l'éducation et l'urbanisme marchent main dans la main pour offrir aux citoyens un cadre de vie optimisé et réfléchi. Et cette réflexion continue, pour proposer ce modèle dans davantage d'endroits de la Ville, qui possèdent encore des établissements éparpillés.

PENSER LA VILLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS

Des équipements sportifs et des aires de jeux dans tous les quartiers

La politique de la Ville en matière de sport et d'équipements ludiques pour enfants se traduit par des investissements dans des infrastructures de qualité, qui permettent de combler toutes les attentes. Chartres compte ainsi, disséminés dans tous les quartiers, une quinzaine de stades, salles omnisports et complexes sportifs, plus d'une dizaine de city parks pour les ados et de multiples aires de jeux pour les plus petits. Des équipements partagés qu'il convient d'utiliser avec respect.

Les équipements sportifs

Halle Jean-Cochet

Salle omnisports avec gradins et mur d'escalade.
Rue Jean-Monnet
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Complexe Squash et badminton

Le plus grand du genre en France.
12, avenue François-Mitterrand

L'Odyssée

Rue du médecin général Beyne
Le plus grand complexe aquatique de France.

Complexe de la Madeleine

Rue des Épargnes
Salle omnisports avec gradins, dojo et deux salles de gymnastique.
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Complexe Roskopf

Rue Jules-Hetzel
Salle omnisports et dojo et salle de tennis de table.



Le skatepark des Petits-Clos.

Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Gymnase Fulbert

Rue des Hauts-de-Chartres
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Gymnase Charles-Péguy

Rue Francis-Vovelle
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Gymnase Châteaudun

Rue de Châteaudun
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Stade Jacques-Couvret

Route des Grands-Prés
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Stade James-Delarue

Rue de Sours
Terrain synthétique



Des jeunes élèves du Complexe Squash et badminton.



Les stades Lucien-Fagnou et Claude-Panier aux Bas-Bourgs.



Le city-park des Trois-Ponts.

**Stades des Bas Bourgs :
Lucien-Fagnou
et Claude-Panier**

Rue Georges-Brassens
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Stade Jean-Gallet

Rue Jean-Monnet
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Stade de Rechèvres

Rue du Commandant-Chesne
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

Stade de la Madeleine

Rue des Épargés
Du lundi au dimanche en fonction du calendrier de réservation.

City-parks

Aire Beaulieu

Avenue François-Mitterrand

Aire Blériot

Rue Blériot

Aire Bois de la Chaud

Chemin des Hauts-Menus

Aire Flandre-Dunkerque

Rue Flandre-Dunkerque

Aire Gabriel-Loire

Rue Gabriel-Loire

Aire Les Grands-Prés

Route des Grands-Prés

Aire Le Puits-Drouet

Ruelle du Puits-Drouet

Aire Les Trois-Ponts

Rue de Launay

Aire Barruzier

Parc Barruzier

Aire Clos Pajot

Avenue des Sablons

PENSER LA VILLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS

Pour que la culture soit un jeu d'enfants

De la médiathèque à la scène théâtrale, de l'archéologie à la musique classique, la Ville déploie un panorama d'activités culturelles destinées à éveiller la curiosité et nourrir l'imagination des enfants. Librement, le parcours culturel s'ouvre à tous les âges, offrant un accès inédit à un riche patrimoine artistique. Un voyage passionnant à travers l'art et l'histoire, pour que la culture soit un jeu d'enfant.



| La Maison Picassiette

La médiathèque l'Apostrophe et la bibliothèque Louis-Aragon organisent des lectures, des projections de films et des ateliers numériques pour différents âges les mercredis et samedis de septembre à juin et pendant les petites vacances. L'ensemble des activités est présenté dans Alinéas, le bulletin trimestriel des bibliothèques.

Au **musée des Beaux-Arts**, qui dévoile ses riches collections du Moyen Âge au XX^e siècle à travers des expositions temporaires ou permanentes, des livrets-jeux invitent les enfants à regarder les oeuvres et l'architecture de ce bâtiment historique avec un oeil amusé ! Des animations et ateliers y sont aussi proposés pendant les vacances scolaires.

Le **Théâtre de Chartres** met à l'affiche des spectacles (musique, danse, humour, théâtre...) à découvrir en famille. Parmi les 45 spectacles de la saison 2023-2024 du Théâtre de Chartres, 6 sont ainsi accessibles à partir de 10 ans et 7 s'adressent à des enfants de 1 à 8 ans (voir la présentation de la saison théâtrale page 79).

La **Maison Picassiette** est un bijou d'art brut né de l'imagination d'un Chartrain passionné, Raymond Isidore. Recouverte de fresques et d'ornementations réalisées avec des fragments de vaisselle brisée, cette curiosité labellisée Patrimoine du XX^e siècle ne manquera pas d'éveiller l'intérêt des enfants.

Le **conservatoire de musique et de danse** propose des concerts et spectacles musicaux de novembre à juin. Une grande diversité (jazz, classique, musiques actuelles, danse...) à partager en famille.

Le **Chemin des Arts** présente des expositions d'art contemporain à la collégiale Saint-André, au prieuré Saint-Vincent et à la chapelle Saint-Éman. De multiples occasions de découvrir différents modes d'expression artistiques : sculpture, peinture, photographie, mosaïque...

La **direction de l'Archéologie** propose pendant les vacances des ateliers ludiques par demi-journée pour les archéologues en herbe de 6 à 12 ans. L'occasion de s'initier à différentes disciplines comme l'archéozoologie, la céramologie, le théâtre antique, les peintures murales, la préhistoire... Sans oublier plusieurs journées porte-ouvertes ou événements grand public organisés durant l'année.

Le **cinéma Les Enfants du Paradis** programme chaque mois des séances « 1.2.3 ciné » pour faire découvrir des nouveautés en avant-première ou des classiques destinés au jeune public.



.Lecture de contes pour enfants à l'Apostrophe.



Des ateliers pour enfants au musée des Beaux-Arts.



Une classe patrimoine conduite par la direction de l'Archéologie en novembre 2022 à l'école Henri-IV.

20 ans déjà !

Après quatre ans d'absence, la Fête de la lumière fait son grand retour dans le cœur de ville le samedi 16 septembre, pour vous en mettre plein les yeux.

« **D**epuis la première Fête de la lumière, les 20 et 21 septembre 2003, suivie dès l'année suivante de la première édition de Chartres en lumières, le succès ne s'est jamais démenti, confie Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle. Sans doute aussi parce que nous ne nous sommes jamais endormis sur nos lauriers, veillant tout au long de ces années à rester à la pointe de l'innovation en matière de scénographies. Au point que notre savoir-faire est aujourd'hui reconnu dans le monde entier.

Le samedi 16 septembre de 21 h à 1 h du matin, jour de la 18^e Fête de la lumière, une vingtaine de compagnies viendront éblouir le cœur de ville avec des installations lumineuses, des déambulations, des spectacles joués en plusieurs endroits, des acrobates, des musiciens et des prouesses technologiques, à l'image des étonnantes fleurs bio-luminescentes de la start-up chartreuse Aglaé.

Sans oublier la mise en lumière, en avant-première, de deux sites supplémentaires. L'un, l'église Saint-Aignan, fait son grand retour, l'autre est une nouveauté : la façade du Conseil départemental, place Châtelet, où seront mises en valeur toutes les beautés naturelles et patrimoniales de l'Eure-et-Loir. Deux scénographies



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle.

que vous retrouverez ensuite au programme de la saison 2024 de Chartres en lumières.

Profitez bien de cette soirée grandiose et féérique, pleine de magie, d'humour, de poésie ou d'émotion, et dont vous, spectateurs émerveillés, serez aussi parfois les acteurs ! »

- ❶ La Belle Illusion, de la compagnie Remue Ménagement.
- ❷ Un Bal de facéties, de la compagnie Spectaculaires, allumeurs d'images.

20 ANS
CHARTRES
EN LUMIÈRES | 2023
L'ÉCLAT DU PATRIMOINE



© Camille Dampierre

1



2

© Spectaculaires

Demandez le programme !

Le programme détaillé de la Fête de la lumière sera disponible le jour de la manifestation :

- dans les quatre chalets d'informations installés place des Halles, sur l'esplanade de la cathédrale, côté portail sud, esplanade de la Résistance et boulevard Chasles, en face du cinéma Les Enfants du Paradis ;
- sur les sites chartres.fr et chartres-enlumiere.com et sur l'application Chartres en lumières.

INFOS PRATIQUES

Le samedi 16 septembre de 21 h à 1 h du matin

Circulation

Attention ! à partir de 16 h le samedi 16 septembre, prévoyez des difficultés pour circuler aux abords du cœur de ville (la zone en jaune sur le plan). Les accès à la place des Epars seront fermés à partir de 18 h



Parking

- Les entrées des parkings Q-Park Place des Halles, Cathédrale et Cœur de ville (côté place - des Epars) seront fermées le samedi à partir de 18 h jusqu'au dimanche à 5 h du matin.
- L'entrée « Courtille » du Parking Cœur de ville restera ouverte toute la soirée.
- Les sorties de tous les parkings resteront ouvertes toute la soirée.



FÊTE DE LA LUMIÈRE

Flash-backs

- ❶ Fête de la lumière 2015
- ❷ Fête de la lumière 2017
- ❸ - ❹ Fête de la lumière 2018
- ❺ Fête de la lumière 2019





5
© Ikonossa



6

2022, l'année des chocs successifs

En juin dernier, le Conseil municipal a adopté le Compte financier unique de la Ville pour l'année 2022. Franck Masselus, adjoint en charge des Finances, revient sur ce bilan financier d'une année agitée.



Franck Masselus, adjoint au maire en charge des Finances

Votre Ville : Franck Masselus, après coup comment regardez-vous l'année 2022 ?

Franck Masselus : Comme une succession de chocs que nous avons dû encaisser, amortir et gérer. Après les années Covid, l'économie est répartie plein pot dans le monde. D'où un retour de l'inflation, encore aggravée trois mois plus tard par les débuts de la guerre en Ukraine, qui a provoqué une déstabilisation durable

des économies européennes, avec l'amplification de l'inflation à cause de la tension sur les matières premières, et l'apparition d'une crise énergétique durable.

Comment avez-vous géré les conséquences pour Chartres ?

Le renchérissement des énergies a impacté directement les collectivités, qui ne bénéficiaient pas du bouclier tarifaire. Conséquence logique de l'inflation, le point d'indice du traitement des fonctionnaires et agents publics a été réévalué. De même, les taux d'intérêt, c'est-à-dire le loyer de l'argent, faibles 10 années durant, sont repartis à la hausse. Et au fur et à mesure du renouvellement de nos marchés de fournitures, d'entretien et de maintenance, nous avons dû supporter des hausses, parfois de 20 % ! Pendant les années Covid, nous avons pu dégager des excédents de fonctionnement importants, c'en était désormais terminé : les manifestations reprenaient avec les subventions correspondantes aux associations. Nous avons pourtant fait le choix de maintenir les importants investissements prévus. Et, ce qui concerne directement les Chartreains, nous avons gardé stables les taux de fiscalité de nos impôts locaux, la taxe foncière pour l'essentiel. Si vous lisez les journaux, cette décision est

rare aujourd'hui en France, où les taux de taxe foncière explosent dans la grande majorité des villes. Mais c'était notre engagement. Pourtant, dans le même temps, l'Assemblée nationale avait réévalué les bases fiscales sur lesquelles nous appliquons nos taux de 3,4 % seulement, c'est-à-dire bien moins que l'inflation. Pire encore, la Dotation globale de fonctionnement, qui nous apporte l'essentiel des financements de l'État, n'a pas son montant aligné sur l'inflation.

Des motifs de satisfaction ?

La stabilité des taux municipaux de notre fiscalité, le maintien de nos investissements, avec les débuts de l'achèvement des travaux du Pôle Gare, du Pôle Administratif, la livraison du théâtre OFF pour le plus grand bénéfice de l'offre culturelle chartreuse et de nos compagnies théâtrales locales, la poursuite des grands chantiers d'aménagement des quartiers, etc. Certes, nous avons dû gérer serré. Et nous avons réussi à garder une capacité correcte de remboursement de notre dette. Même si notre ratio en la matière est passé de moins de 9 ans à un peu moins de 11 années. C'est cet effort de gestion qui nous permet de garder sereinement la confiance de nos partenaires financiers, avec l'obligation évidente de maintenir cette rigueur cette année.

Calendrier des rencontres de proximité 2023-2024

En septembre, Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie, reprend ses permanences dans les maisons pour tous des différents quartiers de la Ville.

Maison pour tous des Petits-Clos

QUARTIER DES CLOS

Mardi 12 septembre de 14 h à 19 h

Maison pour tous des Petits-Clos

QUARTIER CROIX-BONNARD

Mardi 3 octobre de 14 h à 19 h

Maison tous du Pont-Neuf

QUARTIER CLOS-L'ÉVÊQUE/FILLES-DIEU

Mercredi 18 octobre de 14 h à 19 h

Maison pour tous des Comtesses

QUARTIER SAINT-BRICE

Mardi 14 novembre de 14 h à 19 h

Maison pour tous des Comtesses

QUARTIER COMTESSES

Mardi 12 décembre de 14 h à 19 h

Maison pour tous des Hauts-de-Chartres

QUARTIER DES HAUTS-DE-CHARTRES/
SAINT-CHÉRON

Mardi 16 janvier de 14 h à 19 h

Maison pour tous de la Madeleine

QUARTIER MADELEINE

Mardi 6 février de 14 h à 19 h

Maison pour tous de la Madeleine

QUARTIER MADELEINE

Mardi 13 février de 14 h à 19 h

Maison pour tous de Bel-Air

QUARTIER BEL-AIR

Mardi 12 mars de 14 h à 19 h

École Grand Jardin

QUARTIER JEANNE-D'ARC

Mercredi 3 avril de 14 h à 19 h

Maison pour tous de Rechèvres-La Cité

QUARTIER DROUAISE

Mardi 16 avril de 14 h à 19 h



Maison pour tous de Rechèvres-La Cité

QUARTIER RECHÈVRES

Mardi 14 mai de 14 h à 19 h

Hôtel de Ville

CENTRE-VILLE

Mardi 4 juin de 14 h à 19 h

Les permanences de proximité ont lieu uniquement sur rendez-vous.

► Contact

Secrétariat des élus

02 37 23 41 78

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les prochaines réunions
publiques avec le maire,
Jean-Pierre Gorges

Mercredi 11 octobre à 20 h

Maison pour tous des Petits-Clos
(quartier des Clos et Croix-Bonnard)

Mardi 7 novembre à 20 h

Maison pour tous du Pont-Neuf
(quartier Clos-l'Évêque/Filles-Dieu)

LA VILLE VOUS PROPOSE

Des activités sportives pour adultes et seniors



ACTIVITÉS ADULTES

Le lundi de 18 h 30 à 20 h

Complexe de la Madeleine

1^{er} trimestre

REMISE EN FORME

2^e trimestre

BADMINTON

3^e trimestre

Volley-ball

ACTIVITÉS SENIORS

Le mardi de 15 h à 17 h

1^{er} trimestre

BOWLING

X Bowl Barjouville

2^e trimestre

TENNIS DE TABLE

Salle de Rechèvres

3^e trimestre

GOLF

Golf de Chartres Fontenay

INSCRIPTIONS

Réservations et inscriptions uniquement en ligne sur chartres.fr, rubrique « services en ligne » puis « portail famille »

Pour les résidents chartrains :

à partir du lundi 4 septembre

Tarifs trimestriels de 27 €

Pour tous :

à partir du mercredi 6 septembre

à 14 h

Tarifs trimestriels : 31,50 €

Les inscriptions sont prises en compte dès le règlement de la cotisation, après présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de domicile.

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs diplômés

► Renseignements :

Direction de la Jeunesse,
des Sports et des Grands
équipements

02 37 18 47 70 de 9 h à 17 h
chartres.fr rubrique « sports &
loisirs »



Grande collecte des archives du sport

20
TERRE
DE JEUX
24



Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2023, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les Archives de la Ville et de Chartres métropole font appel aux clubs, pratiquants amateurs, bénévoles, supporters, photographes... pour lancer une grande collecte de documents originaux relatifs à la pratique sportive à Chartres et dans les autres communes de l'agglomération depuis la fin du XIX^e siècle : photographies, films, affiches, flyers, archives person-

nelles, documents administratifs relatifs au fonctionnement d'un club ou d'une association sportive.

Par don, dépôt ou prêt ponctuel, ces documents transmis aux Archives viendront enrichir la mémoire collective et permettront ainsi de préserver et de valoriser le patrimoine sportif.

► Renseignements

archives@agglo-ville.chartres.fr
02 37 23 40 41

Les ateliers du BIJ

SALON DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre de 10 h à 19 h et le dimanche 3 septembre de 11 h à 18 h, le Bij sera présent place des Épars pour vous informer sur les activités sportives et culturelles proposées par la Ville.

JOBS ÉTUDIANTS

- **Le mercredi 6 septembre de 14 h 30 à 16 h**, l'agence d'intérim Crit intérim sera présente au Bij pour réceptionner vos candidatures.

- **Le mercredi 13 septembre de 14 h 30 à 16 h 30**, l'agence d'intérim Randstad Inhouse sera présente au Bij pour réceptionner vos candidatures.

- **Le mercredi 20 septembre de 14 h à 16 h**, le restaurant Mc Donald's sera là pour recueillir vos candidatures. Atelier sur inscription. Pensez à venir avec votre CV.

PERMANENCE DU BIJ AU HAPPY CAMPUS DAY

Jeudi 14 septembre de 14 h à 18 h

INFO SERVICE CIVIQUE

Samedi 23 septembre de 14 h à 16 h

Toutes les informations sur le Service civique, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. service-civique.gouv.fr

BAFA

Mercredi 27 septembre de 14 h à 16 h 30

Atelier sur inscription. jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

INFOS ÉTUDIANT(E)S

Les référents sont disponibles pour échanger sur vos droits et vous aider dans vos démarches. referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr
[@referent.etudiant.chartres](https://www.instagram.com/referent.etudiant.chartres)



► Bureau information jeunesse

32, mail Jean-de-Dunois
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15
02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
[@Bij de Chartres](https://www.instagram.com/Bij_de_Chartres)

VITRINES C'CHARTRES

Apéro time de septembre

De la musique, des tables, des bancs, des boissons apéritives et des spécialités à déguster pour passer une belle soirée de fin d'été... C'est le programme de l'Apéro time de rentrée organisé par les Vitrites C'Chartres le vendredi 8 septembre place Châtelet.

Un moment convivial en compagnie de vos commerçants, qui vous feront découvrir de nouvelles saveurs. Venez nombreux !

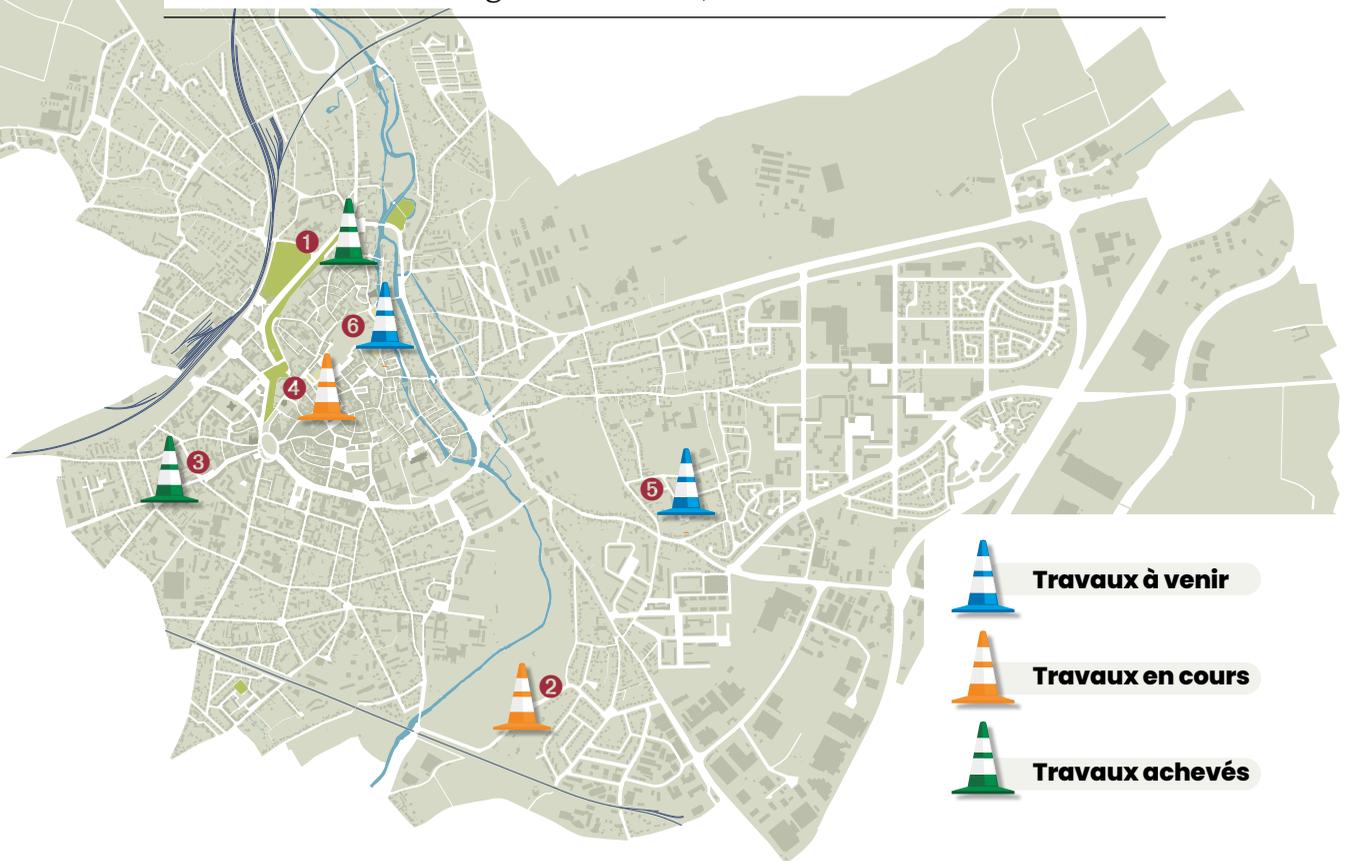
► Apéro Time

Samedi 9 septembre de 18 h à minuit
Place Châtelet
Entrée gratuite



Les travaux dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.



Ville apaisée

La mise en place de la ville apaisée, lancée en janvier 2021, continue : réaménagement des rues pour sécuriser et favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, mises en sens unique et suppression des feux de circulation autant que possible, etc. L'objectif est de rendre la ville plus agréable et plus facile à vivre pour y remettre l'habitant en son cœur.

1 Avenue Alsace-Lorraine

Les travaux de l'avenue Alsace-Lorraine ont été achevés cet été avec la réfection des trottoirs et de l'enrobé ainsi que le marquage au sol du double-sens cyclable.



Sur le boulevard Charles-Péguy, deux stops remplacent désormais les feux de circulation.

2 Rue des Chaises et de Launay



Des travaux ont été opérés cet été sur la chaussée des rues des Chaises et de Launay afin de réduire la vitesse des véhicules et faciliter les déplacements doux. Rue de Launay, le marquage d'une « *chaussée à voie centrale banalisée* » a été réalisé entre le carrefour des Trois-Ponts et le camping de Chartres. Six îlots de rétrécissement seront installés début septembre dans les deux rues.

L'expérimentation sans feux se poursuit

Dans le cadre du programme de la ville apaisée, les feux de circulation situés au carrefour des rues de Launay, du Gord et Saint-Brice ont été masqués fin août. La priorité de circulation est accordée aux véhicules en provenance de la rue de Launay. Deux stops ont été matérialisés sur les rues du Gord et Saint-Brice, de part et d'autre de l'intersection. Après une expérimentation concluante, les feux masqués au carrefour de l'avenue François-Mitterrand et des rues de Launay et d'Allonnes ont quant à eux été définitivement supprimés fin août.

Les autres travaux

3 Rue du Quatorze-Juillet



Affaissée, la chaussée de la rue du Quatorze-Juillet a été rénovée pendant l'été afin d'aménager un quai pour le futur Bus à haut niveau de service (BHNS).

4 Place Jean-Moulin



Les travaux de réparation des réseaux humides et de comblement de la place Jean-Moulin ont démarré fin août et seront finalisés fin septembre.

5 Impasse des Celtes



Fin septembre, la Ville procédera à l'installation d'une aire de jeux pour enfants dans le square public situé entre l'impasse des Celtes et la rue du Repos. La structure sera équipée d'une cabane avec un accès par un pont de singe et un mât composé d'un filet ludique. Pour les plus petits, un jeu à bascule en forme de poisson sera ajouté. Le revêtement du sol de sécurité sera souple et de couleur sable. Une zone bleue symbolisera un point d'eau. Fin des aménagements en octobre.

6 Pourtour de la cathédrale



Le 2 octobre débiteront les travaux de réaménagement du pourtour de la cathédrale, dont l'objectif est de recomposer l'espace urbain pour mettre encore mieux en valeur le monument. Le projet concerne les rues du Cloître Notre-Dame, des Acaïas, aux Herbes, des Changes jusqu'aux rues au Lait et Saint-Yves.

Lors de la première phase de ces travaux, qui seront réalisés secteur par secteur jusqu'en juin 2025, la Ville et Chartres métropole interviendront sur les réseaux : finalisation du renouvellement du réseau eau potable, réhabilitation des eaux usées et pose de réseaux eaux pluviales et de réseaux secs.

En conséquence, le stationnement et la circulation seront interdits dans les rues concernées, en fonction de l'évolution des travaux.

Pour ceux qui ont accès à un stationnement, la Ville mettra à leur disposition une place sur la butte des Charbonniers.

► Pour toute question, contacter Marlène Lebrun
marlene.lebrun@agglo-ville.chartres.fr
02 37 91 37 88

ERRATUM Stationnement payant dans le quartier Épargne-Concorde

Depuis avril, le stationnement résidentiel est rendu payant dans le quartier de l'Épargne, qui englobe les rues de Bellevue, du Chemin-de-Fer, de la Concorde, de l'Épargne, du Faubourg-Saint-Jean et de la Prévoyance.

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un précédent numéro, la plage horaire de stationnement payant reste la même que celles des autres zones payantes de la Ville, soit du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et limitée à 3h30 par demi-journée avec 30 minutes gratuites de stationnement par demi-journée. Pour rappel, les résidents du quartier peuvent stationner gratuitement grâce à la vignette résidentielle. Pour les visiteurs, le stationnement est gratuit en dehors des périodes payantes.

Vers un nouveau quartier

Depuis 2015, année de démolition des halles Sernam, les alentours de la gare se sont remarquablement métamorphosés. Disparition des friches et terrains techniques ferroviaires, rénovation de la gare et réaménagement de sa place et des rues alentour, construction de la passerelle piétonne et de la plateforme intermodale, du Colisée... le programme Pôle Gare fait son œuvre. Daniel Guéret, conseiller municipal référent, nous en propose un point d'actualité.



Daniel Guéret, conseiller municipal en charge du Pôle Gare

À la fin des années 1990, le périmètre contraint de la gare souffrait d'une surfréquentation anarchique des différents transports qui y convergeaient. Le programme Pôle Gare est né en 2006 pour y repenser les circulations... mais pas seulement ?

Daniel Guéret : En effet ! Ceux qui fréquentaient le quartier à l'époque se souviendront sans difficulté de l'ambiance

qui y régnait. Des bouchons incommensurables aux heures de pointe quand les voitures essayaient de se faufiler parmi les bus et les cars en voisinage de la gare routière, et un périmètre très marqué par la présence du fer. On y trouvait notamment tous les services de l'entretien et de la logistique des trains, et les espaces du Sernam dédiés au fret, qui ressemblaient à des friches. Sans parler de l'aménagement de l'espace public, particulièrement représentatif du « *tout-voiture* » des années 1960-1970 et où le piéton avait du mal à trouver sa place. Le quartier n'était vraiment pas en bon état.

D'où l'idée, dès le premier mandat de Jean-Pierre Gorges, de recréer un vrai quartier ?

DG : Nous sommes en effet partis de l'idée que la vie de la ville devait réinvestir le périmètre des infrastructures ferroviaires, et nous avons étudié avec SNCF et ses filiales la possibilité de les délocaliser. Sur les 7 ha libérables, il était évident que nous avions toute possibilité de poser les bases du renouveau du quartier : construire des logements, des services, des bureaux et des commerces. Le maire, également président de l'Agglomération, a alors eu l'idée d'y positionner la salle de spectacles

qui faisait défaut à Chartres métropole : le Colisée. Loin des tentations d'exiler un tel équipement dans les champs, il s'agissait pour Chartres de poursuivre l'enrichissement de son cœur de ville.

Nous avons fait passer le quartier dans la configuration de notre ville apaisée

Aujourd'hui, où en est le Pôle Gare ?

DG : Pour ce qui est des mobilités, l'essentiel est fait. L'ancienne gare routière a été délocalisée temporairement le temps que l'on crée la définitive en face de la gare, ce qui a permis de réorganiser les circulations et d'ériger la passerelle piétonne. Pour la première fois de son histoire, c'est-à-dire depuis 1849, les trains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce aux ascenseurs que nous avons installés. Par ailleurs, depuis 2019, la gare dispose d'un dépôt minute - station taxi sécurisé, localisé en dehors des flux de circulation. Enfin, face à la gare, au-dessus du nouveau parking, la plateforme intermodale est en cours d'aménagement.

Elle entrera en fonction en septembre 2024 et accueillera tous les bus et cars desservant la gare. Nous avons également fait passer le quartier dans la configuration de notre ville apaisée : dorénavant, piétons et flux doux y trouvent une place confortable et sécurisée, grâce notamment aux trottoirs élargis, aux pistes cyclables, aux voies réservées pour les transports en commun. La sortie de gare est ainsi devenue une entrée de ville digne de ce nom, paysagée, accueillante. Les prochains travaux qui concernent les mobilités sont l'aménagement de la voie de contournement que nous avons créée pour desservir le Colisée et la plateforme multimodale, et du pont Casanova. Le reste de la voirie rues Nicole et du Faubourg-Saint-Jean notamment, sera traité au fur et à mesure que les programmations immobilières sortiront de terre.

Ce sont 450 nouveaux logements, près de 13 000 m² de services et commerces, et environ 14 000 m² de bureaux qui doivent sortir de terre.

De quelles programmations s'agit-il ?

DG : Comme je l'ai évoqué plus haut, le programme Pôle Gare prévoit, en lieu et place de toutes les infrastructures du fer que nous avons déplacées, la création de ressources immobilières pour le quartier. Ce sont ainsi 450 nouveaux logements, près de 13000 m² de services et commerces, et environ 14000 m² de bureaux qui doivent sortir de terre. La première réalisation a été en



La place Pierre-Semard, avant le pôle gare.



2019 l'îlot Casanova, qui accueille les locaux de Pôle emploi, un centre médico-psychologique et 75 logements. Quatre suivent : le programme Harvey, qui proposera une résidence partagée, 27 logements et de la restauration, le programme Pichet en bas de la rue Nicole, avec bureaux, commerces, logements et un

hôtel, l'îlot Saint-Jean, en haut de la rue du Faubourg-Saint-Jean, qui disposera de 44 logements et hébergera les locaux d'exploitation de la future gare routière, et l'importante emprise autrefois occupée par le Sernam, en contrebas de la rue Nicole, où seront construits bureaux, commerces et logements.



Les programmations immobilières

- îlot Sernam
- îlot Gare (Programme Pichet)
- îlot Félibien (programme Harvey)
- îlot Saint-Jean

Ce quartier est le témoin de notre capacité à réaliser une ville plus facile et agréable à vivre

Comment avez-vous établi ce niveau d'ambition ?

DG : L'ambition est à la mesure des obsolescences que nous devons corriger dans ce quartier. Il nous a fallu une grande conviction pour réussir à le transformer. Ceci est dû à la multiplicité des interlocuteurs concernés, à la consigne expresse du maire de n'exproprier personne malgré l'utilité publique du projet, et parce qu'il faut énormément de temps pour intervenir

sur le réseau ferré. Heureusement, le temps politique de notre équipe est lui aussi long, grâce à la confiance que les Chartrains nous renouvèlent. Deux mandats ont été nécessaires à la mise en place des préalables juridiques, et ce n'est qu'au troisième que les chantiers ont commencé à voir le jour. Les choses sont dorénavant solidement engagées, et ce quatrième mandat verra donc la concrétisation des grands équipements et le démarrage de la séquence immobilière. Cela dit, le jeu en valait la chandelle : nous avons réussi le tour de force de sortir du quartier toutes les nuisances du fret et de l'entretien ferroviaires. Ce quartier est le témoin de notre capacité à réaliser une ville plus facile et agréable à vivre, où tous les modes de déplace-

ments se côtoient harmonieusement, et où chacun a sa place, quels que soient ses niveaux de revenus, grâce à la mixité systématique dans les programmes de logements et à l'accès aux transports publics. C'est une ville que nous embellissons aussi : arborée et riche en services, en commerces et en loisirs. Le Pôle Gare, c'est tout cela.

Prochains travaux :

Octobre : réaménagement du pont Daniel-Casanova : création d'une voie réservée pour les bus vers Mainvilliers, et d'un double-sens VL.

À l'automne : début des travaux de construction de la résidence Harvey et du programme Îlot Gare.

Elisabeth Fromont, présidente de C'Chartres Développement immobiliers : « Nous construisons l'attractivité de notre territoire »



Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe

« La cathédrale a longtemps été le principal moteur de l'attractivité de notre ville. La politique que nous menons depuis 2001 apporte à notre territoire une multiplicité de nouveaux intérêts, économiques, démographiques et touristiques. Cette réussite passe notamment par un rajeunissement de l'urbanisme, que nous opérons à travers d'impor-

tants programmes. J'en citerai trois : la piétonnisation du cœur de ville, l'effacement de l'urbanisme obsolète de l'ancien quartier de Beaulieu, et la métamorphose du quartier de la gare. Or, dans ces deux derniers programmes, la composante immobilière tient une place centrale. Aux Clos parce qu'il s'agit de remplacer les anciennes « barres » par des immeubles de moindre taille, au confort moderne, et sur le Pôle Gare parce que la conception du nouveau quartier se fait par la construction d'immeubles en lieu et place des infrastructures ferroviaires. C'Chartres Développement immobiliers, notre société dédiée à la promotion immobilière, y a joué un rôle moteur. C'est elle qui a sorti de terre les premiers programmes de ces quartiers émergents et qui, ce faisant, a démontré la viabilité de nos projets urbains et a convaincu les promoteurs privés d'y investir. Depuis, la confiance dans notre politique est établie,

et ces partenaires répondent présent.

Mais C'Chartres Développement immobiliers tient aussi un autre rôle : celui de catalyseur des projets privés. Grâce à sa parfaite connaissance du contexte local, elle sait mettre les promoteurs en relation avec les bons intervenants. D'une part avec les élus qui s'assurent que les projets immobiliers sont en bonne adéquation avec les enjeux du développement de la ville, et d'autre part avec tous les intervenants indispensables aux opérations : l'architecte des Bâtiments de France quand les projets sont concernés par un périmètre patrimonial protégé, l'Archéologie pour les fouilles préventives, nos services de l'urbanisme réglementaire, et tous les opérateurs de l'eau, de l'énergie, de l'aménagement, etc. C'Chartres Développement immobiliers est en quelque sorte un « clefs-d'or » de notre territoire. »



Crédit : SAS Promotion Pichet

Une vue depuis le parvis de la gare, sur le futur îlot Gare

Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, qui témoignent du dynamisme commercial du centre-ville.

COUP DE CŒUR BIJOUX ET ACCESSOIRES

43, rue du Soleil-d'Or

La boutique de Sophie Tromeur propose un vaste choix de bijoux en acier inoxydable ainsi que des vêtements, sacs à main, foulards, ceintures et chapeaux pour femmes. « *L'accueil chaleureux et la joie de vivre de Sophie Tromeur incitent à découvrir les nombreux petits trésors de sa boutique, qui ne manque pas d'idées cadeaux à des tarifs vraiment abordables* », dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce.

LE COMPTOIR DE MAMIE BIGOUDE

20, place du Cygne

Le Comptoir de Mamie Bigoude vous convie dans une maison typique de grand-mère bigoudène pour y savourer crêpes, galettes ou salades faites maison. Service continu du midi au soir sur place, à emporter ou à la livraison. « *La Ville se réjouit d'accueillir cette crêperie au concept sympathique et décalé, où l'on peut profiter d'un repas gourmand dans un lieu étonnant, accueilli par le sourire de Milena et son équipe* », a dit Guillaume Bonnet.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce dans la salle de bains de Mamie Bigoude avec la gérante des lieux.



NOPAL

3, place Maurice-Cazalis

Sophie et son frère Emmanuel ont ouvert Nopal, un restaurant mexicain à la déco très colorée. Vous y trouverez tacos, nachos, guacamole maison et des desserts à base de fruits du figuier de Barbarie. Le bar à cocktails vous servira margaritas, mojitos et autres tequilas. « *C'est un atout pour la Ville que de jeunes indépendants s'y installent avec une proposition originale* », confie Guillaume Bonnet.

FRAM

33, rue Noël-Ballay

La nouvelle agence de voyages Fram propose circuits, séjours ou week-end, organisés, guidés ou libres, un peu partout dans le monde, mais aussi des séjours dans ses clubs Framissim. « *Certains voyagent pour réaliser un rêve en découvrant des sites magnifiques ou en allant à la rencontre d'autres cultures, d'autres pour se détendre, se ressourcer. Le voyage est une parenthèse dans le quotidien* », a commenté Guillaume Bonnet.

*Producteurs, commerçants, créateurs
et artisans d'art d'Eure-et-Loir*

PARTICIPEZ À LA SAINT-ANDRÉ

L'événement vitrine des saveurs et savoir-faire locaux

DIMANCHE 26 NOV. 2023 EN CŒUR DE VILLE DE CHARTRES



**Candidatures (descriptif et visuel de votre activité)
à adresser jusqu'au 29 septembre à
domaine.public@agglo-ville.chartres.fr**



CHARTRES

La Ville stimule la réhabilitation du bâti ancien

En juillet, Jean François Plaze, adjoint en charge du programme Action cœur de ville, a convié des professionnels de la réhabilitation du bâti ancien (artisans, architectes et bureaux d'études) pour évoquer avec eux les problématiques chartraines dans ce domaine et les informer des mesures mises en place par la Ville pour faciliter leur intervention dans le centre-ville.

« **C**ompte tenu du nombre important de logements inoccupés en cœur de ville pour cause de bâti fragilisé, la réhabilitation de l'habitat ancien est un marché qui répond à une forte demande, a expliqué en préambule Jean François Plaze, qui présidait cette rencontre au côté d'Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public. Mis en place en 2018 pour redonner de l'attractivité aux centres des villes moyennes, le programme Action cœur de ville est un véritable outil « accélérateur » de la rénovation, notamment en matière d'habitat insalubre, indigne ou vacant depuis longtemps. Nos deux objectifs majeurs sont de dynamiser la rénovation tout en conservant la qualité architecturale d'origine et de réhabiliter les logements vacants par la création d'une offre résidentielle propre à attirer une nouvelle population dans le centre-ville de Chartres. »

Une liste d'artisans spécialisés

« Confrontés par ailleurs à la complexité technique des interventions sur les bâtiments à pans de bois et à la difficulté de trou-



Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public et Jean François Plaze, adjoint en charge du programme Action cœur de ville.

ver (rapidement) des artisans spécialisés dans la réhabilitation du patrimoine bâti, nous offrons à ces derniers la possibilité de s'inscrire sur une liste accessible à tous les propriétaires et copropriétaires souhaitant engager des travaux de rénovation. Nous allons aussi faciliter les interventions de ces mêmes artisans dans le centre-ville. »

Au cours de la soirée, les architectes Frédéric Tchepelev et François Sémichon ont présenté par ailleurs aux quelque 80 personnes présentes les techniques de mise en œuvre des enduits

traditionnels, tandis qu'Antoine Vecchio, expert au tribunal administratif d'Orléans a expliqué la procédure de mise en péril.

Les raisons de la fragilisation du bâti ancien chartrain :

- les mouvements de terrain occasionnés par les nombreuses cavités, naturelles ou non, présentes dans le sous-sol, qui déstabilisent les structures à pans de bois avec l'apparition de fissures et d'infiltrations d'eau,
- le pourrissement des structures bois, causé par l'utilisation d'enduits de ciment, aggravée par une absence de ventilation.

900 bâtiments à colombages

de l'hypercentre sont recouverts
d'enduits de ciment.

155 bâtiments dégradés

ont été recensés dans le cadre
d'une étude Action cœur de ville.

31 immeubles

sont suivis activement
par la Ville.

18 immeubles

sont placés sous arrêtés
de mise en sécurité.

Les mesures prises par la Ville pour faciliter l'intervention dans le centre-ville des entre- prises de rénovation du bâti ancien :

- une aire de stationnement sur
la butte des Charbonniers ;
- la mise à disposition de badges
d'accès au cœur de ville pié-
tionnier ;
- l'exonération de redevance
d'occupation du domaine
public pour les travaux sur les
immeubles en péril ;
- la mise en place de perma-
nences avec l'Architecte des
bâtiments de France tous les
15 jours (sur sollicitation des
propriétaires ou du maître
d'œuvre, avant ou pendant la
phase chantier).

Un référent

Pour accompagner les pro-
fessionnels du domaine de la
réhabilitation de l'habitat ancien
dans leurs démarches, la Ville a
désigné un référent au sein de la
collectivité.

► Contact

02 37 88 44 41
loic.gregoire@agglo-ville.
chartres.fr



Les travaux de réhabilitation du 19, rue Saint-Pierre en voie d'achèvement.

Le levier des subventions : l'exemple du 19, rue Saint-Pierre

Le chantier d'envergure d'un bâtiment du XV^e siècle au 19, rue Saint-Pierre est une parfaite illustration d'une entreprise de rénovation sur le bâti ancien.

Des travaux ont été entrepris en avril 2022 dans l'immeuble en copropriété frappé par un arrêté de péril imminent en raison de son état de délabrement. Ce projet a nécessité une restauration quasi-intégrale de la structure porteuse en utilisant techniques de construction et matériaux d'origines pour respecter le caractère patrimonial de l'édifice.

Répartition des subventions :

- Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) copropriétés dégradées : 46 % de la dépense totale
- Chartres métropole copropriétés dégradées : 21 000 €
- Prime Habiter mieux : 15 000 €

Les 102 bougies de Simone Goupy

Le 10 juillet dernier, Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées, s'est rendue au domicile de Simone Goupy pour lui remettre un bouquet de fleurs à l'occasion de son 102^e anniversaire.

Simone Goupy est née le 5 mai 1921. « *Je me suis mariée très jeune et j'ai eu un premier petit garçon. Il a aujourd'hui 84 ans, ce n'est plus un petit garçon* », confie la fringante centenaire à l'air espiègle et à la mémoire toujours vive, qui donna ensuite naissance à quatre autres enfants. Ayant perdu son mari alors que le plus petit n'avait encore que 2 ans, Simone est allée travailler dans trois châteaux de la région où elle s'occupait des enfants des propriétaires. Plus tard, elle est deve-



Geneviève Cressan, conseillère municipale, Simone Goupy, présidente du CCAS, et Lucie M'Faddel, conseillère municipale et membre du conseil d'administration du CCAS.

nue agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à l'école de Bel-Air avant de diriger le centre social du quartier (l'actuelle maison pour tous). Simone a beaucoup voyagé en Europe et même en Inde, emmenant régulièrement en vacances ses sept

petit-enfants. Désormais elle ne quitte plus guère son appartement, où elle reçoit quotidiennement des visites ou des appels de ses enfants. Elle avoue par ailleurs ne pas manquer un match de l'équipe de France de football à la télévision.

Des pique-niques intergénérationnels



Cet été, toutes les deux semaines, le Service loisirs seniors et l'Espace famille ont organisé des pique-niques intergénérationnels au Club senior des Clos, avec pour objectif d'échanger et de créer du lien. L'après-midi, étaient prévus jeux de sociétés, jeux de cartes, parties de pétanque et de möllky. Autant d'activités qui ont permis notamment aux personnes seules et à ceux qui ne parlaient pas en vacances de passer des journées très conviviales.

Les portes des résidences autonomie ouvertes aux retraités non-résidents

Pour rompre l'isolement des seniors, les résidences autonomie Marcel-Gaujard et Silvia-Montfort reçoivent les retraités venus de l'extérieur pour déjeuner et partager des activités bi-hebdomadaires.



Les résidences autonomie Marcel-Gaujard et Silvia-Montfort proposent un service de déjeuner à leurs résidents, personnes âgées valides et autonomes. Il s'agit d'un service à table de deux menus au choix, concoctés par une diététicienne et servis du lundi au samedi. Petit plus sympathique, ces déjeuners conviviaux sont aussi ouverts aux sexagénaires et plus résidant à Chartres. Second petit plus, ces invités ont aussi accès aux animations et aux activités propo-

sées deux fois par semaine aux résidents.

Les inscriptions se font auprès des secrétariats des établissements, sur présentation de la feuille d'imposition (les tarifs diffèrent selon les revenus).

- ▶ Résidence autonomie Marcel-Gaujard
59, rue de la Foulerie
02 37 91 27 00
- ▶ Résidence autonomie Silvia-Montfort
26, rue du Docteur Michel-Gibert
02 36 67 30 03

Logements pour étudiants

Vous êtes étudiants et recherchez un appartement ? En contrepartie d'un logement gratuit, le CCAS vous propose de participer à la sécurité et à la vie sociale (astreintes et surveillance) des résidences autonomie Marcel-Gaujard et Silvia-Montfort et de leurs résidents.

16^e Fête des vendanges

Organisée les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre par l'association de la Commune libre du village de Saint-Brice, la Fête des vendanges propose un retour dans le passé rural beauceron. Avec, en prime, un spectacle de feux le vendredi 29 à 20 h 30.



La troupe Imaziren



Programme

**Vendredi 29 septembre
à 20 h 30**

TOUT FEU, TOUT FLAMME

Avec le show de feux et de lumières de la troupe Imaziren et la présence d'un derviche tourneur.

Bords de l'Eure
Entrée gratuite

Samedi 30 septembre à 15 h 30

Déambulation dans le centre-ville avec des animaux de ferme (oies, moutons...), des artistes de rue, une banda, et le tradition-

nel rituel du pressage de raisin en présence d'un élu municipal. La parade partira de la place Châtelet et passera par la place des Épars et le portail sud de la cathédrale avant de revenir à son point de départ.

Dimanche 1^{er} octobre

• **10 h à 18 h** : marché des artisans et producteurs locaux et régionaux, démonstrations de métiers anciens et expositions dans le clos des Trois-Ponts, sur les bords de l'Eure.

• **11 h** : messe des vignerons à la cathédrale.

• **À partir de 14 h** : spectacles en alternance : Nathalie Pujol et Aitawak (acrobaties équestres), Danserien Pariz (folklore breton) et chansons françaises, avec notamment le groupe de Lèves Treize à la douzaine.

• Restauration sur place : crêpes, food trucks...

► Fête des vendanges

Du 29 septembre au 1^{er} octobre
Quartier Saint-Brice et centre-ville

02 37 25 69 06

communelibre.st-brice@orange.fr

Les activités de l'UCTL

L'Université chartraine du temps libre propose cette année 25 conférences, plus d'une centaine de cours, près de quarante sorties et 2 voyages à l'étranger.



Le programme de septembre

Mercredi 20 septembre à 14 h 30

**JEAN MOULIN,
ARTISTE, PRÉFET, RÉSISTANT**

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la mort de Jean Moulin, l'UCTL proposera une conférence exceptionnelle à trois voix, animée par Véronique Domagalski, historienne chartraine, avec Cécile et Gilbert Benoît-Escoffier. Petite-fille de Jean Moulin, Cécile Escoffier et son époux préservent et diffusent la mémoire de ce héros de la Résistance.

Seront évoqués la vie et le parcours de Jean Moulin, son travail en tant que préfet d'Eure-et-Loir, mais aussi son amour de l'art.

► Cinéma Les Enfants du Paradis
Entrée libre et gratuite,
dans la mesure des places
disponibles

COURS D'ÉCONOMIE

**À partir du mercredi 4 octobre
13 h 45**

Nouveauté, l'UCTL propose cette année un cours d'économie, avec, comme premier sujet, la production. Qu'est-ce qui produit (biens, services), par qui (entreprises, administrations publiques) et comment (ressources utilisées, combinaison des ressources) ? Suivront les thèmes de la croissance économique, des politiques économiques mises en place par les pouvoirs public et du chômage.

► 13 séances de 2 heures
Site UCTL Kergomard
à la Madeleine
25, avenue Ambroise-Paré
Cours payants réservés
aux adhérents
Dans la limite des places
disponibles

► UCTL

14, rue de la Volaille
02 37 36 20 48

uctl.fr

association@uctl.fr

Permanences les mardis

et mercredis de 14 h 30 à 17 h

à partir du 12 septembre

L'UCTL sera présent au Salon des
associations sur le stand n°121

UNE « FAN ZONE » POUR LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

En partenariat avec la Ville, le C'Chartres Rugby ouvre une fan zone aux Bas-Bourgs durant la coupe du monde de rugby, du 8 septembre au 28 octobre.

José Rolo, adjoint au Sport, à la Vie associative et à la Jeunesse, et Thomas Louis, président du C'CR, présentent le dispositif.

Votre Ville : Comment est née cette initiative ?

Thomas Louis : Notre club ne voulait pas manquer la grande fête qu'est la coupe du monde de rugby en France. Créer une fan zone gratuite d'accès est le meilleur moyen pour nos supporters, nos licenciés, les bénévoles et le grand public de se rassembler dans la bonne humeur devant 19 matchs de la compétition : ceux de l'équipe de France et les plus belles affiches et les phases finales.

José Rolo : La Ville se réjouit de l'initiative du C'Chartres Rugby qu'elle soutient pleinement. Le site des Bas-Bourgs est le lieu idéal pour accueillir un public nombreux. Nous veillerons à ce que tout soit prêt pour ces moments de fête !

Comment la fan zone sera-t-elle organisée ?

T.L. : Un écran géant, des tables et des chaises seront installés sur le terrain de handball jouxtant le stade où évoluent nos équipes. En cas d'intempéries, nous déplacerons l'écran devant les tribunes où les spectateurs pourront s'abriter.

J.R. : Les jours de match, la fan zone ouvrira quelques heures avant le coup d'envoi et fermera les admissions une heure après la fin de la partie. L'objectif est d'éviter au maximum les nui-



José Rolo, adjoint au Sport, à la Vie associative et à la Jeunesse, et Thomas Louis, président du C'Chartres Rugby.

sances tardives pour les riverains tout en laissant la possibilité au public de partager un bon moment en toute convivialité.

Quel est l'objectif de cet événement ?

J.R. : Durant le tournoi, la fan zone animera le site des Bas-Bourgs. On y assistera aux matchs bien sûr, mais le C'CR fera également visiter ses installations et l'école du club proposera des animations aux plus jeunes pour susciter des vocations.

T.L. : Nous invitons également nos entreprises partenaires et leurs salariés à des ateliers d'initiation. Nous travaillons depuis

plus d'un an avec elles pour organiser dans leurs locaux des activités physiques dispensées par nos coaches qualifiés, dans le but d'améliorer la qualité de vie au travail. Enfin, nous espérons voir un public nombreux les dimanches 10 et 24 septembre et le dimanche 15 octobre pour assister l'après-midi à trois matchs de notre équipe élite en Fédérale 1, avant de prolonger la fête sur la fan zone aux côtés des joueurs.

Nous y ouvrirons une buvette qui proposera boissons et restauration légère.

Retrouvez
toutes les dates
de la fan zone
sur



COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023 C'CHARTRES RUGBY LANCE SA

FANZONE



VENEZ VIBRER AVEC LE XV DE FRANCE



STADE BAS BOURGS
CHARTRES



ENTRÉE
GRATUITE



ÉCRAN
GÉANT



RESTAURATION
SUR PLACE



LA FÊTE DU SPRINT À LA MADELEINE

Le 15 juillet dernier, l'association Golden Blocks, co-fondée et parrainée par Ladjï Doucouré, ancien champion du monde de 110m haies, organisait une animation dans le quartier de la Madeleine, en partenariat avec l'Aclam. Au programme, danse et « battles » de sprint pour les jeunes de 8 à 20 ans.

Tout l'après-midi, 80 concurrents, répartis en sept catégories d'âge, se sont livrés à des duels de sprints de 50 mètres sans chrono dans la rue du 102^e Régiment d'Infanterie.

Partenaire de l'événement, l'ACLAM a offert aux sept lauréats une licence pour la saison 2023-2024. Cerise sur le gâteau, ils seront également conviés à la grande finale nationale du Golden Blocks Tour, le 9 septembre, sur la place de la Bastille à Paris.





AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

BASKET-BALL, MATCH AMICAL

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
POISSY (NI)

Vendredi 1^{er} septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, MATCH AMICAL

C'CHARTRES BASKET FÉMININ / REIMS
(L2F)

Mardi 5 septembre, 19 h
Halle Jean-Cochet

HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL
/ MONTPELLIER

Vendredi 8 septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

RUGBY, FÉDÉRALE 1

C'CHARTRES RUGBY / VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE

Dimanche 10 septembre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



BASKET-BALL, MATCH AMICAL

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
CAEN (NI)

Mercredi 13 septembre, 17 h
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, COUPE DE FRANCE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
ANGERS (PRO B)

Mardi 19 septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Vendredi 22 septembre, 11 h 25
Hippodrome de Chartres

HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL
/ DIJON

Vendredi 22 septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, RÉGIONAL 1

C'CHARTRES FOOTBALL / BLOIS (B)

Samedi 23 septembre, 19 h
Stade Jacques-Couvret

RUGBY, FÉDÉRALE 1

C'CHARTRES RUGBY / LE HAVRE

Dimanche 24 septembre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
LOON-PLAGE

Mardi 26 septembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



7^e Montgolfiade de Chartres

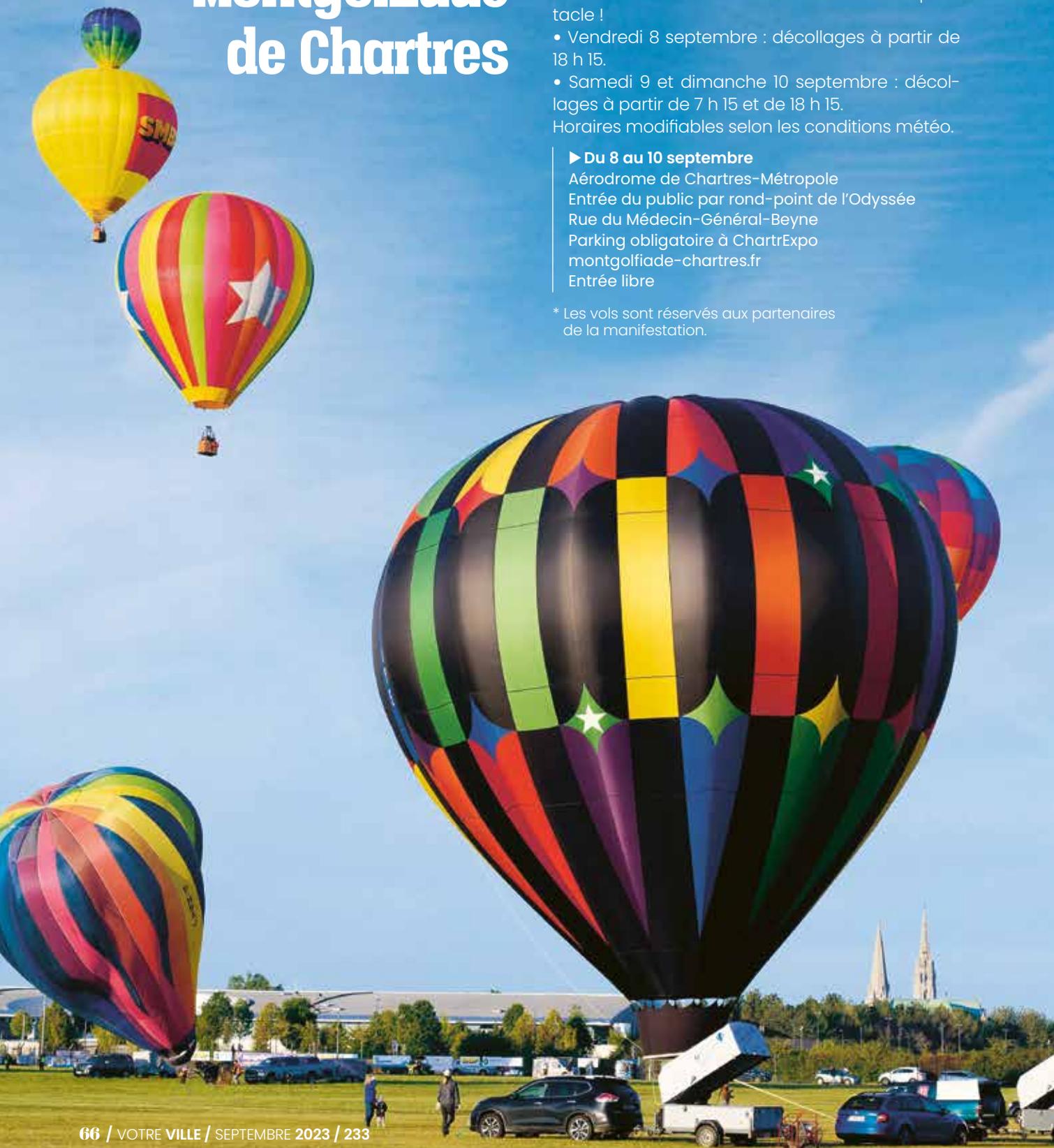
Organisée par l'association Chartres montgolfières, la Montgolfiade revient du 8 au 10 septembre pour une 7^e édition. Une vingtaine de ballons venus de toute la France seront réunis sur la pelouse de l'aérodrome de Chartres-Métropole, avec jusqu'à cinq envols quotidiens*, en fonction des conditions météo. Venez nombreux assister au spectacle !

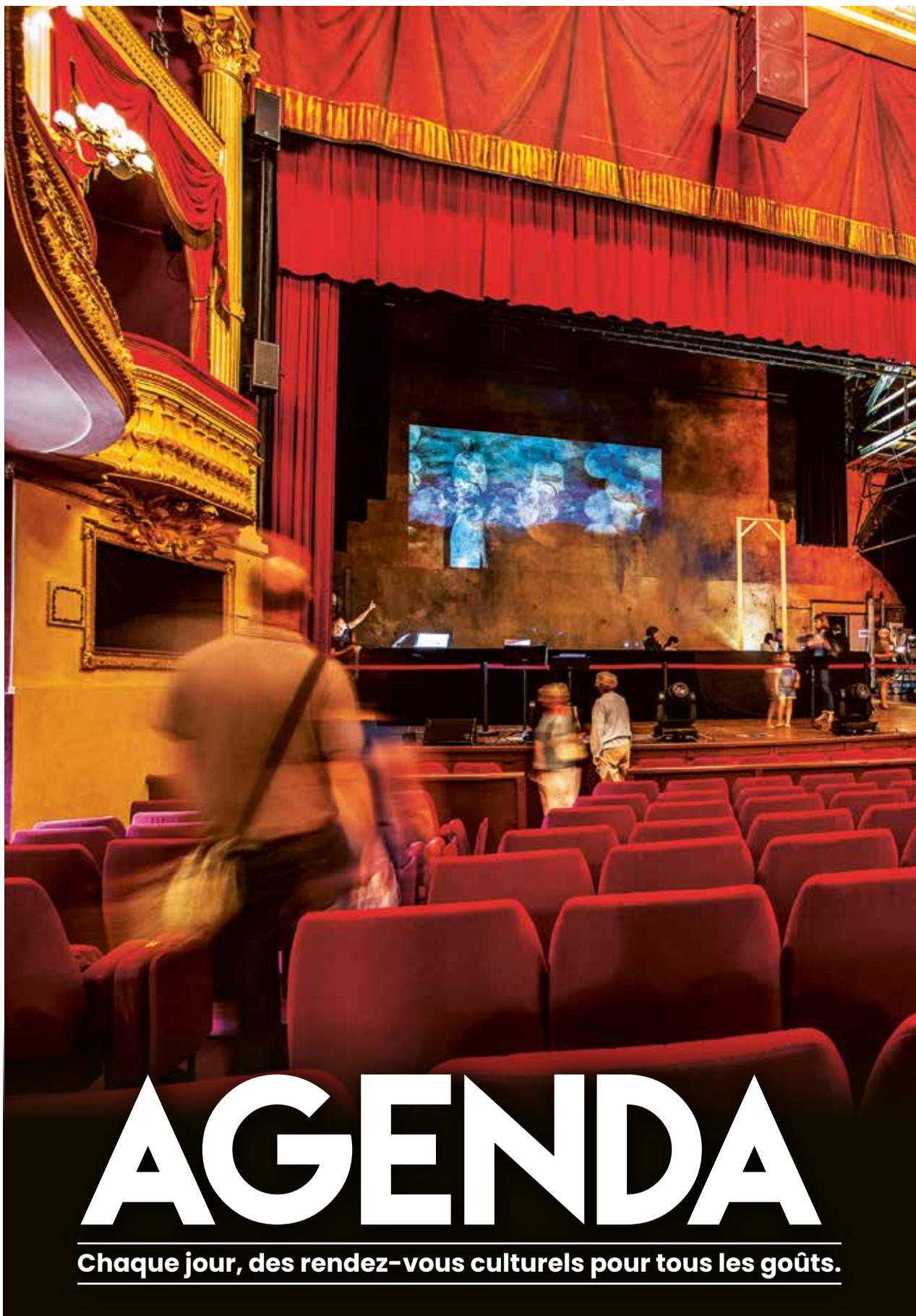
- Vendredi 8 septembre : décollages à partir de 18 h 15.
 - Samedi 9 et dimanche 10 septembre : décollages à partir de 7 h 15 et de 18 h 15.
- Horaires modifiables selon les conditions météo.

► **Du 8 au 10 septembre**

Aérodrome de Chartres-Métropole
Entrée du public par rond-point de l'Odyssee
Rue du Médecin-Général-Beyne
Parking obligatoire à ChartrExpo
montgolfiade-chartres.fr
Entrée libre

* Les vols sont réservés aux partenaires de la manifestation.





AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

EXPOSITIONS

CHEMIN DES ARTS : BERTRAND PEYROT

Jusqu'au 3 septembre
Prieuré Saint-Vincent

CHEMIN DES ARTS : EXPOSITION COLLECTIVE DE L'ÉCOLE DE SPILIMBERGO

Jusqu'au 3 septembre
Chapelle Saint-Éman

CHEMIN DES ARTS : NATHAN CHANTOB

Jusqu'au 17 septembre
Collégiale Saint-André

CHEMIN DES ARTS : HIPPOLYTE DUPONT

Du 9 septembre au 26 novembre
Prieuré Saint-Vincent

CHEMIN DES ARTS : ANNIE DUNLOP

Du 16 septembre au 10 décembre
Chapelle Saint-Éman

JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

Esplanade de la Résistance

LES NOUVEAUX HÉROS. PAUL RICHER ET LA SCULPTURE DU TRAVAIL

Du 23 septembre au 31 décembre
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

DOISNEAU : DANS LES YEUX DE PICASSIETTE

Jusqu'au 31 octobre
Maison Picassiette
02 37 34 10 78
boutique.chartres-tourisme.com

EN ROUTE VERS LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

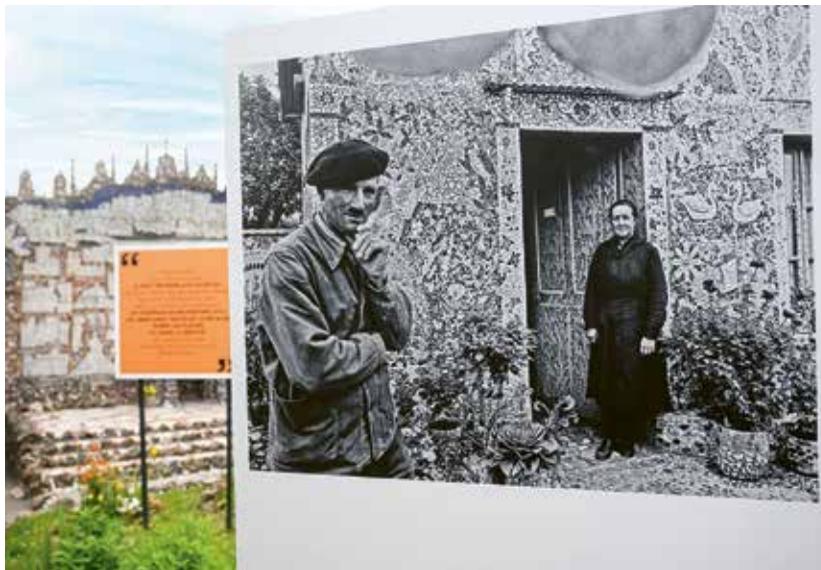
Jusqu'au 30 septembre
L'Apostrophe
02 37 23 42 00

TRAVAILLEURS DE BEAUCE

Du 15 septembre au 28 octobre
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00

AUTREFOIS, À TRAVERS LES CHAMPS DE BEAUCE

Du 15 septembre au 30 décembre
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00



Doisneau : dans les yeux de Picassiette

ANIMATIONS/VISITES

SALON DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 et dimanche
3 septembre
Butte des Charbonniers

MONTGOLFIADÉ

Du 8 au 10 septembre
Aérodrome de Chartres-
Métropole

FÊTE DES VENDANGES

Du 29 septembre au 1^{er} octobre
02 37 25 69 06

SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

SCHUBERT

Dimanche 24 septembre
à 20 h 30
Concert
Salle Doussineau
06 26 07 66 13

CRUSOE REPART

Mercredi 27, jeudi 28,
vendredi 29 septembre à 21 h
et vendredi 29 septembre à 18 h
Théâtre
LE OFF - salle 2
02 37 36 33 06

POMPES FUNÈRES BEMOT

Vendredi 29 septembre à 20 h 30
Samedi 30 septembre
à 16 h et 20 h 30
Théâtre
Le OFF - salle 1
02 37 23 42 53

ALENTOUR DU PETIT PRINCE OU REVENONS À NOS MOUTONS !

Samedi 30 septembre à 11 h
Lecture
Le OFF
06 16 09 71 15

CONFÉRENCES/CINÉMA

HOMMAGE À CHRISTOPHE

Samedi 9 septembre à 15 h 30
Concert filmé
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

DOCTEUR FOLAMOUR

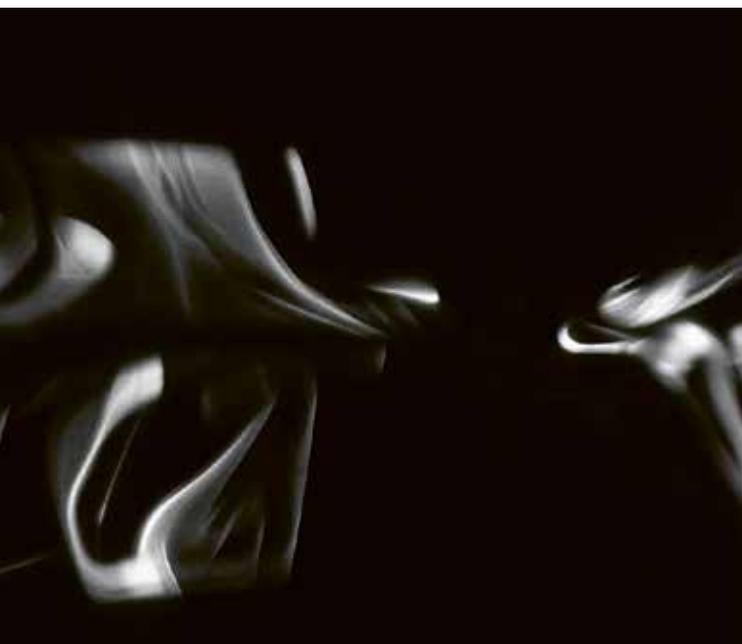
Mardi 12 septembre à 20 h 30
Film
Les Enfants du Paradis
06 70 03 24 70

TOPONYMIE. LES NOMS DE LIEUX DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Vendredi 22 septembre à 17 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00

Chemin des arts

En septembre, le Chemin des Arts met à l'affiche deux artistes singuliers : Hippolyte Dupont, qui travaille sur des effets d'optique et la mise en lumière, et la mosaïste Annie Dunlop, qui confronte les matières.



HIPPOLYTE DUPONT

Artiste et ingénieur issu de l'Institut d'optique de l'université Paris-Saclay, Hippolyte Dupont propose une expérience lumineuse originale avec ses créations qui s'appuient sur une utilisation sensible des effets de l'optique et de la physique fondamentale. Son œuvre photographique et optique se présente dès lors comme un parcours esthétique entre arts et science, qui marie l'utile et l'esthétique. En les figeant, Hippolyte Dupont nous fait découvrir des phénomènes physiques qui sortent rarement des laboratoires, en utilisant par exemple des lasers pour réaliser des œuvres interactives en lien avec l'architecture ou des scénographies pour le spectacle vivant. Il est par ailleurs l'auteur de divers recueils de poésie et publie dans la revue de poésie La Page Blanche.

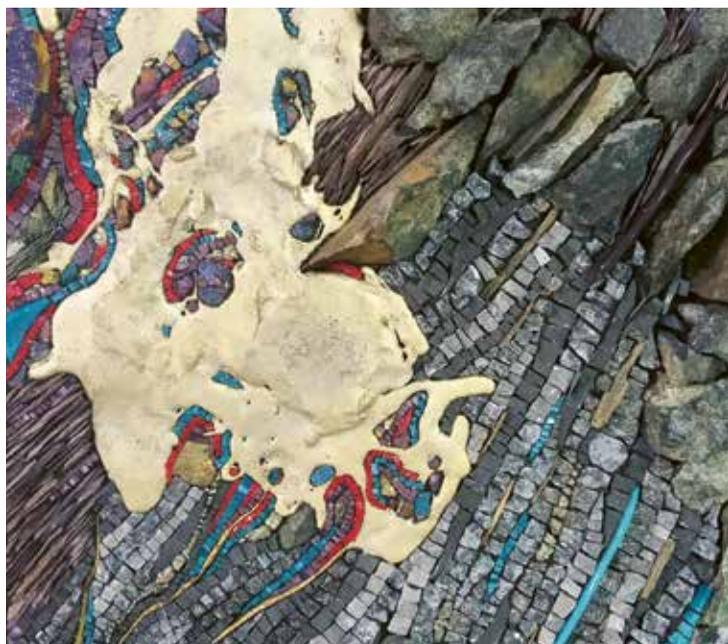
Vernissage le samedi 9 septembre à 17 h

► **Prieuré Saint-Vincent**

Du 9 septembre au 26 novembre

Du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h

hippolyte-dupont.fr



ANNIE DUNLOP

AUTOUR DU BRONZE ET DE LA SERPENTINE

Avant de découvrir la mosaïque, Annie Dunlop a exercé pendant de nombreuses années le métier de chercheuse en physique. Formée notamment par Joël Barguil, France Hugué et le maître mosaïste Verdiano Marzi, elle voit en la mosaïque un art magique qui lui permet de jouer avec les textures, les couleurs et la lumière en associant des matériaux variés (verre, marbre, ardoises, métaux). L'exposition de la chapelle Saint-Eman reflète l'intérêt de l'artiste pour cette confrontation de matières, mariage du métal dans toute sa diversité et du minéral issu des entrailles de la Terre. C'est cette hétérogénéité qui fait toute la richesse de l'art de la mosaïque en nous laissant imaginer une infinité de possibles.

Vernissage le samedi 16 septembre à 17 h

► **Chapelle Saint-Éman**

Du 16 septembre au 10 décembre

Du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h

Les nouveaux héros.

Paul Richer et la sculpture du travail

En septembre, le musée des Beaux-Arts présente une exposition événement consacrée aux sculptures d'ouvriers et de paysans au travail exécutées à la fin du XIX^e siècle par le Chartreux Paul Richer (1849-1933).



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.



Paul Richer, *La Moisson*, Salon de 1893, plâtre, 174,5 × 107,5 × 39 cm, Chartres, musée des Beaux-Arts, 7353.

De septembre à juin prochain, le musée des Beaux-Arts rend hommage à l'œuvre du Chartreux Paul Richer, médecin neurologue et artiste inclassable, à la fois peintre, sculpteur, dessinateur, médaille, illustrateur et anatomiste. Cet événement exceptionnel prendra la forme de deux expositions labellisées « d'intérêt national* » par le ministère de la Culture : la première consacrée à la « sculpture du travail », la seconde, du 16 mars au 16 juin 2024, à « l'art et la médecine ».

« Le premier des deux volets de l'exposition Paul Richer sera l'occasion de découvrir ce Chartreux méconnu aux multiples talents, explique Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. Quant au label « d'intérêt national », il va permettre de faire rayonner bien au-delà de Chartres cette exposition « pépite », que nous devons au dynamisme de notre jeune conservateur Grégoire Hallé. Grâce aux prêts importants de musées prestigieux et de collectionneurs privés, le musée des Beaux-Arts renouera ainsi pen-

dant quelques mois avec son glorieux passé. »

Rigueur scientifique et sensibilité artistique

Né à Chartres en 1849, Paul Richer fut avant tout un éminent docteur en neurologie, élève puis collaborateur de Jean Martin Charcot à l'hôpital de la Salpêtrière. Il alliait ainsi rigueur scientifique et sensibilité artistique et son sens aigu de l'observation fit de lui l'un des meilleurs illustrateurs d'anatomies humaines de son époque. L'exposition « Les



Paul Richer, *Deux Femmes portant des épissettes, marchant*, fin du XIX^e siècle, crayon noir, plume et encre noire, rehauts de blanc sur papier, 24,4 x 16,3 cm, Paris, musée d'Orsay, RF24284 Recto.

nouveaux héros. Paul Richer et la sculpture du travail » présente son œuvre entre 1889 et 1903, période durant laquelle il manifesta un intérêt marqué pour la représentation des ouvriers et des paysans en action.

Richer créa la plupart de ses œuvres durant ses vacances à la campagne, s'intéressant plus particulièrement aux travaux des champs, représentés d'après des modèles vivants, des dessins et des photographies de paysans. Parmi les œuvres exposées, le visiteur découvrira *Le Fau-*

cheur mais aussi des statuettes conservées pour certaines dans des collections privées, des dessins préparatoires et des grands bas-reliefs en plâtre comme *Le Départ pour les champs* (Salon de 1897), restauré pour l'occasion.

Valoriser le travail dans l'espace public

L'exposition montrera aussi, à travers plusieurs plats, petits reliefs en bronze ou vases, comment Richer a fait pénétrer l'iconographie paysanne dans les intérieurs domestiques, et comment

il a œuvré pour valoriser le travail dans l'espace public, à l'instar de ses contemporains Jules Dalou, Constantin Meunier ou Auguste Rodin. Plusieurs dessins préparatoires témoignent ainsi de cette recherche, tel ce dessin montrant un faucheur sur un socle (Paris, musée d'Orsay) et surtout un groupe en plâtre intitulé *Le Travail* conservé à Chartres et récemment restauré, qui sera mis en regard d'une étude dessinée récemment découverte.

Paul Richer s'éteignit à Paris en 1933, il y a quatre-vingt-dix ans.

► Exposition

« *Les nouveaux héros. Paul Richer et la sculpture du travail* »

Du 23 septembre

au 31 décembre

Mercredi, vendredi et samedi
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Judi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h
à 20 h

Dimanche de 14 h à 18 h

Tarifs : 7 € et 3,50 €

02 37 90 45 80

* Le label « *Exposition d'intérêt national* » récompense les musées de France qui mettent en œuvre des expositions remarquables tant par leur qualité scientifique que par le caractère innovant des actions de médiation culturelle qui les accompagnent.

Le Patrimoine à portée de tous

Les samedi 16 et dimanche 17 septembre,
Les 40^{es} Journées européennes du patrimoine, vous invitent à découvrir
les édifices chartains emblématiques ainsi que des expositions et des métiers d'arts.

« Cette année à Chartres, ville dotée d'un patrimoine exceptionnel, plus d'une vingtaine de lieux et de monuments ouvriront leurs portes au public durant le week-end des Journées européennes du patrimoine, avec une programmation riche que je vous invite à découvrir dans ces pages et sur le site chartres.fr, annonce Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. Cette 40^e édition prendra une importance particulière puisque nous connaissons le samedi 16 septembre le montant du chèque que la Fondation du Patrimoine et la FDJ remettront à la Ville à l'occasion du Loto du Patrimoine pour restaurer les Ateliers Lorin. »

Programme

CATHÉDRALE

- Visite guidée
Présentation du tour du chœur et de sa restauration par les Amis de la cathédrale de Chartres.
- Visite commentée « Grand comble »
Découverte des parties hautes de la cathédrale (durée : 1 h)
Samedi 16 septembre à 10 h 15, 11 h 30, 14 h 15 et 15 h 30
Dimanche 17 septembre à 14 h 15, et 15 h 30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

- Visite libre et gratuite
Samedi 16 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Dimanche 17 de 14 h à 18 h

- Visites guidées flash autour de Paul Richer
Samedi 16 septembre à 11 h, 14 h, 15 h, et 16 h
Dimanche 17 septembre à 14 h et 15 h
Gratuit, sur réservation au 02 37 90 45 80

- Puzzle géant
Samedi 16 à 10 h, 14 h et 16 h
Pour les enfants de moins de 10 ans avec leurs parents
Gratuit sur réservation au 02 37 90 45 80
- Concert de musique de chambre du conservatoire
Dimanche 17 à 16 h
Gratuit sur réservation au 02 37 90 45 80

| ► 29, cloître Notre-Dame

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION DE CHARTRES

- Visites guidées par les élus
Samedi 16 et dimanche 17 de 10 h à 18 h.
Départ toutes les heures à l'accueil
| ► Place des Halles

ARCHIVES DE LA VILLE DE CHARTRES ET CHARTRES MÉTROPOLE

- Visite des réserves
Samedi 16 et dimanche 17 à 10 h, 11 h 30, 14 h, 15 h 30 et 17 h
| ► Inscriptions
02 37 23 40 41
archives@agglo-ville.chartres.fr
Rue au Lin (accès par le jardin)

CHEMIN DES ARTS

- Annie Dunlop, «Autour du

bronze et de la serpentine»

- Exposition de mosaïque contemporaine
Chapelle Saint-Eman
(Voir page 69)
- Hyppolite Dupont
Prieuré Saint-Vincent
(Voir page 69)
- Nathan Chantob, Résonance
Collégiale Saint-André
Dimanche 17 de 14 h à 17 h 30

CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

- Visite et démonstration
Samedi 16 et dimanche 17 de 14 h à 17 h 30
| ► 5, rue du Cardinal Pie

ÉGLISE SAINT-AIGNAN

- Visite libre de 8 h 30 à 18 h
| ► 12, place Saint-Aignan

ÉGLISE SAINT-PIERRE

- Visite libre de 8 h 30 à 18 h
- Visites commentées avec accès exceptionnel au cloître
Samedi 16 et dimanche 17 de 14 h à 18 h
| ► 6, rue Pétion

THÉÂTRE DE CHARTRES

- Samedi 16 et dimanche 17 de 10 h à 18 h
- Visites libres
- Jeu de piste « Sauvez Marceline ! »
Notre petite chauve-souris Marceline est retenue prisonnière et seul un code secret pourra la délivrer.
- « Œdipe Inside » de la Glorieuse Compagnie mis en scène par Antoinette Romero
Samedi 16 et dimanche 17 septembre à 16 h

Gratuit, sur réservation obligatoire auprès de actionculturelle@theatredechartres.fr
Théâtre de Chartres

LE OFF

Ateliers de pratique clownesque
• Pour les jeunes de jeunes de 15 à 25 ans
Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10 h à 12 h
• Visites guidées et immersives
Samedi 16 et dimanche 17 à 14 h et 16 h

► 10, avenue Jehan-de-Beauce
Gratuit
Réservation sur actionculturelle@theatredechartres.fr

MÉDIATHÈQUE L'APOSTROPHE

Voir page (83)

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE RECHÈVRES

Visite libre
Samedi 16 et dimanche 17 de 10 h à 17 h

► Rue de la Paix

JARDIN D'HORTICULTURE

• Visite guidée les samedi 16 et dimanche 17 à 15 h
• Visite libre les samedi 16 et dimanche 17 de 8 h à 19 h

► 39, avenue d'Aligre

MAISON PICASSIETTE

Entrée gratuite samedi 16 de 10 h à 18 h et dimanche 17 de 12 h à 18 h

Réservation conseillée sur boutique.chartres-tourisme.com/sites-et-musees/maison-picassiette-entree-journees-patrimoine)

• Visite flash samedi 16 à 10 h, 12 h, 14 h, 16 h et dimanche 17 à 12 h, 14 h, et 16 h

Tarif : 5 €

.Nombre de places limité.

Réservation : boutique.chartres-tourisme.com/visites-guidees/visite-flash-mai-

son-picassiette-journees-europennes-patrimoine

► 22, rue du Repos

SANCTUAIRE ANTIQUE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Activités diverses
Samedi 16 de 14 h à 18 h et dimanche 17 de 10 h à 18 h

► 2, rue Georges Brassens
archeologie.chartres.fr
02 37 23 41 75

COUVENT DES SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES

Visite libre du jardin, des remparts et de la chapelle
Samedi 16 de 10 h à 11 h et de 14 h 30 à 16 h

Dimanche 17 de 14 h 30 à 16 h

► 5, rue Saint-Jacques

MUSÉE DE L'ÉCOLE DE CHARTRES ET D'EURE-ET-LOIR

Visites le samedi 16 et le dimanche 17 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

► 12, place Drouaise
Tarif : 2 €

GARE DE CHARTRES

Samedi 16 de 9 h 30 à 16 h 30

• Modélisme Ferroviaire
• Ateliers photo et jeux pour enfants

• Visites de la salle de simulateurs de conduite de train et d'une cabine de train

De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30

Inscription obligatoire sur snf.com/fr

4 personnes maximum par visite

PRÉFECTURE

Visites guidées sur inscription
Samedi 16 et dimanche 17 de 13 h 30 à 18 h

► 1, place de la République

ASSOCIATION DES QUARTIERS SAINT-PIERRE DE CHARTRES ET DES BORDS DE L'EURE



Les archives de la Ville de Chartres et Chartres métropole.

Visite de l'exposition de Patrick Souday « Aquarelles sur Chartres et le monde du cirque »

Samedi 16 et dimanche 17 de 14 h à 18 h

► 9, rue aux Juifs

CHÂTEAU D'IF

Visite

Samedi 16 et dimanche 17 de 14 h à 18 h

► Boulevard de la Courtille

HISTORIAL MILITAIRE DE CHARTRES ET DE L'EURE-ET-LOIR

Visite

Samedi 16 et dimanche 17 de 10 h à 18 h

► CM 101

36, rue des Bellangères,
Le Coudray

Programme détaillé sur chartres.fr, sur journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr ou sur l'application Chartres.

NOUVEAU

VILLAGE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Point d'information des Journées européennes du patrimoine et de la Fête de la lumière

Esplanade de la cathédrale

Ouvert le samedi 16 septembre de 10 h à 18 h et le dimanche 17 septembre de 10 h à 17 h

• Mise à disposition d'un livret gratuit de parcours en autonomie « Culture & Patrimoine ».

Assurer la pérennité de notre héritage culturel

La 5^e édition du Loto du Patrimoine, du 4 au 16 septembre, contribuera à la restauration des ateliers Lorin, lieu de transmission du savoir-faire des maîtres verriers.

« **L**'inscription des ateliers Lorin parmi les 18 sites retenus pour bénéficier du loto Mission Patrimoine 2023 est une opportunité unique d'accélérer notre projet de restauration de ce lieu chartrain emblématique à la réputation internationale, dit Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. Les ateliers Lorin sont non seulement un ensemble patrimonial exceptionnel mais aussi un lieu de transmission du savoir-faire des maîtres verriers, transmission que perpétue Élodie Vally, la gérante des lieux. Sont réunis là le passé, le présent et l'avenir. Je ne peux donc qu'encourager les amoureux du patrimoine à participer à ce loto, qui offre un moyen d'assurer la pérennité de notre héritage culturel mais aussi de contribuer à la vitalité touristique et donc économique des territoires. »

► Informations

Mission patrimoine

À partir du 4 septembre

dans 30 000 points de vente FDJ et sur fdj.fr

La Fondation du Patrimoine tiendra un stand à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine,

les 16 et 17 septembre,

sur l'esplanade de la cathédrale.



Élodie Vally, gérante de la Maison Lorin, et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

Tirages du Loto

Du 4 au 16 septembre, sept tirages du loto de la FDJ, dont un Super Loto, seront dédiés au dispositif Mission Patrimoine. Les lundi 4, mercredi 6, samedi 9, lundi 11, mercredi 13 et samedi 16 septembre, les joueurs auront la possibilité de participer à un tirage du Loto, avec un jackpot à 2 millions d'euros minimum. Pour chaque grille de 2,20 euros jouée, 54 centimes seront reversés par l'État à la Fondation du Patrimoine.

Le vendredi 15 septembre, à la veille des Journées européennes du patrimoine, un Super Loto de 13 millions d'euros minimum sera proposé, avec 73 centimes reversés par l'État à la Fondation du patrimoine pour chaque grille de 3 euros jouée.

La Française des Jeux proposera également une nouvelle édition de son jeu à gratter illiko Mission Patrimoine, commercialisé à partir du lundi 4 septembre. Déclinés en trois versions, ces tickets vendus 15 euros peuvent permettre de remporter jusqu'à 1,5 million d'euros. 1,83 euro sera reversée par l'État à la Fondation du patrimoine par ticket acheté.

MISSION
STÉPHANE
BERN

Ateliers Lorin à Chartres



Participez au Loto du Patrimoine !
www.missionbern.fr



DASSAULT
HISTOIRE ET PATRIMOINE

FONDATION
DU PATRIMOINE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Eure-
et-Loir
LE DÉPARTEMENT

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



CHARTRES

THÉÂTRE DE CHARTRES

Programme de la saison 2023-2024

Pièces, concerts, danse, humour, spectacles pour enfants, illusion, lecture...
Il y en aura comme d'habitude pour tous les âges et tous les goûts
dans la programmation 2023-2024 du Théâtre de Chartres.

PRÉSENTATION DE LA SAISON

Mardi 5 septembre à 20 h 30

Suivie de

ECCENTRIC

Comédie chorégraphique
de Régis Truchy

Entrée libre et gratuite dans la
limite des places disponibles

THÉÂTRE

Vendredi 6 octobre à 20 h 30

1983

Théâtre

Avec Chantal Ladsou

Texte et mise en scène de Jean
Robert-Charrier

Grande salle

**Mercredi 11 et jeudi 12 octobre
à 20 h 30**

INSULINE ET MAGNOLIA

Théâtre

De et avec Stanislas Roquette

Le OFF – salle 1

Tout public à partir de 10 ans

**Mardi 7 novembre
à 14 h 30 et 20 h 30**

MA LANGUE DANS TA POCHE

Théâtre

Compagnie des 4 coins

Texte de Fabien Arca

Grande salle

Tout public à partir de 10 ans

Mardi 21 novembre à 20 h 30

EX-TRAITS DE FEMMES - SINGULIS

Théâtre

D'après Molière

Conception et interprétation

d'Anne Kessler, de la Comédie

Française

Grande salle

Tout public à partir de 15 ans

Vendredi 24 novembre

à 10 h et 14 h 30

ET PUIS ON A SAUTÉ !

Théâtre

Compagnie de Louise

Texte Pauline Sales

Mise en scène d'Odile Grosset-

Grange

Grande salle

Tout public à partir de 8 ans

Mardi 28 novembre à 20 h 30

FRÈRE(S)

Théâtre

Compagnie du Chemin

Ordinaire

Le OFF – salle 1

Tout public à partir de 12 ans

**Vendredi 1^{er} décembre
à 20 h 30**

WENDY ET PETER PAN

Théâtre

D'après l'œuvre de James
Matthew Barrie

Mise en scène de Jean-
Christophe Hembert

Grande salle

Mardi 12 décembre à 20 h 30

LA MONTAGNE CACHÉE

Théâtre

Compagnie Les Dramaticules

Libre adaptation du roman

Le Mont analogue de René

Daumal

Création collective orchestrée

par Jérémie Le Louët

Grande salle

Scolaires à partir de la seconde

**Vendredi 22 décembre
à 20 h 30**

DEMAIN LA REVANCHE

Théâtre

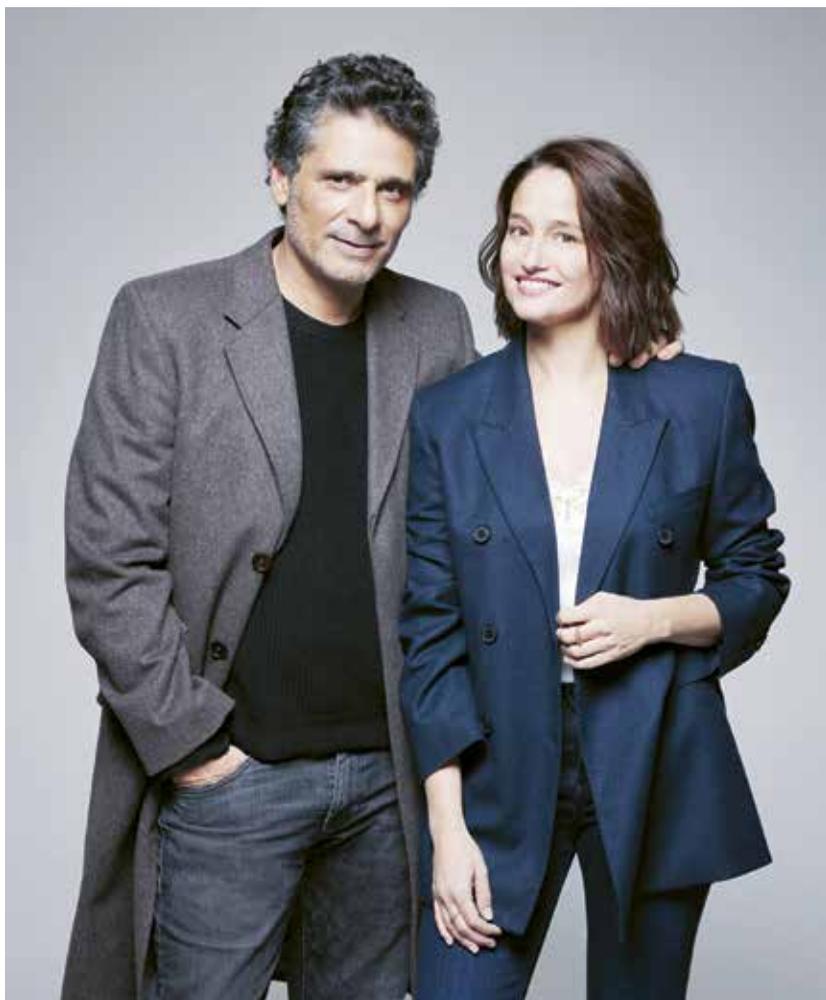
Texte Sébastien Thiery

Mise en scène Ladislav Chollat

Avec Gaspard Proust, Jean-Luc

Moreau et Brigitte Catillon

Grande salle



Sur la tête des enfants (Crédit : Pascalito)

**Mardi 9 janvier
à 14 h 30 et 20 h 30**

À LA LIGNE (FEUILLETS D'USINE)

Théâtre
Caliband théâtre
Grande salle

**Vendredi 9 février à 20 h 30
LE JOUR DU KIWI**

Théâtre
Avec Gérard Jugnot, Arthur
Jugnot et Elsa Rozenknop
Mise en scène de Ladislav
Chollat
Grande salle

**Mardi 13 février à 20 h 30
ANDROMAQUE**

Théâtre
Compagnie Yves Beaunesne
Grande salle

**Vendredi 15 mars à 20 h 30
SUR LA TÊTE DES ENFANTS**

Théâtre
Texte de Salomé Lelouch
Avec Marie Gillain et Pascal Elbé
Grande salle

**Vendredi 22 et samedi 23 mars
à 20 h 30
UNE IDÉE GÉNIALE**

Théâtre
Texte de Sébastien Castro
Avec Sébastien Castro, José Paul,
Laurence Porteil et Agnès Boury
Grande salle

**Mardi 26 mars à 20 h 30
LE CHEVALIER ET LA DAME**

Théâtre
Texte de Carlo Goldoni
Mise en scène de Jean-Luc
Revol
Grande salle

**Mercredi 27 et jeudi 28 mars
à 20 h 30**

SUR LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ

Théâtre
Compagnie My Name Is
Texte et jeu de Mathieu Genet
Le OFF – salle 2

**Vendredi 12 avril à 20 h 30
L'HEURE DES ASSASSINS**

Théâtre
De Julien Lefebvre
Mise en scène d'Elie Rapp et
Ludovic Laroche
Grande salle

**Mardi 16 et mercredi 17 avril
à 20 h 30**

L'EFFET DE SOL

Théâtre
Compagnie Supernovae –
Emilie Beauvais
Le OFF – salle 1

**Vendredi 19 avril à 20 h 30
CHANGER L'EAU DES FLEURS**

Théâtre
D'après le roman de Valérie
Perrin
Grande salle

**Mardi 21 mai à 20 h 30
OUBLIE-MOI**

Théâtre
Adapté, mis en scène et
interprété par Marie-Julie Baup
et Thierry Lopez
Grande salle

HUMOUR

**Mercredi 20
et jeudi 21 décembre
à 20 h 30**

CHARLIE HAID

Souriez ! vous êtes manipulés...
Humour et mentalisme
Le OFF – salle 1

**Mardi 23 janvier à 20 h 30
ARTUS : ONE MAN SHOW**

Théâtre d'humour
Grande salle

Vendredi 2 février à 20 h 30

ANTONIA DE RENDINGER

Scène de corps et d'esprit
Théâtre d'humour
Mise en scène de Caroline
Duffau
Grande salle

**Vendredi 9 et samedi 10 février
à 20 h 30**

LES DÉCAFÉINES

Les 2 derniers amis du monde
Théâtre d'humour
Le OFF – salle 1

**Mercredi 13 et jeudi 14 mars
à 20 h 30**

ALEX FREDO

Bonjour !
Théâtre d'humour
Le OFF – salle 1

Vendredi 29 mars à 20 h 30

MANU PAYET

Emmanuel 2
Théâtre d'humour
Grande salle
Déconseillé aux moins de 18 ans

Mardi 2 avril 20 h 30

CAROLINE VIGNEAUX

In Vigneaux Veritas
Théâtre d'humour
Grande salle

DANSE

Mardi 16 janvier à 20 h 30

FLOATING FLOWERS

Danse
Compagnie B.Dance
Grande salle

Mardi 30 janvier à 20 h 30

BALLET JULIEN LESTEL

Danse
Rencontres
Grande salle

Mercredi 13 mars à 20 h 30

IT DANSA

Danse
Jove Companyia
Grande salle



Manu Payet (crédit : Rudy Waks)



Floating Flowers (crédit : Chang-Chih Chen)

MUSIQUE ET CHANSON

**Vendredi 10 novembre
à 20 h 30**

IMMENSE FANTASTIQUE

Musique classique
Orchestre symphonique Région
Centre-Val de Loire/Tours
Direction musicale de Chloé
Dufresne
Avec Emmanuelle Bertrand
au violoncelle
Grande salle

**Vendredi 17 novembre
à 20 h 30**

LOUANE

Le club des sentiments
Chanson
Grande salle

Dimanche 17 décembre à 19 h

LYNDA LEMAY

La vie est un conte de fous
Chanson
Grande salle

Vendredi 23 février à 20 h 30

JOACHIM HORSLEY

Caribbean Nocturnes
Musique du monde
Grande salle
Tout public à partir de 8 ans

Judi 4 avril à 20 h 30

CLAUDIO CAPEO

Chanson
Grande salle

Judi 23 mai à 20 h 30

AURELIEN VIVOS

De l'ombre à la lumière
Chanson
Grande salle

DIVERS

**Samedi 18 novembre
à 11 h et 15 h**

LA DANSE, LE JAZZ ET MATTOX

Conférence
Carole Bordes
Salle Doussineau
Tout public à partir de 10 ans

Mardi 9 avril à 20 h 30

GÉOMÉTRIE VARIABLE

Théâtre – magie nouvelle
Compagnie du Faro
Grande salle

ENFANTS

**Mardi 14 novembre
à 14 h 30 et 20 h 30**

IJSBERG

Théâtre gestuel et visuel
Compagnie Discrète
Mise en scène et jeu
d'Alexandre Finck et Adrien
Fournier
Tout public à partir de 7 ans

Judi 7 décembre à 14 h 30

Scolaires à partir de 8 ans

Vendredi 8 décembre à 10 h

Scolaires à partir de 4 ans

Vendredi 8 décembre à 20 h 30

Tout public à partir de 4 ans

ICARE

Théâtre Compagnie Coup de
poker
Écriture et mise en scène de
Guillaume Barbot
Grande salle

**Mardi 6 février
à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30**

HIC SUNT LEONES

Le Violoncelle de Camille
Théâtre musical
Grande salle (sur scène)
À partir de 1 an

Lundi 19 février à 14 h 30

Mardi 20 février à 10 h et 14 h 30

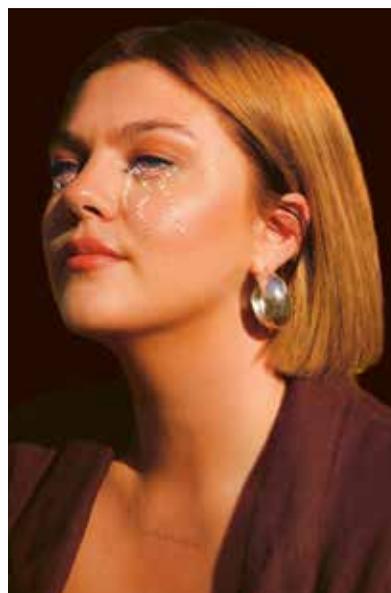
LE PETIT CHAPERON ROUGE

Théâtre
Compagnie Dérivation
De 3 à 7 ans
Grande salle

Mardi 19 mars à 10 h et 14 h 30

LA MÉCANIQUE DU HASARD

Théâtre
Tréteaux de France
CDN – direction Olivier Letellier
Grande salle
À partir de 9 ans



Louane (crédit : Adrenaline)

Mardi 7 mai à 10 h 30 et 15 h 30

BABILS – ÉVEIL EN CANOPÉE

Musique et danse
Compagnie Premières Fontes
Grande salle (sur scène)
De 6 mois à 4 ans

**Mardi 14 mai
à 14 h 30 et 20 h 30**

LE MURMURE DES SONGES

Danse hip-hop
Compagnie Accrora
Grande salle
À partir de 5 ans

Abonnements par internet

**À partir du samedi 9 septembre
à 9 h sur theatredechartres.fr**

Billetterie à l'unité

**à partir du samedi 9 septembre
à 13 h 30 sur theatredechartres.fr**

► Informations
billetterie@theatredechartres.fr
02 37 23 42 79
Réouverture de l'accueil le mardi
5 septembre à 13 h 30
Programme imprimé disponible
à l'accueil aux heures
d'ouverture : du mardi au
vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le
samedi de 10 h à 13 h.
Programme consultable sur
theatredechartres.fr

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

CRUSOE REPART

De Marie-Elisabeth Cornet
Avec Marie-Elisabeth Cornet et
Dominique Langlais

**Mercredi 27, jeudi 28,
vendredi 29 septembre à 21 h
et vendredi 29 septembre à 18 h**

LE OFF - SALLE 2

Un homme rigide et une femme rieuse se retrouvent par accident enfermés dans un théâtre. Totalement coupés du monde extérieur, ils vont devoir s'accommoder l'un de l'autre, d'eux-mêmes et des fantômes...

► Réservations

02 37 36 33 06

theatreportailsud.com

Tarifs: 19 € et 15 €

LES ATELIERS DU THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

Participer aux ateliers du Théâtre Portail Sud, c'est créer des liens humains, non pas en gommant les différences mais en s'en nourrissant ; c'est apprendre à saisir l'instant par le geste, la parole, l'action. À l'aide de textes issus du répertoire classique ou contemporain, d'improvisations ou de tout autre support propice à l'interprétation, nous travaillerons à la création d'un objet théâtral propre aux désirs et ambitions du groupe.

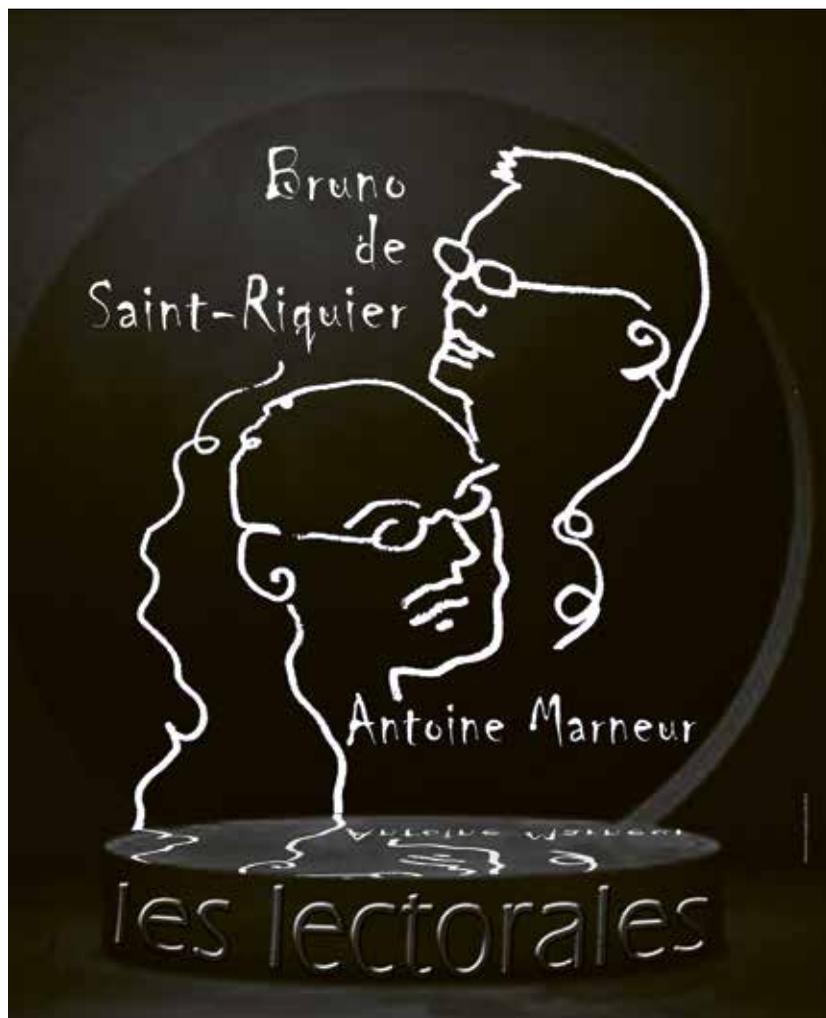
Atelier enfants de 8 à 12 ans

Mercredi hors vacances scolaires
de 13 h 45 à 15 h 30

Tarif : 230 € à l'année

Atelier adolescents

Mercredi hors vacances scolaires
de 15 h 30 à 17 h 30



Tarif : 265 € à l'année

Ateliers adultes

Lundi ou mardi de 19 h 15 à 21 h 30

Tarif : 280 € à l'année + carte
d'adhésion (17 €) donnant droit au
tarif réduit à tous les spectacles.

► Théâtre du Portail Sud

8, rue du Cloître Notre-Dame

THÉÂTRE DU DÉTOUR

ALENTOUR DU PETIT PRINCE OU REVENONS À NOS MOUTONS !

Lecture par Bruno de Saint
Riquier et Antoine Marneur,
accompagnés au hang drum
par Jean-Christophe Thiriet

Samedi 30 septembre à 11 h

LE OFF



Compagnie Cavalcade, Pompes funèbres Bemot

Il y a 80 ans paraissait *Le Petit Prince*. Ce petit livre est un miracle et comme tous les miracles, il a ses propres mystères. Le premier est de savoir s'il s'agit bien d'un livre pour les enfants. Question à laquelle nous tâcherons de répondre, entre quelques autres digressions espiègles dont nous avons le secret.

LES AUTRES LECTORALES DE LA SAISON

Samedi 21 octobre

La Peinture à L'écrit
(Cycle Musée & littérature N°1)

Samedi 25 novembre

Le long-cours du Goncourt
(1903-2023)

Samedi 16 décembre

Georges Perros et Gérard Philipe :
100 ans d'amitié

Samedi 27 janvier 2024

Mots Gourmands : Littérature & Gourmandise

Samedi 24 février 2024

Chacun son Flaubert...
Et les vaches seront bien gardées

Samedi 23 mars 2024

Aux arbres etc...

Samedi 20 avril 2024

Rimbaud, l'insolent insoluble
(pour les 170 ans de sa naissance)

Samedi 1^{er} juin 2024

Le silence ou l'art de se taire
(à l'occasion de la 2^e édition du festival Sound of Silent)

Samedi 29 juin 2024

Chansons françaises :
paroles sans musique

COMPAGNIE CAVALCADE

POMPES FUNÈRES BEMOT

Vendredi 29 septembre

à 20 h 30

Samedi 30 septembre

à 16 h et 20 h 30

LE OFF – SALLE 1

La patronne d'un salon funéraire rural s'efforce de maintenir à flot l'entreprise familiale avec l'aide de son fidèle employé. Mais l'arrivée d'une stagiaire et les funérailles inattendues d'une star de la chanson vont venir bouleverser leur quotidien.

► Réservations

02 37 23 42 53

leoff-chartres.fr

Tarifs : 18 € et 13 €

► Le OFF

10, avenue Jehan-de-Beauce

Renseignements et

réservations :

leoff-chartres.fr

contact@leoff-chartres.fr

02 37 23 42 53

THÉÂTRE EN PIÈCES

SOIRÉE D'OUVERTURE

Vendredi 29 septembre

à 19 h 30

Une soirée en images, en lecture et en musique pour vous parler des spectacles passés et des projets à venir.

► Théâtre de Poche

2, rue Georges-Brassens

Entrée libre

Réservation indispensable

au 02 37 33 02 10

theatre-en-pieces@wanadoo.fr



Les ateliers du Théâtre du Seuil

Théâtre 7- 9 ans :
le mercredi de 16 h à 17 h
Théâtre 10-13 ans :
le mercredi de 17h00 à 18h30
Théâtre 15 -18 ans :
le mardi de 18 h 15 à 19 h 55

Nous serons au stand n°14
du salon des associations
les 2 et 3 septembre.

► **Théâtre du Seuil**
13, rue Saint-Julien
07 64 27 93 47
Réservations
theatreduseuil.com
info.theatreduseuil@gmail.com
ou Fnac, carrefour...
Tarifs : 20 € et 15 €

THÉÂTRE EN PIÈCES

ATELIERS DE RECHERCHE ET DE CRÉATION THÉÂTRALE

Réunion d'informations
le mercredi 13 septembre
à 19 h 30 au Théâtre de Poche

La compagnie du Théâtre en Pièces propose des ateliers sous-forme de rendez-vous hebdomadaires et de stages, dirigés par des comédiens professionnels : Antoine Marneur, Emmanuel Ray, Fabien Moiny et Mélanie Pichot.

Les ateliers du Théâtre en Pièces développent un travail sur l'imaginaire, sur la voix, sur l'écoute, en mêlant travail d'improvisation et découverte de textes théâtraux, exigence et amusement.

Atelier enfants :
mercredi de 13 h 30 à 15 h 30

Atelier pré-ados :
mercredi 15 h 45 à 18 h 15

Atelier ados :
mercredi 18 h 30 à 21 h 30

THÉÂTRE DU LABYRINTHE

ATELIERS DE THÉÂTRE

Le Théâtre du Labyrinthe propose cette année 5 ateliers pour petits et grands, confirmés et débutants, qui ont pour but de prendre confiance en soi et d'apprendre à maîtriser sa voix, à bouger sur scène, à gérer ses émotions et à s'ouvrir à l'autre. Le tout pour découvrir le plaisir d'être sur scène.

L'année se clôturera par la représentation publique d'un spectacle créé pour l'occasion, avec des rôles écrits « sur mesure » pour chacun des comédiens en herbe.

Atelier enfants (primaire)

Mercredi de 10 h 30 à 12 h
Chapelle Saint-Julien

11, passage Renaud-Barbou

Atelier ados (collège)

Mercredi de 14 h à 15 h 30
Chapelle Saint-Julien

Atelier ados confirmés (lycée)

Mardi de 18 h 30 à 19 h 45
Maison pour tous de Rechèvres
52, impasse Huysmans

Ateliers adultes

• Mardi de 20 h à 22 h
Maison pour tous de Rechèvres
• Mercredi de 20 h à 22 h
Chapelle Saint-Julien

► **Inscriptions**
et renseignements :
Théâtre du Labyrinthe
06 20 66 49 76
gwen.anglade@gmail.com

THÉÂTRE DU SEUIL

LES ATELIERS

Sous la conduite du metteur en scène Ludovic Houvet, les ateliers du Théâtre du Seuil proposent des cours hebdomadaires, pour élèves confirmés ou débutants de tous âges, conduisant à des spectacles. Les groupes sont remaniés au deuxième trimestre pour permettre à chacun de s'investir dans le projet qui lui correspond le mieux.

Théâtre adultes pour tous :

le mardi de 20 h à 22 h 30

Théâtre adultes 2 (sur audition) :
le jeudi de 18 h 30 à 22 h 30

Le programme de septembre

Samedi 9 septembre
de 15 h 30 à 16 h 45

Concert

HOMMAGE À CHRISTOPHE

Enregistré le 12 septembre 2021 à la Philharmonie de Paris.

► Auditorium de l'Apostrophe

Du 15 septembre au 28 octobre
Exposition

TRAVAILLEURS DE BEAUCE

Exposition de reproductions des photographies numérisées des fonds patrimoniaux mettant en valeur les travaux agricoles et forestiers de la première moitié du XX^e siècle.

► Hall de l'Apostrophe

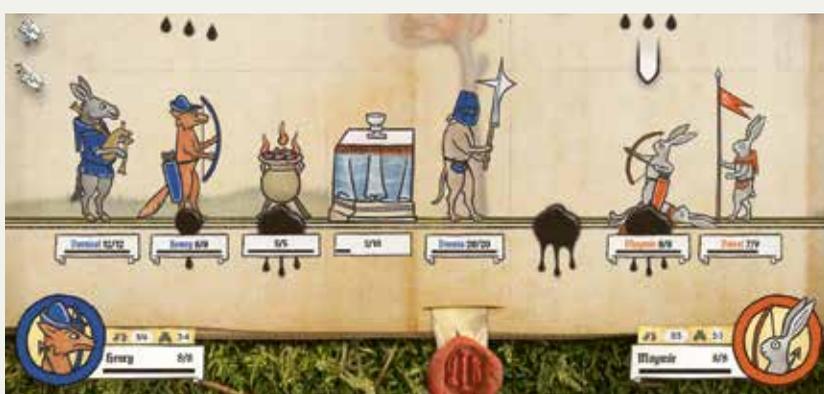
Du 15 septembre
au 30 décembre

Exposition

AUTREFOIS, À TRAVERS LES CHAMPS DE BEAUCE

Découvrez le monde agricole du début du XX^e siècle à travers une série de photographies d'époque prises par Georges Houdard (1883-1944).

► L'Apostrophe - 1^{er} étage



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ÉCRIT

Les samedi 16 et dimanche 17 septembre, la médiathèque l'Apostrophe se met à l'heure des Journées européennes du Patrimoine.

Samedi 16 septembre
de 10 h à 18 h

Dimanche 17 septembre
de 14 h à 18 h

VISITES LIBRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Livret-jeu disponible à l'accueil pour les enfants et leurs parents.

Samedi 16 septembre
à 11 h, 14 h, 15 h, 16 h

Dimanche 17 septembre
à 14 h 30 et 16 h 30

EN RÉSERVE, IL Y A...

Un parcours inédit dans les salles de conservation des collections patrimoniales.

À partir de 10 ans.

Inscription obligatoire. Places limitées.

Samedi 16 septembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Dimanche 17 septembre
de 14 h à 17 h 30

TRÉSORS DU PASSÉ

Présentation commentée de documents patrimoniaux pré-

cieux issus des collections de la médiathèque.

► Auditorium de l'Apostrophe

Samedi 16 septembre
de 10 h 30 à 12 h

JOUER AVEC FABRICABRAC

Découverte d'une nouvelle application qui permet de jouer avec les collections patrimoniales de la BNF. Les enfants sont invités à réaliser leurs propres créations en puisant dans une sélection d'éléments à positionner ou redimensionner.

À partir de 6 ans, avec un accompagnant adulte.

► L'Apostrophe,
espace Patrimoine

Samedi 16 septembre
de 14 h 30 à 17 h 30

INKULINATI

Découverte du jeu vidéo Inkulinati, qui place le joueur dans la peau d'un enlumineur médiéval, qui utilise une encre vivante pour peindre et commander une armée de créatures.

À partir de 9 ans. Jeu en relais sur console Switch. Sans inscription.

► L'Apostrophe, Cabane

Le programme complet des bibliothèques sur mediatheque.chartres.fr/Agenda

CINÉ CLAP



Nouveauté cette année, toutes les activités de Ciné-Clap (ciné-club, ciné-culte, rencontres avec des cinéastes...) se dérouleront désormais au cinéma Les Enfants du Paradis.

Mardi 12 septembre à 20 h 30

Cinéma Les Enfants du Paradis

DOCTEUR FOLAMOUR

De Stanley Kubrick (États-Unis, 1964, 1h35, vostf)

Avec Peter Sellers

En pleine Guerre froide, un colonel américain paranoïaque attaque l'URSS en envoyant des bombardiers. Pour tenter d'éviter une guerre nucléaire, le Président américain réunit alors l'état-major.

Caricature de la folie politique et militaire, une farce noire d'une irrésistible drôlerie qui met en scène une galerie de personnages aussi grotesques qu'inquiétants.

WEEK-END

« PIERROT - CANTO - CHAPPEY »

Samedi 30 septembre

• 16 h

LA VIE MODERNE

De Laurence Ferreira Barbosa (2000, 2h03)

Avec Isabelle Huppert et Frédéric Pierrot

En présence de Frédéric Pierrot

• 19 h 30, buffet offert

pour les spectateurs des 2 séances.



• 20 h 30

LE SENS DE L'HUMOUR

De Marilyne Canto (2014, 1h30)

Avec Marilyne Canto et Antoine Chappey

En présence de Marilyne Canto et Antoine Chappey

Dimanche 1^{er} octobre

• 14 h

MONA ET MOI

De Patrick Grandperret (1990, 1h30)

Avec Denis Lavant et Antoine Chappey

En présence d'Antoine Chappey

• 17 h

LE PROCHAIN FILM

De René Féret (2013, 1h20)

Avec Frédéric Pierrot, Sabrina Seyvecou, Antoine Chappey et Marilyne Canto

En présence de Frédéric Pierrot, Marilyne Canto et Antoine Chappey

Tarifs pour une séance : 7,50 € et 5,70 €
(Ciné-Clap et moins de 25 ans).

Carte 4 films : 16 €

Tarifs d'adhésion à l'association Ciné-Clap : 35 € et 20 € (moins de 25 ans)

L'adhésion permet d'assister gratuitement aux 10 séances ciné-club de la saison et d'accéder à tarif réduit (5,70 €) aux séances labellisées Cinéphile ainsi qu'aux séances organisées en partenariat (ciné-culte...)

► Ciné-Clap

06 70 03 24 70, cine-clap.com

SAMEDIS MUSICAUX

Schubert

**Dimanche 24 septembre
à 20 h 30**

Avec Laure Colladant
et Stephen Lancaster
Salle Doussineau

Connue pour la finesse et la sensibilité de son jeu de piano-forte, Laure Colladant se produit régulièrement aux États-Unis et en France en compagnie du baryton américain Stephen Lancaster.

► **Salle Doussineau**

10, rue Maurice-Hallé

06 26 07 66 13

Tarifs : 20 € et 15 €

Gratuit pour les moins de 12 ans
et les élèves des conservatoires
et des écoles de musique jusqu'à
18 ans



Laure Colladant



Stephen Lancaster

CULTURE

Une école d'histoire des arts décoratifs à la Villa Fulbert



La Villa Fulbert ouvrira en octobre une école d'histoire des arts décoratifs, qui dispensera des cycles de conférences sur l'histoire de l'orfèvrerie, de la céramique, des tissus, des costumes, des styles de meubles, des jardins célèbres ainsi qu'un cours transversal de culture générale sur la tapisserie, la littérature, l'ar-

chitecture, les miniatures, la mosaïque, la mythologie, les légendes, les bijoux, les émaux, la faïence, les fresques, etc.

À l'occasion de son ouverture, l'école a par ailleurs imaginé un cycle de conférences sur « *L'histoire des arts de la table* », qui retracera l'évolution des fêtes prestigieuses depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle. En fin de cours, les étudiants auront le plaisir de dresser une table dans le thème du jour.

Journée portes ouvertes le samedi 23 septembre de 10 h à 19 h

► **Informations et inscriptions**

Villa Fulbert, 3, boulevard Maréchal-Foch

lesfantaisiesdorphee.jimdo.com

lesfantaisiesdorphee@hotmail.fr

07 72 38 85 70

Places limitées

Le 14 juillet en images

Le 14 juillet dernier, a eu lieu place des Épars la traditionnelle cérémonie de la Fête nationale, en présence notamment du maire, Jean-Pierre Gorges, d'Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, d'Yves Cuzin, conseiller municipal en charge de la Mémoire et de la Citoyenneté, de Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, de Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, et de Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir. À l'issue de la cérémonie ❷, au cours de laquelle des décorations ont été remises, la foule, massée le long des boulevards Chasles et Maurice-Viollette, a pu assister au défilé républicain, qui réunissait les jeunes volontaires du Service national universel ❸, la police municipale ❹, la Gendarmerie nationale, les cadets de la Gendarmerie, l'administration pénitentiaire d'Eure et Loir, le Service départemental d'incendie et de secours ❺, les



sapeurs-pompiers et les Jeunes sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, la Police nationale et l'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile de Nogent-le-Rotrou.

Prochaine commémoration

Jeudi 21 septembre : 227^e anniversaire de la mort du Général Marceau.

De passage à l'aérodrome de Chartres-Métropole le vendredi 14 juillet dernier avant d'embarquer avec l'aviation légère de l'armée de terre (Alat) pour le traditionnel défilé des Champs-Élysées, le célèbre astronaute Thomas Pesquet (au milieu) a été accueilli par le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges.



❸



❹

2





La Tondue de Chartres

au cœur d'un roman

La Chartraine Julie Héraclès s'est inspirée de la célèbre photo *La Tondue de Chartres*, prise par Robert Capa le 16 août 1944, pour écrire son premier roman, *Vous ne connaissez rien de moi*, qui mêle fiction et faits historiques.

Le 16 août 1944, à Chartres, 11 femmes furent tondues pour collaboration avec l'ennemi. L'une d'elles a été immortalisée par une célèbre photo de Robert Capa, où on la voit tenant dans ses bras son bébé de 3 mois, né de sa liaison avec un soldat allemand, au milieu d'une foule haineuse. Dans son premier roman, Julie Héraclès a choisi de donner la parole à cette femme dont on sait finalement peu de choses pour en faire un personnage libre au tempérament incandescent.

Votre Ville : Comment vous sont venus le goût de l'écriture et l'idée de ce roman ?

Julie Héraclès : J'ai toujours aimé l'écriture. J'ai été correspondante locale de presse, j'ai écrit des nouvelles ; mais je n'osais pas me lancer dans l'aventure d'un roman parce que c'est quelque chose d'engageant. C'est en partant vivre trois ans à la Réunion en 2019 que je me suis lancée. Je savais seulement que l'histoire se passerait pendant l'Occupation. Alors j'avais emporté plusieurs livres sur le sujet. Quand je suis retombée sur la fameuse photo de la Tondue de Chartres, prise par Robert Capa en août

1944, j'ai aussitôt su que Simone serait l'héroïne. Il m'a fallu trois ans pour écrire ce roman. J'avais écrit le premier jet à la troisième personne, mais je trouvais que ça manquait d'émotion. Alors j'ai tout recommencé, en racontant cette histoire à la première personne afin de rendre l'émotion plus palpable.

Voulez-vous donner une autre image de Simone ?

Non, ce n'est pas l'objet de mon livre de donner une image, quelle qu'elle soit. Ce qui m'intéressait, c'était tout simplement de raconter une histoire et d'explorer quelles pouvaient être les motivations de mon personnage, au cœur de cette période trouble qu'a été l'occupation. De plus, il n'y a pas beaucoup d'histoires qui adoptent le point de vue des collaborateurs, surtout lorsque ce sont des femmes. Je trouvais donc intéressant de le faire. Et surtout j'ai eu envie d'inventer les facettes de la vie de Simone qu'on ne connaîtra jamais, comme sa psychologie, ses relations avec sa famille, ou la façon dont elle est tombée amoureuse de ce soldat allemand.

Comment avez-vous effectué vos recherches historiques depuis La Réunion ?

Bien que le roman se passe à Chartres, j'ai réalisé que j'avais besoin d'être éloignée pour l'écrire. J'ai demandé à mes parents de m'envoyer les livres dont j'avais besoin pour poser le décor, notamment les anciens noms de rues, l'emplacement de tel ou tel bâtiment ou encore certains éléments biographiques. J'ai par exemple retrouvé un fascicule de l'école Saint-Pierre mentionnant Simone parmi les anciens élèves. Je ne voulais cependant pas écrire un roman historique. Je m'inspire de faits authentiques mais j'ai pris des libertés avec la vérité. L'époque, le lieu, c'est le décor du livre. Ce qui m'intéressait, c'était de remplir les blancs de la vie de cette femme.

Julie Héraclès dédicacera son roman le samedi 16 septembre à 17 h 30 à la librairie L'Esperluète.

► *Vous ne connaissez rien de moi*
Éditions JC Lattès
20,90 € - 384 pages

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

PAS D'INQUIÉTUDE SUR LA SANTÉ DE CHARTRES ÉCOLOGIE !

Certains lecteurs de la tribune de la majorité du mois de juin se sont peut-être inquiétés...

Les élus de Chartres Écologie seraient divisés ? ou tempé- raient leur opposition ?

Qu'ils se rassurent : nos trois ans de travail en commun autour des dossiers municipaux chartrains ont contribué à encore beaucoup mieux nous connaître et nous apprécier et la vio- lente adversité de la majorité nous a soudés. Cela n'empêche pas parfois des différences d'approches et des débats. Nous espérons qu'il en est de même dans la majorité, même si nous n'en voyons rien paraître.

Et oui, nous sommes toujours dans l'opposition... Ce n'est pas par plaisir de nous opposer mais notre conception de l'ave- nir est tellement différente de celle de la majorité qu'effecti- vement, sur beaucoup de sujets, nous sommes en désaccord.

Mais quand l'intérêt général est au rendez-vous et quand la majorité daigne nous écouter, nous sommes heureux de ne pas nous opposer...

Tel a effectivement été le cas pour 3 sujets du dernier Conseil :

- dans la pénurie de médecins que connaît notre départe- ment, il faut éviter la concurrence entre communes. C'est une question de sagesse et, oui, nous soutiendrons toutes les initia- tives permettant de trouver des solutions à ce problème qui nuit à la santé de nombre d'entre nous ;

- nous nous sommes élevés, il y a quelques mois, contre la suppression d'une composante du repas dans les cantines (entrée ou fruit). Cette mesure avait pour objet de soi-disant lutter contre le gaspillage alimentaire mais aussi de limiter l'évolution du coût. Pour nous, cette mesure n'allait pas dans le bon sens, ayant pour conséquence moins de légumes et moins de fruits. Nous avons donc apprécié d'être un tout petit peu écoutés lors du dernier Conseil, à partir d'un exemple pré- cis que nous avons donné ;

Nous restons persuadés que, concentrer dans une seule grosse unité la fabrication des repas pour tous les enfants de l'agglomération et également pour les Hôpitaux de Chartres et les personnes âgées, n'était pas une bonne décision. Cette concentration rend impossible les approvisionnements locaux, l'adaptation aux besoins des uns et des autres, une certaine qualité... Le gaspillage ? Quand les repas sont bons, les enfants, tout comme les seniors ou les malades, mangent mieux :

- Enfin, effectivement, nous ne nous sommes pas opposés à une subvention complémentaire au club de foot. Il en allait, semble-t-il, du bon paiement des salaires des employés du club. Nous resterons très vigilants à ce que la demande de la ville de séparer le secteur professionnel et le secteur amateurs (qui encadre la pratique sportive de mille jeunes) soit mise en œuvre.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Les élus de Chartres Écologie: Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU contact@chartresecologie.fr facebook/chartresecologie

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

LE FOOTBALL À CHARTRES, OU L'HISTOIRE D'UN ÉNORME GÂCHIS

Est-il besoin de redire combien les sports collectifs sont for- mateurs pour suivre des règles, pour apprendre à perdre ou à gagner, pour respecter l'adversaire, pour l'esprit d'équipe. Parmi eux le foot, parce qu'il est le plus populaire, a une res- ponsabilité particulière ; c'est une véritable école de la vie.

C'Chartres Football est né en 2018 de deux clubs qui avaient leur propre identité, approches pédagogiques, publics cibles et résultats. Le FC Chartres était le meilleur club de jeunes de la Ligue du Centre, toutes les équipes de jeunes évoluaient au plus haut niveau. Chartres Horizon de Beaulieu était un très bon club avec de très bonnes équipes de jeunes, tota- lement intégré dans son quartier. Son équipe première rivali- sait avec la réserve du FC Chartres.

C'Chartres Football a été conçu par la majorité municipale pour appliquer la doctrine de la Ville, « servir sa notoriété », quitte à supprimer les identités de quartiers. Résultats : plus aucune émulation locale, des jeunes qui partent faire leurs formations ailleurs, des résultats qui suivent la courbe inverse de l'argent qui est consenti.

Avoir demain un joueur de l'équipe de France originaire de notre territoire, en créant un cadre local de formation et une émulation, voilà ce que serait une bonne utilisation de nos impôts en matière sportive.

Côté championnat, la venue de Jean-Pierre Papin comme entraîneur n'a pas donné les résultats escomptés. Les comptes du club sont très dégradés, les résultats ne sont pas au rendez-vous, et le gendarme de la Fédération fran- çaise du football pour les finances (DNCG) relègue le club au niveau Régionale 1 début juillet. Notons que la Municipalité octroie chaque année une subvention de 1,2 millions d'€, qui en fait la subvention sportive la plus importante. Au Conseil municipal de juin nous ne nous sommes pas opposés à une subvention exceptionnelle supplémentaire de 250 000 € (suffisante ?) pour honorer les salaires non payés. Probable- ment la fin d'une structure à bout de souffle avec la sépara- tion annoncée du monde professionnel de celui des ama- teurs.

Nous assistons à un énorme gâchis. A quoi a servi tout cet argent public ? Dans les milieux du football la Ville a gagné... une notoriété en berne. Trois équipes seniors sont suppri- mées pour la prochaine saison. Et les enfants ? On ne sait pas combien d'équipes de jeunes seront maintenues.

La majorité municipale est comptable de cette gestion catastrophique. Pourquoi, alors que le budget était fragile, avoir laissé recruter des entraîneurs ou joueurs avec une masse salariale élevée pour le club ? Pourquoi les subven- tions publiques ne sont-elles pas assujetties à un contrôle financier plus rigoureux de la part de la collectivité ?

Mettre fin à l'opacité de la gestion du mouvement sportif chartrain, ce serait un premier acte d'une autre politique démocratique, celle de Chartres à Gauche.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

TRIBUNE DEL'OPPOSITION SANS ÉTIQUETTE

ZÉRO ÉCHEC SCOLAIRE !

En cette fin d'été, je tiens à souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une bonne rentrée. Nous en avons tous besoin après ces saisons perturbées, et cet été encore marqué par des fortes chaleurs.

Pour beaucoup d'entre nous, avoir confiance en l'avenir, c'est d'abord avoir la certitude de pouvoir donner le meilleur service possible pour nos enfants. « Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligence humaine », disait Victor Hugo. Les écoles, c'est notre avenir. Alors investissons-y massivement !

Aujourd'hui, les écoles chartraines sont vieillissantes. Une part énorme de la consommation d'énergie communale vient de ces écoles vétustes. Les travaux sont réalisés au compte-gouttes, sans vision globale. Parce qu'avoïr de l'ambition pour nos enfants, c'est avoïr de l'ambition pour notre Ville, je suis en faveur d'un Plan écoles global pour, enfin, améliorer la qualité et l'accessibilité de nos bâtiments, faire progresser la végétalisation de nos cours, et ouvrir les écoles sur leurs quartiers. Dommage que la Ville ne mobilise pas les crédits proposés par l'Etat, que ce soit le plan « France Relance » ou « 1 000 écoles » : les moyens sont là, ne manque plus que la volonté politique !

La Ville peut aller encore plus loin pour nos petits Chartrains. Aujourd'hui, l'Education nationale n'est plus en mesure de garantir l'avenir de tous nos enfants. Trop d'enfants sont abandonnés à leur sort, en raison de classes trop nombreuses, de programmes tellement vastes qu'ils en deviennent contradictoires. La réponse, comme souvent, vient du terrain : la Ville pourrait mettre en place un service d'aide aux devoirs gratuit pour tous les enfants de l'école primaire, avec un objectif : « Zéro échec scolaire » ! Pourquoi, en effet, ne pas accompagner les enfants des écoles élémentaires dans le temps des devoirs ? Ce temps serait entièrement consacré à l'enfant pour l'aider dans un cadre bienveillant accompagné par un enseignant ou un adulte diplômé.

Un dernier mot, enfin, pour saluer nos magnifiques associations chartraines, qui effectuent leur rentrée dès le 2 et le 3 septembre prochain au Salon des associations. Vous y serez ? Moi aussi !

Bonne rentrée à tous !

Ladislav VERGNE
ladislav.vergne@ville-chartres.fr

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

UNE TRÈS BELLE RENTRÉE À CHARTRES !

Nous espérons que vous avez passé un bel été, l'occasion de se retrouver et de profiter des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Nous tenions par cette tribune à féliciter et remercier l'ensemble des organisateurs, commerçants et bénévoles qui ont œuvré tout l'été pour l'organisation de ces événements.

Notre cité a pu profiter tout au long de l'été d'une activité touristique au rendez-vous qui permet de renforcer notre attractivité le tout en permettant aux acteurs locaux de profiter de ces retombées économiques.

Cette année sera sous le signe des Jeux olympiques de Paris 2024. Chartres sera au rendez-vous, et nous avons tenu à soutenir ces décisions lors des différents conseils concernés. Nous avons l'honneur d'accueillir la flamme olympique peu avant le lancement de cette édition des Jeux Olympiques, mais aussi d'accueillir des entraînements à l'Odysée.

Nous avons pu constater cet été de bonnes nouvelles pour l'économie française. Le taux de croissance sur le second trimestre a rebondi plus fortement que prévu, le taux de chômage continue sa baisse pour atteindre des niveaux similaires à 2008. L'inflation se calme par rapport au début d'année. Tous ces indicateurs sont le résultat de politiques économiques qui portent leurs fruits.

Nous souhaitons à tous les écoliers chartrains, à leurs professeurs et aux personnels municipaux intervenant dans les écoles une excellente rentrée pleine d'énergie, de réussite et de beaux projets ! Nous ne doutons pas que Gabriel Attal, nouveau ministre de l'Éducation nationale, sera au rendez-vous de cette rentrée et de cette nouvelle année scolaire qui s'annonce.

Nous vous souhaitons un beau mois de septembre !

M. Fabien STANDAERT: fabien.standaert@ville-chartres.fr
Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr
M. Christophe CAPLAIN christophe.caplain@ville-chartres.fr

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :
@osonschartresautrement

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

ICI, VOUS SAVEZ OÙ PASSE VOTRE ARGENT !

L'inflation ! C'est, selon toutes les études d'opinion, le sujet d'inquiétude majeure des familles françaises en cette rentrée. On les comprend, les instruments de la politique familiale ayant disparu depuis 2012. Le retour récent à la hausse des prix des carburants alimente les interrogations quand, tout effet marketing mis à part, les prix de l'alimentation restent élevés. Si les impôts d'État devraient rester stables, nous dit-on, la menace de hausse des taxes en tout genre (la créativité fiscale n'a jamais connu de limite en France) nous promet un débat budgétaire animé à l'automne, l'état des finances de la France étant ce qu'il est. Bref, une sourde appréhension s'empare du pays, au-delà des effets d'annonces et des querelles politiques, où le roman d'anticipation 2027 captive davantage les ambitions personnelles que les dures réalités du moment.

Ici, ce climat d'incertitude n'existe pas et vous pouvez le vérifier depuis des années, les taux locaux de vos impôts communaux ne bougent pas, quand partout ailleurs dans les villes... Les Chartreains savent et peuvent vérifier où passe leur argent. Quand l'État n'investit presque plus dans ce pays, la priorité à l'investissement demeure ici constante depuis 2001, avec son cortège de travail, d'emplois et d'équipements publics de nouvelle génération. Combien d'enfants en France peuvent apprendre à nager dans un cadre aussi exceptionnel que l'Odyssée ? Certains opposants, les mêmes qui jugeaient avant 2007 ce projet démesuré, limitent aujourd'hui leur horizon à trois marronniers, contestent radicalement les grands chantiers d'équipements qui viennent à échéance, du Colisée au nouveau Parc des expositions. Pourtant vous les avez votés en toute connaissance de cause lors des élections municipales de 2020. En revanche, vous ne les entendez plus critiquer le nouvel hôtel de Ville et d'Agglomération : il fait la quasi-unanimité des usagers. Nous disons « quasi », car le monde parfait n'existe pas. Nous le savons trop bien, nous qui année après année mesurons la hausse des taux d'intérêt et celle des marchés d'entretien et de maintenance, inflation oblige. Car, répétons-le, notre collectivité ne bénéficie, en matière d'énergies, d'aucun bouclier tarifaire et doit chaque année présenter son budget en équilibre. Et puis nous innovons ! L'expérience réussie du recours à la géothermie pour chauffer ou rafraîchir le nouvel hôtel de Ville en appelle d'autres. Mais nous restons sans illusion : le déni des réalités aveugle les marchands d'apocalypse. C'est leur petite rente électorale. Quand l'histoire de l'humanité démontre que celle-ci a toujours appris de ses erreurs pour progresser.

Et vous pouvez d'ailleurs constater dans ce journal que ces investissements ne nuisent en rien aux services quotidiens à la population : votre Ville consacre en effet 30 % de son budget de fonctionnement à vos enfants et à leurs familles ! La ville est propre, tous les touristes nous le disent, surtout ceux qui viennent de Paris... Et nous travaillons chaque jour à améliorer votre sécurité, un chantier sans fin au regard de l'évolution de la société française... Certes, Chartres n'est pas une île, et nous ne sommes pas à l'abri des bouleversements du monde. Mais comme c'est la devise de notre maire : « l'avenir, ce n'est pas ce qui va nous arriver, mais bien ce que nous allons faire ensemble ! »

Parce que C'Chartres !

Les élus de la majorité municipale



Les pierres ont une âme

Une plongée dans l'histoire de l'église Saint-Martin-au-Val, où d'importantes découvertes archéologiques ont été faites.



Collectionneur d'encriers

Passionné par l'histoire de l'écriture, Claude Pichon collectionne depuis 40 ans bouteilles d'encre, encriers et plumes.



Notre-Dame du Sri-Lanka

Dans les coulisses de la Paulée des vins de Loire, dîner de Chaque année, un dimanche de mai, des milliers de tamouls sri-lankais de Paris et de la région parisienne viennent à la cathédrale de Chartres pour vénérer la Vierge noire.



Une saison au conservatoire

En septembre, Chartres TV vous emmène dans les coulisses du conservatoire de musique et de danse de Chartres dans ce documentaire en quatre épisodes, filmé d'octobre 2022 à juin 2023. L'occasion de suivre élèves et professeurs le temps d'une saison rythmée par les cours, les répétitions, les spectacles et les examens.

Recherche photos de l'Occupation

Pour illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'ar-

rivée des Américains en 1944. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter.

Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

• contact@chartresTV.fr



chartresTV.fr



Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store

La butte des Associations

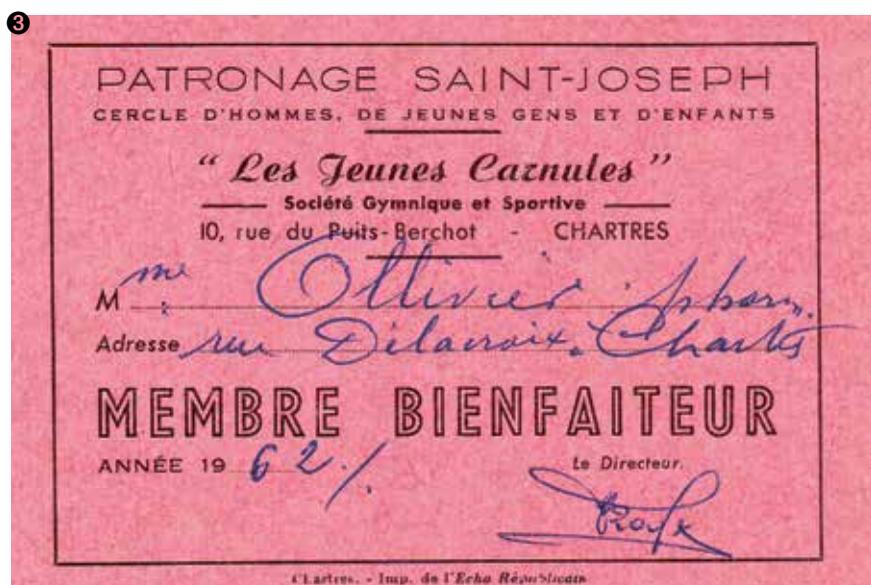
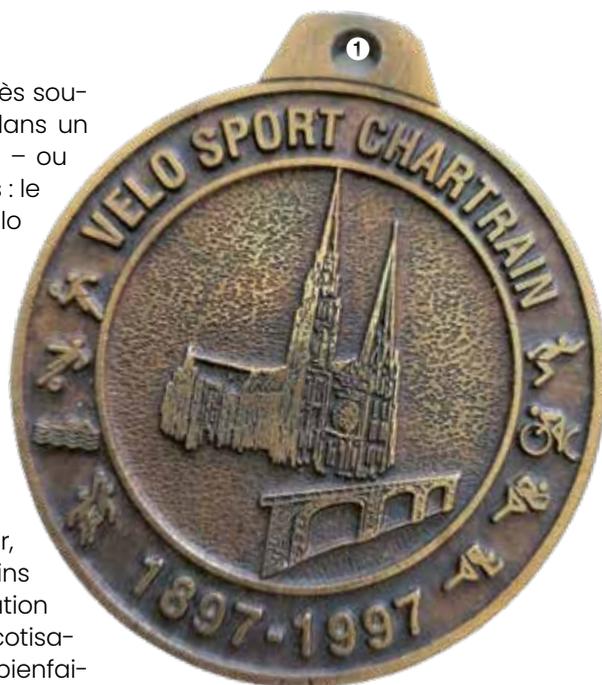
Chaque premier week-end de septembre, la butte des Charbonniers devient le rendez-vous incontournable des associations locales. Il y en a pour tous les goûts, toutes les envies, tous les budgets... et on peut même cumuler !

Si certaines associations, sportives notamment, nous viennent du XIX^e siècle, comme le Vélo Sports Chartrain, créé en 1897 **1**, c'est surtout la fameuse loi de 1901 qui a donné un coup de fouet au monde associatif. Et à chaque fois, c'est le même scénario. Quelques personnes, motivées, se réunissent, discutent et décident de créer une structure répondant à leur motivation commune. On élabore statuts, plan de marche et garde-fou : 13 articles dans ceux de l'Association Jeanne d'Arc **2**, en 1904, et 10 seulement, en 1949, pour le Comité Pasteur-Ballay. On compose un premier « bureau », « comité », référent de l'association.

On fixe un siège social, très souvent en mairie, parfois dans un local particulier, qui sera – ou pas – le lieu des réunions : le café Olympic pour le Vélo Sports.

Il faut alors recruter (c'est toujours l'objectif des associations présentes sur la Butte le premier week-end de septembre !). Différentes catégories de membres voient le jour, membres plus ou moins actifs... La dénomination varie, le montant de la cotisation aussi : membre « bienfaiteur » **3** (au Patronage Saint-Joseph), membre « honoraire » **4** (à La Vaillante), membre

« adhérent » (au Syndicat d'Initiative), membre « parti-



6



cipant » 5 (au Cercle Philatélique), ...

De réunions en initiation, de compétitions en expositions, de concerts en voyages, de pratique en banquets, les années défilent avec plus ou moins de succès. L'appartenance à un de ces groupes permettait de se démarquer, et on n'hésitait pas à arborer fièrement le badge ou la broche au revers de la veste : Association Jeanne d'Arc dans les années 1930 ou Harmonie chartraine vers 1950. Le porte-clés et le pin's (ici les collectionneurs de cartes postales anciennes 6) étaient plutôt une source de revenus pour le trésorier.

Le monde associatif est en perte de vitesse, dit-on ? Vous pouvez vous situer dans l'échelle tirée d'une comptine, ou si votre association était « marguerite » : « *Je t'aide, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout !* »

À TOUS LES ASSOCI-ACTIFS,
QUI LE SONT
OU QUI VONT LE DEVENIR,
CE PETIT CLIN D'ŒIL !

Jean-Francis RESSORT

4



5



Vide-greniers

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

L'association du quartier de la Croix-Bonnard organise son traditionnel bric-à-brac le dimanche 1^{er} octobre de 7 h à 18 h square Feugereux, impasse Corot.

6 mètres minimum pour 18 € (9 € les 3 mètres supplémentaires demandés)

Food truck sur place.

Informations

06 85 23 50 61 ou 06 85 25 97 37

mfrsoulie@wanadoo.fr

Date limite le 23 septembre 2023

Vide-grenier

des Hauts-de-Chartres - Picassiette

Le quartier des Hauts-de-Chartres - Picassiette organise son traditionnel vide grenier le dimanche 10 septembre de 6 h à 18 h dans la rue des Hauts-de-Chartres.

Restauration et buvette sur place.

Inscriptions et informations

06 81 89 87 75

hdca.info

Vide-grenier

du Conseil citoyen des Clos

Le traditionnel vide grenier de rentrée du Conseil citoyen des Clos aura lieu le dimanche 24 septembre de 8 h à 17 h sur la place du Marché, mail des Clos.

Restauration possible sur place.

Inscriptions

07 83 62 40 85

Tarif : 5 € les 2 mètres linéaires

Initiation à la marqueterie

Lydwine Le Galludec, artisanne en ébénisterie et marqueterie propose des cours de marqueterie d'art pour tous niveaux, à partir de 15 ans. A raison de 2 heures par semaine, les élèves pourront concevoir leurs propres créations sous la houlette de Lydwine, qui met à disposition les matériaux et l'outillage nécessaires.

Les inscriptions pour l'année 2023/2024 sont ouvertes, avec trois créneaux au choix : le mercredi ou le vendredi de 18 h 20 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Cinq personnes maximum par séance.

Atelier Le Galludec Marqueterie

1, rue du Massacre

06 85 86 86 60

contact@legalludec-marqueterie.com

Activités de l'Association Sainte-Agnès

Agréée Jeunesse et sports, l'association Sainte-Agnès reprend ses activités le mercredi 6 septembre dans ses locaux du 17, rue Chanzy, où garçons et filles de 4 à 11 ans sont accueillis toute la journée ou pour une demi-journée le mercredi.

Activités enfants : gymnastique dès 4 ans (éveil, compétitions et loisirs), initiation au badminton, aide aux devoirs (école et collège), initiation à la guitare initiation aux jeux de société, la couture, la peinture et bibliothèque pour enfants

Activités adultes : badminton loisir, gymnastique de maintien, yoga, fitness, ateliers guitare, couture et peinture, méditation pleine conscience et sophrologie.

Information

Association Sainte-Agnès

17, rue Chanzy

02 37 28 54 19 , le mardi de 15 h à 17 h

Cours de judo de Madeleine sports et détente

Les de judo traditionnel de la MSD reprendront le lundi 11 septembre. Bénévoles et professeurs seront présents pour vous accueillir au dojo du Gymnase Roskopf, 8, rue Raoul-Brandon :

- le lundi 4 septembre de 17 h 30 à 20 h ;

- le mercredi 6 septembre de 17 h 30 à 20 h.

Inscriptions possibles (à partir de 5 ans (grande section de maternelle) jusqu'aux adultes débutants ou confirmés) au Salon des Associations les samedi 2 et dimanche 3 septembre.

Vous pouvez retrouver les documents nécessaires à l'inscription sur le site

msd-judo.com/telechargement/pack_inscriptionfinal.pdf, rubrique téléchargement.

Réduction de 30 € à tout foyer faisant parvenir son dossier complet avant le lundi 11 septembre.

Rappel : la licence FFJDA n'est pas obligatoire. Elle concerne surtout les élèves souhaitant pratiquer le judo en compétition (sur avis des professeurs).

Informations

06 11 45 08 82

06 09 43 67 25

L'Alliance française de Chartres accueille les nouveaux étrangers

En attendant de reprendre prochainement ses cours de Français langue étrangère, l'Alliance française de Chartres organise un moment de convivialité pour les nouveaux arrivants étrangers le mercredi 27 septembre à 18 h, dans ses locaux du 1, rue de l'Étroit-Degré.

Alliance française de Chartres

Espanade de la cathédrale

1, rue de l'Étroit-Degré

07 86 47 06 82

contact@

alliancefrancaisechartres.fr

Chartres en lumières « à Vélo »

Dans le cadre du programme AVELO 2, qui a notamment pour objectif de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, l'USEP28, en partenariat avec la Ville de Chartres, organise le vendredi 29 septembre à 21 h une balade nocturne « Chartres en lumières à vélo ». L'occasion de découvrir la mise en lumière du patrimoine chartrain en compagnie d'un guide de C'Chartres tourisme. Départ place des Épars

Renseignements et inscriptions
06 18 27 19 52

cdusep28@gmail.com

Gratuit et ouvert à tous

Nombre de places limitées

Le samedi 30 septembre, le village AVELO2 installera ses stands toute la journée sur la place des Épars, dans le cadre de la Semaine du développement durable.

Biodanz'a, danse de la vie

L'association Biodanz'a Chartres reprend ses activités dans la semaine du 4 septembre. Grâce à des musiques variées (jazz, standards, latino, classique...), petit à petit, votre mouvement prend vie, en lien avec les autres participants. La biodanz'a permet ainsi de retrouver confiance en soi et en l'autre en diminuant stress et anxiété.

Nos ateliers sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes, sans limite d'âge, et ne nécessitent aucune compétence en danse ni de condition physique particulière. Tarif : 5 € la séance découverte

Informations

biodanzachartres28@gmail.com

Contactez nos professeurs

Fabienne et Coralie : 06 23 61 69 24

Claudine : 06 29 69 78 42

Chantal : 06 58 78 85 33

La Rando du facteur

Le Cercle philatélique chartrain organise le samedi 23 septembre à partir de 8 h la XI^e édition de la Rando du facteur, en collaboration avec le Comité départemental de randonnée pédestre. Une randonnée sur les traces d'un facteur rural, avec un soupçon d'histoire postale locale, un « pli » à transporter et un timbre-poste personnalisé pour l'occasion.

Parcours de 5, 10 ou 15 kilomètres au choix avec départ de la salle des fêtes.

Renseignements

02 37 36 63 92

eure-et-loir@frandonnee.fr

Cours de langues étrangères

Chartres international propose des cours d'anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe et japonais pour adultes, prodigués par des professeurs dont c'est la langue d'origine. La saison débutera la semaine du 25 au 30 septembre 2023 et se terminera en juin 2024.

Tarif pour l'année (une langue) : 230 €

Tarif pour deux langues : 410 €

Chartres International
10, place de l'Étape-au-Vin
09 54 68 07 35

contact@

chartresinternational.com

Fiches d'inscription

téléchargeables sur

chartresinternational.com

Initiation théâtralisée à la langue des signes

Que ce soit dans un cadre privé ou sur leur lieu de travail, nombre de personnes aimeraient pouvoir mieux communiquer avec les malentendants. L'association Zone Rouge prod' organise des ateliers pour vous donner quelques rudiments de la langue des signes.

Le mercredi de 16 h à 17 h 30 (de 12 à -18 ans)

Le jeudi de 20 h à 21 h 30

Le vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

10 personnes maximum par ateliers Réunion d'information et d'inscription le jeudi 7 septembre de 20 h à 21 h 30 à la salle de la Cité de Rechèves.

Reprise des ateliers théâtre du mercredi le 13 septembre et à partir du 5 octobre pour les autres ateliers.

Renseignements

Zone Rouge prod'

06 60 03 03 29

lsf.zonerouge@gmail.com

Solution du		U	A		C	A		T	
n° 154		I	N	S	T	A	L	L	E
juillet/août		I	S	O	L	E	E		O
2023		F	O		U	R	U	B	U
	A	E	T	I	R	A	I	T	R
	P	R	E	F	E	C	T	U	R
	R	F	R	A	I		E	N	N
	L	E	S	E	N	T	P	T	A
	S	E	M	I	E		I	F	V
	T	R	I	E	U	S	E		U
	T	A	R	N		R	U	T	V
	T	E	E	N		B	I	O	M
	A	I	M	E	E		A	N	N
	N	O	E		P	A	L	A	T
	N	N		A	N	T	I		T
	P	T		L	I	E	S	S	E
	I	L		E	A	M	R		O
	S	O		U	T	I	E	N	R
	E	T		E	S	S	E	N	T



Le 2 CV cross de Chartres, en septembre 1984.

C'ÉTAIT HIER
**L'Album
photo**
de la ville



Le bassin couvert de l'ancienne piscine de Chartres boulevard de la Courtille (1984).

Ce mois-ci grille 155 - Le mois de sept...

 	Une des 7 merveilles	Ego Canards Ermites	Curé célèbre Fixaient Jalousies
			Petits mais 7 Pas moi Conspués
	Vivent en 07 Domiciles Liards		
Fractionner Géïles Pâture	Gros travaux Dégustée Fila	Capitaine 7 points si transformé	Palmipède Progressa
	Très court Coutumes 7 couleurs	Lettre grecque Grande école	« VOTRE VILLE » sept. 2023 Bouts de vie Monnaie roumaine
		Nota bene Groupe Têtes	
Empilés Bus Club footeux		Fusionnent	
	Acidité Plaça La tienne	Don charitable Avant Mac Se rendra	Gentils oiseaux
	En Hérault 501 à Rome	Ouille ! D'ovipare	Coule au nord Rédigerait
			Formée de 7 écoles
Préfecture du 2 x 7	7ème art 7 d'un coup si botté		Tête de clown
Petit lithium Secteur postal		Vrac de fun Continent Difficile	À deux Canapé Fourrure de petit-gris
			Divine Fabriqué en anglais
		Ànonnas Territoire musulman	
Interjection	Pour Bruno Solo	Conscience Métal jaune	Vient d'avoir Matin à Londres
De chaque semaine			
Certainement			©JFR Jun 2023

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

2  ANS

FÊTE DE LA LUMIÈRE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023
DE 21 H À 1 H DU MATIN

GRATUIT

www.chartresenlumieres.com

